

ANNEE 2021 THESE : 2021 – TOU 3 – 4077

PROFIL ET DEVENIR DES ÉTUDIANTS DE L'ENVT AYANT RÉALISÉ UN STAGE TUTORÉ DEPUIS 2013

THESE
pour obtenir le titre de
DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

DIPLOME D'ÉTAT

*présentée et soutenue publiquement
devant l'Université Paul-Sabatier de Toulouse*

par

VIALA Charène

Née le 01/03/1994 à SAINT-AFFRIQUE (12)

Directeur de thèse : M. Renaud MAILLARD

JURY

PRESIDENT :
M. Gérard CAMPISTRON

Professeur à l'Université Paul-Sabatier de TOULOUSE

ASSESEURS :
M. Renaud MAILLARD
M. Gilles FOUCRAS

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE**

Liste des directeurs/assesseurs de thèse de doctorat vétérinaire

Directeur : Professeur Pierre SANS

**PROFESSEURS CLASSE
EXCEPTIONNELLE**

- M. **BERTAGNOLI Stéphane**, *Pathologie infectieuse*
- M. **BOUSQUET-MELOU Alain**, *Pharmacologie, thérapeutique*
- M. **BRUGERE Hubert**, *Hygiène et industrie des aliments d'origine animale*
- Mme **CHASTANT-MAILLARD Sylvie**, *Pathologie de la reproduction*
- M. **CONCORDET Didier**, *Mathématiques, statistiques, modélisation*
- M. **DELVERDIER Maxence**, *Anatomie pathologique*
- M. **ENJALBERT Francis**, *Alimentation*
- Mme **GAYRARD-TROY Véronique**, *Physiologie de la reproduction, endocrinologie*
- Mme **HAGEN-PICARD Nicole**, *Pathologie de la reproduction*
- M. **MEYER Gilles**, *Pathologie des ruminants*
- M. **SHELCHER François**, *Pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour*
- Mme **TRUMEL Catherine**, *Biologie médicale animale et comparée*

**PROFESSEURS 1^{ère}
CLASSE**

- M. **BAILLY Jean-Denis**, *Hygiène et industrie des aliments*
- Mme **BOURGES-ABELLA Nathalie**, *Histologie, anatomie pathologique*
- Mme **CADIERGUES Marie-Christine**, *Dermatologie vétérinaire*
- M. **DUCOS Alain**, *Zootéchnie*
- M. **FOUCRAS Gilles**, *Pathologie des ruminants*
- M. **GUERIN Jean-Luc**, *Aviculture et pathologie aviaire*
- M. **JACQUIET Philippe**, *Parasitologie et maladies parasitaires*
- Mme **LACROUX Caroline**, *Anatomie pathologique, animaux d'élevage*
- Mme **LETRON-RAYMOND Isabelle**, *Anatomie pathologique*
- M. **LEFEBVRE Hervé**, *Physiologie et thérapeutique*
- M. **MAILLARD Renaud**, *Pathologie des ruminants*

**PROFESSEURS 2^{ème}
CLASSE**

- Mme **BOULLIER Séverine**, *Immunologie générale et médicale*
- M. **CORBIERE Fabien**, *Pathologie des ruminants*
- Mme **DIQUELOU Armelle**, *Pathologie médicale des équidés et des carnivores*
- M. **GUERRE Philippe**, *Pharmacie et toxicologie*
- Mme **MEYNADIER Annabelle**, *Alimentation animale*
- M. **MOGICATO Giovanni**, *Anatomie, imagerie médicale*
- Mme **PAUL Mathilde**, *Epidémiologie, gestion de la santé des élevages avicoles*
- N. **RABOISSON Didier**, *Médecine de population et économie de la santé animale*

O. MAITRES DE CONFERENCES HORS CLASSE

- M. **BERGONIER Dominique**, *Pathologie de la reproduction*
- Mme **BIBBAL Delphine**, *Hygiène et industrie des denrées alimentaires d'origine animale*
- Mme **CAMUS Christelle**, *Biologie cellulaire et moléculaire*
- M. **JAEG Jean-Philippe**, *Pharmacie et toxicologie*
- M. **LYAZRHI Faouzi**, *Statistiques biologiques et mathématiques*
- M. **MATHON Didier**, *Pathologie chirurgicale*
- Mme **PALIERNE Sophie**, *Chirurgie des animaux de compagnie*
- Mme **PRIYENKO Nathalie**, *Alimentation*
- M. **VOLMER Romain**, *Microbiologie et infectiologie*

MAITRES DE CONFERENCES CLASSE NORMALE

- M. **ASIMUS Erik**, *Pathologie chirurgicale*
- Mme **BRET Lydie**, *Physique et chimie biologiques et médicales*
- Mme **BOUHSIRA Emilie**, *Parasitologie, maladies parasitaires*
- M. **CARTIAUX Benjamin**, *Anatomie, imagerie médicale*
- M. **CONCHOU Fabrice**, *Imagerie médicale*
- Mme **DANIELS Hélène**, *Immunologie, bactériologie, pathologie infectieuse*
- Mme **DAVID Laure**, *Hygiène et industrie des aliments*
- M. **DIDIMO IMAZAKI Pedro**, *Hygiène et industrie des aliments*
- M. **DOUET Jean-Yves**, *Ophthalmologie vétérinaire et comparée*
- Mme **FERRAN Aude**, *Physiologie*
- Mme **GRANAT Fanny**, *Biologie médicale animale*
- Mme **JOURDAN Géraldine**, *Anesthésie, analgésie*
- M. **JOUSSERAND Nicolas**, *Médecine interne des animaux de compagnie*
- Mme **LALLEMAND Elodie**, *Chirurgie des équidés*
- Mme **LAVOUE Rachel**, *Médecine Interne*
- M. **LE LOC'H Guillaume**, *Médecine zoologique et santé de la faune sauvage*
- M. **LIENARD Emmanuel**, *Parasitologie et maladies parasitaires*
- Mme **MEYNAUD-COLLARD Patricia**, *Pathologie chirurgicale*
- Mme **MILA Hanna**, *Elevage des carnivores domestiques*
- M. **NOUVEL Laurent**, *Pathologie de la reproduction*
- M. **VERGNE Timothée**, *Santé publique vétérinaire, maladies animales réglementées*
- Mme **WASET-SZKUTA Agnès**, *Production et pathologie porcine*

INGENIEURS DE RECHERCHE

- M. **AUMANN Marcel**, *Urgences, soins intensifs*
- M. **AUVRAY Frédéric**, *Santé digestive, pathogénie et commensalisme des entérobactéries*
- M. **CASSARD Hervé**, *Pathologie des ruminants*
- M. **CROVILLE Guillaume**, *Virologie et génomique cliniques*
- Mme **DEBREUQUE Maud**, *Médecine interne des animaux de compagnie*
- Mme **DIDIER Caroline**, *Anesthésie, analgésie*
- Mme **DUPOUY GUIRAUTE Véronique**, *Innovations thérapeutiques et résistances*
- Mme **GAILLARD Elodie**, *Urgences, soins intensifs*
- Mme **GEFFRE Anne**, *Biologie médicale animale et comparée*
- Mme **GRISEZ Christelle**, *Parasitologie et maladies parasitaires*
- Mme **JEUNESSE Elisabeth**, *Bonnes pratiques de laboratoire*
- Mme **PRESSANTI Charline**, *Dermatologie vétérinaire*
- M. **RAMON PORTUGAL Félipe**, *Innovations thérapeutiques et résistances*
- M. **REYNOLDS Brice**, *Médecine interne des animaux de compagnie*
- Mme **ROUCH BUCK Pétra**, *Médecine préventive*

REMERCIEMENTS

A Monsieur le professeur Gérard CAMPISTRON

PUPH Université Paul Sabatier de Toulouse

Qui m'a fait l'honneur d'accepter la présidence de mon jury de thèse
Hommages respectueux

À Monsieur le professeur Renaud MAILLARD

Maitre de conférences à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

Pathologie des ruminants

Qui m'a encadrée, guidée et aidée tout au long de cette thèse.
Sincères remerciements

À Monsieur le Professeur Gilles FOUCRAS

Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

Pathologie des ruminants

Qui m'a fait l'honneur de participer à mon jury de thèse
Sincères remerciements

Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
TABLE DES FIGURES	5
TABLE DES TABLEAUX	7
TABLE DES ABREVIATIONS	8
INTRODUCTION	9
I) ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE : LA DESERTIFICATION DES VETERINAIRES RURAUX	10
A) UNE TENDANCE FORTE A LA RAREFACTION DE L'ACTIVITE VETERINAIRE DE SOINS AUX ANIMAUX DE RENTE DANS CERTAINS TERRITOIRES RURAUX	10
1) <i>Une désaffection croissante pour l'exercice de la médecine vétérinaire des animaux de production</i>	10
(a) D'un notable rural dans l'après-guerre à un praticien urbain et canin aujourd'hui	10
(b) La profession vétérinaire face à des mutations importantes relativement récentes : changement d'activité et féminisation	11
2) <i>La désertification vétérinaire en territoire rural, une réalité actuelle ou future dans certaines régions</i>	11
(a) Une diminution nette du nombre de vétérinaires déclarant exercer une activité de soins aux animaux de rente	11
(b) Une inégale répartition des vétérinaires exerçant une activité en animaux de rente sur les territoires français	12
(c) Face à la diminution globale du nombre d'élevages, la désertification des vétérinaires ruraux a-t-elle un impact sur l'accès aux soins vétérinaires pour les éleveurs ?.....	15
B) DES DESERTS VETERINAIRES AUX CONSEQUENCES SANITAIRES, ECONOMIQUES ET SOCIALES	18
1) <i>Un maillage sanitaire essentiel pour garantir la santé et le bien-être des animaux d'élevages</i>	18
2) <i>Un impact socio-économique significatif à l'échelle locale</i>	19
C) QUELS FACTEURS INFLUENCENT LE CHOIX DES VETERINAIRES DE S'INSTALLER ET DE MAINTENIR UNE ACTIVITE DE SOINS AUX ANIMAUX DE RENTE ?	19
1) <i>Quels facteurs influencent le choix de carrière des étudiants vétérinaires ?</i>	20
(a) L'influence du genre sur le choix de carrière, une réalité ?.....	20
(b) Être issu(e) du milieu rural et/ou de l'élevage, facteur favorisant un choix de carrière en activité de soins aux animaux de rente ?.....	21
(c) Se confronter à la réalité du métier de vétérinaire pendant la formation en Ecoles Nationales Vétérinaires	23
(d) L'importance de la qualité de vie future dans le choix de carrière	24
(i) La perte d'attractivité des territoires ruraux, à l'origine d'une désaffection de l'activité de soins aux animaux de rente ?.....	24
(ii) Des conditions de travail du praticien rural perçues comme difficiles par les étudiants vétérinaires	25
2) <i>Quels facteurs causent une cessation d'activité de soins aux animaux de rente chez les vétérinaires diplômés ?</i>	27
(a) Une perte de rentabilité économique de l'activité rurale dans certains territoires	27
(b) Des facteurs d'insatisfaction professionnelle	28
(i) L'importance de l'accompagnement des jeunes vétérinaires diplômés	28
(ii) Des vétérinaires à la recherche d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle	29
D) DES SOLUTIONS PROPOSEES OU EN PROJET POUR LIMITER LA DESERTIFICATION VETERINAIRE EN TERRITOIRES RURAUX	31
1) <i>Des solutions pour favoriser le recrutement et la formation de futurs vétérinaires ruraux</i>	31
(a) Vers une diversification des profils d'étudiants à l'entrée en ENV	31
(b) Modifier la formation au sein des ENV pour inciter les étudiants à se projeter dans le monde professionnel	32
(c) Valoriser les stages et la mobilité des étudiants vétérinaires	34

2) Des solutions pour l'installation et le maintien des vétérinaires dans les territoires ruraux ..	36
(a) Garantir la rentabilité économique de l'activité vétérinaire en milieu rural	36
(b) Des aides pour améliorer l'attractivité des territoires ruraux.....	38
(c) Diminuer les contraintes liées à l'activité de soins aux animaux de rente.....	39
II) CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE : LE TUTORAT, UNE INCITATION A L'INSTALLATION ET AU MAINTIEN DE L'ACTIVITE DE SOINS AUX ANIMAUX DE RENTE POUR LES JEUNES DIPLOMES ?	41
A) UNE RELATION DE « COMPAGNONNAGE » INTERESSANTE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DIPLOMES	41
B) LE STAGE TUTEUR, UNE EXPERIENCE PROFESSIONNALISANTE POUR LES ETUDIANTS EN DERNIERE ANNEE D'ENV	42
C) LE DISPOSITIF DES STAGES TUTEURS A-T-IL ATTEINT SES OBJECTIFS ?	44
III) MATERIEL ET METHODE	45
A) REALISATION DES QUESTIONNAIRES	45
1) Réalisation du questionnaire à destination des anciens stagiaires tutorés de l'ENVT.....	45
2) Réalisation du questionnaire à destination des vétérinaires ayant intégré l'ENVT en 2015 et en 2016	49
B) MISE EN LIGNE ET DIFFUSION DES QUESTIONNAIRES	49
C) METHODE D'ANALYSE DES DONNEES	50
IV) RESULTATS	52
A) ANALYSES DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ETUDIANTS DE L'ENVT EN 5 ^{EME} ANNEE	52
1) Représentativité de l'échantillon obtenu	52
2) Caractéristiques de l'échantillon des étudiants en 5 ^{eme} année à l'ENVT	52
(a) Caractéristiques socio-démographiques des étudiants en 5 ^{eme} année à l'ENVT.....	52
(b) Leur origine sociale et leur parcours scolaire.....	53
(c) Choix du domaine d'exercice vétérinaire et évolution pendant leur cursus	55
(d) Identification des facteurs conduisant à choisir une orientation « Animaux de production » pour leur 5 ^{eme} année	57
(e) Avis des étudiants en 5 ^{eme} année à l'ENVT sur les aspects considérés comme contraignants dans l'activité de soins aux animaux de production.....	59
(f) Expériences professionnelles des étudiants en 5 ^{eme} année et leurs ressentis.....	60
3) Influence de certaines variables sur le choix de réaliser un tutorat en 5 ^{eme} année.....	61
(a) Influence du parcours de vie des étudiants sur le choix d'une orientation « Animaux de production » pour leur 5 ^{eme} année.....	61
(b) Influence du parcours de vie des étudiants sur le choix du tutorat	65
B) ANALYSE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ANCIENS STAGIAIRES TUTEURS DE L'ENVT	69
1) Représentativité de l'échantillon obtenu	69
2) Le profil des anciens tutorés de l'ENVT.....	69
(a) Caractéristiques socio-démographiques :	69
(b) Leur origine sociale.....	70
(c) Leur parcours scolaire.....	71
(d) Analyse des facteurs de décision pour devenir vétérinaire puis pour choisir d'exercer une activité de soins aux animaux de production.....	73
3) Le tutorat : ses objectifs, ses conditions et le ressenti des anciens stagiaires tutorés	75
4) Le devenir professionnel des anciens tutorés de l'ENVT.....	77
(a) Leur emploi après le tutorat	77
(b) Leur emploi actuel.....	78
5) Les raisons motivant un arrêt de l'activité de soins aux animaux de production parmi les anciens stagiaires tutorés de l'ENVT.	80
V) DISCUSSION	83
A) LIMITES DE L'ETUDE	83

1) Une extrapolation difficile à l'ensemble de la population des anciens stagiaires tutorés et des étudiants en 5 ^{ème} année en ENV	83
2) Une interprétation délicate à cause d'effectifs parfois faibles	83
3) Une comparaison impossible du profil et devenir des anciens tutorés avec une population témoin	84
4) Une étude longitudinale sur le long terme nécessaire.....	84
B) LE TUTORAT, UN DISPOSITIF APPAREMMENT EFFICACE POUR MAINTENIR UNE ACTIVITE RURALE DANS CERTAINS TERRITOIRES.....	85
1) Des retours positifs de la part des anciens tutorés	85
2) La plupart des anciens tutorés ont conservé leur activité de soins aux animaux de production	86
3) Une concentration des anciens tutorés dans les bassins d'élevage : quid des zones à faible densité d'élevage ?	86
C) LES TUTEORES : DES ETUDIANTS VETERINAIRES ATTIRES PAR LES ZONES RURALES	88
1) Des étudiants vétérinaires majoritairement issus du milieu rural.....	88
2) Des étudiants déjà prédisposés à s'engager et à maintenir une activité de soins aux animaux de production ?	88
CONCLUSION	90
BIBLIOGRAPHIE.....	92
ANNEXES	96
ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE GOOGLE FORM DESTINE AUX ETUDIANTS EN 5 ^{EME} ANNEE A L'ENVT	96
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE GOOGLE FORM DESTINE AUX ANCIENS STAGIAIRES TUTEORES DE L'ENVT	104
ANNEXE 3 : FORMULE ET GRILLE D'INTERPRETATION DE L'INDICE DE CRAMER	121
ANNEXE 4 : PLAQUETTE DE PRESENTATION DU TUTORAT [SOURCE : ORDRE NATIONAL VETERINAIRE, SUR LE SITE WWW.VETERINAIRE.FR]	122

Table des figures

Figure 1: Graphique présentant la répartition des différentes activités vétérinaires en fonction du genre (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)	12
Figure 2: Nombre de vétérinaires et proportion de ceux pratiquant une activité rurale occasionnelle en fonction des régions [Source personnelle, à partir des données de l'Atlas démographique de la profession vétérinaire 2020]	14
Figure 3: Carte présentant l'évolution du nombre de vétérinaires déclarant une activité rurale entre 2015 et 2019 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)	15
Figure 4: Densité de vétérinaires déclarant une compétence en activité "Animaux de rente" pour 10 000 bovins (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)	17
Figure 5: Balance entrants/sortants du tableau de l'Ordre National Vétérinaire en fonction du genre et de l'espèce traitée principale (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)	20
Figure 6: Répartition des stages tutorés en 2019-2020 en fonction de l'ENV d'origine des étudiants tutorés (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)	43
Figure 7 : Répartition des étudiants en 5ème année en fonction de leur milieu d'origine (n=188)	53
Figure 8 : Répartition des notes attribuées aux facteurs conduisant à choisir le métier vétérinaire par les étudiants en 5ème année à l'ENVT (n=188)	54
Figure 9: Répartition des étudiants en 5ème année en fonction de leur souhait d'activité à leur entrée à l'ENVT (n=188)	55
Figure 10: Répartition des étudiants en 5ème année en fonction de leur choix d'activité à la sortie de l'ENVT (n=188)	56
Figure 11: Répartition des étudiants en 5ème année en fonction de leur choix d'orientation (n=188)	57
Figure 12 : Répartition des notes données aux facteurs ayant conduits les étudiants de 5ème année à choisir une activité rurale (n = 60)	58
Figure 13: Ressenti des étudiants en 5ème année sur les aspects contraignants de l'activité rurale (n=188)	59
Figure 14 : Ressenti des étudiants en 5ème année sur leur première expérience professionnelle en tant que vétérinaire (n=131)	61
Figure 15: Influence du milieu d'origine des étudiants sur leur choix d'orientation en 5ème année à l'ENVT (n=188)	62
Figure 16: Influence du concours passé pour intégrer l'ENVT sur le choix d'un domaine d'approfondissement en animaux de production (n=188)	64
Figure 17: Influence du milieu d'origine sur le choix de réaliser un tutorat en 5ème année à l'ENVT (n=188)	66
Figure 18: Répartition des étudiants choisissant le tutorat en fonction de l'obtention d'un diplôme avant l'entrée à l'ENVT (n=188)	67
Figure 19 : Répartition des genres chez les anciens stagiaires tutorés de l'ENVT (n=53)	69

Figure 20: Répartition des anciens stagiaires tutorés de l'ENVT en fonction de leur année de réalisation du tutorat (n=53).....	70
Figure 21: Répartition des anciens stagiaires tutorés de l'ENVT en fonction de leur milieu d'origine (n=53).....	70
Figure 22: Répartition des anciens stagiaires tutorés de l'ENVT en fonction de leur niveau de connaissances sur le milieu de l'élevage (n=53).....	71
Figure 23: Répartition des anciens tutorés en fonction du moment de leur choix "Devenir vétérinaire" (n=53).....	72
Figure 24 : Répartition des notes attribuées par les anciens tutorés de l'ENVT pour chaque facteur de choix du métier vétérinaire (n = 53).....	73
Figure 25 : Répartition des notes attribuées à chaque facteur de décision pour exercer une activité rurale par les anciens tutorés (n=53).....	74
Figure 26: Répartition du nombre de points attribués à chaque facteur conduisant à choisir l'option Tutorat en 5ème année (n=53)	75
Figure 27 : Répartition des notes attribuées à chaque facteur de choix de la structure d'accueil de tutorat par les anciens tutorés (n=53)	76
Figure 28 : Ressentis des anciens tutorés sur leur expérience du tutorat et ses bénéfices éventuels (n=53).....	77
Figure 29: Répartition des ressentis des anciens tutorés lors de leur premier emploi après le tutorat (n=53)	78
Figure 30: Répartition des domaines d'activité exercés par les anciens tutorés de l'ENVT actuellement (parmi ceux exerçant encore une activité rurale) (n=46)	79
Figure 31 : Répartition des notes attribuées aux aspects potentiellement contraignants de l'activité rurale par les anciens tutorés de l'ENVT (n=46).....	80
Figure 32 : Répartition des notes attribuées par les anciens tutorés n'exerçant plus d'activité rurale pour chaque raison de ce choix proposée (n=5).....	81
Figure 33 : Répartition des stages tutorés en fonction de l'année de tutorat (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)	87

Table des tableaux

Tableau 1: Evolution du nombre et de la taille des exploitations agricoles dans le temps [Sources personnelles, à partir des données de la publication "Projection de la population des exploitations agricoles françaises à l'horizon 2025" (PIET et SAINT-CYR, 2018)]	16
Tableau 2: Montée en puissance du dispositif de stages tutorés de 2013 à 2019 (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019)	43
Tableau 3: Récapitulatif des questions posées aux anciens tutorés de l'ENVT, associées à leur(s) objectif(s) [Source personnelle]	46
Tableau 4: Récapitulatif des questions posées aux anciens tutorés de l'ENVT, associées à leur(s) objectif(s) [Source personnelle] - Suite.....	47
Tableau 5: Récapitulatif des questions posées aux anciens tutorés de l'ENVT, associées à leur(s) objectif(s) [Source personnelle] - Suite.....	48

Table des abréviations

BCPST : Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CGAAER : Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux

DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

DUT : Diplôme Universitaire Technologique

ENV : Ecole Nationale Vétérinaire

ENVA : Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

ENVL : Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon (actuellement VetAgroSup)

ENVN : Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes (actuellement Oniris)

ENVT : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

UGB : Unité Gros Bétail

ZRR : Zone de Revitalisation Rurale

Introduction

La désertification vétérinaire en milieu rural représente aujourd'hui une problématique majeure. En cinq ans, le nombre de vétérinaires pratiquant une activité de soins aux animaux de rente a diminué de 14.7%. Cette évolution est concomitante à deux mutations socio-professionnelles majeures dans la profession vétérinaire : féminisation et changement de domaines d'activité. En effet, l'activité de soins aux animaux de rente régresse progressivement au profit de l'activité de soins aux animaux de compagnie, en plein essor.

Le manque de vétérinaires en milieu rural est particulièrement marqué dans certains territoires ruraux français. En effet, les territoires dont la couverture en soins vétérinaires étaient insuffisantes sont des zones où l'activité de soins aux animaux de rente est occasionnelle et minoritaire (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019). Ainsi, dans ces zones, les vétérinaires ruraux sont appelés en dernier recours par les éleveurs et font beaucoup de longs trajets. Par conséquent, la rentabilité de l'activité rurale pour les vétérinaires dans ces régions est faible. Finalement, les vétérinaires installés dans ces régions-là, le plus souvent péri-urbaines, préfèrent se tourner vers une activité de soins aux animaux de compagnie exclusive, qui leur semble moins contraignante et plus rentable financièrement.

L'influence de plusieurs facteurs sur cette désaffection pour l'activité rurale a été plus ou moins montrée : le genre, l'origine sociale, la connaissance du métier vétérinaire sur le terrain, la perte d'attractivité des territoires ruraux, des conditions de travail perçues comme difficiles etc. Cependant, l'importance de ces différents facteurs est à nuancer.

De nombreuses solutions ont été proposées afin de lutter contre cette désaffection, que ce soit par rapport au recrutement et à la formation des jeunes vétérinaires mais aussi par rapport au maintien des vétérinaires ruraux installés.

Ainsi, afin que les étudiants en fin de cursus aient une juste vision des missions allouées au praticien rural et afin qu'ils perçoivent les aménagements possibles quant à l'organisation du travail en clinique vétérinaire rurale, un stage professionnalisant a été mis en place à partir de 2013. Réservé aux étudiants en dernière année d'ENV, ce stage, appelé « stage tutoré » ou « tutorat », d'une durée de 18 semaines, se déroule dans une clinique vétérinaire dont l'activité de soins aux animaux de rente est majoritaire. Ce dispositif permettrait ainsi d'instaurer une formation de qualité et une relation de confiance entre des vétérinaires ruraux expérimentés et des étudiants en fin de cursus, et ainsi d'inciter les jeunes diplômés à s'installer dans les milieux ruraux.

Dans cette thèse, l'objectif principal est donc de savoir si le dispositif des stages tutorés représente aujourd'hui une solution pour lutter contre la désertification vétérinaire en milieu rural, en incitant les jeunes diplômés à s'installer dans les territoires en manque de vétérinaires ruraux. A l'aide des réponses à deux enquêtes, l'une visant les anciens stagiaires tutorés, l'autre visant les étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT, le devenir des anciens tutorés et le profil des étudiants choisissant de réaliser un tutorat seront définis, grâce à la réalisation de plusieurs tests statistiques. Une discussion sera ensuite menée afin de déterminer les limites de l'étude et d'évaluer l'efficacité du système de tutorat sur l'installation et le maintien des vétérinaires dans les milieux ruraux.

I) Etude bibliographique : la désertification des vétérinaires ruraux

La profession vétérinaire a connu d'importantes mutations depuis les années 1950 : une féminisation progressive, un besoin croissant de temps libre (vie familiale, loisirs, vacances...), des progrès techniques et médicaux... Toutes ces évolutions amènent aujourd'hui à une problématique de plus en plus médiatisée : la désertification des vétérinaires exerçant une activité de soins aux animaux de production dans les territoires ruraux.

Il semble donc important de réaliser un état des lieux précis de la situation actuelle de la profession vétérinaire, que ce soit la répartition des vétérinaires au sein des territoires (notamment ruraux) qu'au sein des domaines d'activité, notamment l'activité de soins aux animaux de production, appelée ici « l'activité rurale ». Nous verrons ensuite quels sont les facteurs qui ont conduit à cette désertification des vétérinaires en milieu rural. Enfin, il sera intéressant d'évaluer les projets qui ont été envisagés ou qui sont en cours de construction afin de limiter cette désertification.

A) Une tendance forte à la raréfaction de l'activité vétérinaire de soins aux animaux de rente dans certains territoires ruraux

1) Une désaffection croissante pour l'exercice de la médecine vétérinaire des animaux de production

(a) D'un notable rural dans l'après-guerre à un praticien urbain et canin aujourd'hui

Au XVIII^{ème} siècle, les soins vétérinaires étaient surtout centrés sur les chevaux. En 1761, la reconnaissance du métier de vétérinaire se construit lorsque la première école vétérinaire est bâtie à Lyon, grâce au docteur vétérinaire Claude Bourgelat. Progressivement, le vétérinaire s'élève socialement et des progrès techniques et médicaux permettent de légitimer sa profession (DERNAT 2016).

Au XX^{ème} siècle, dans les années 1930, le vétérinaire est un notable rural respecté, au service d'une agriculture de plus en plus productive (THEBAUD 2014). Il devient un acteur important de la vie des élevages. Après la Seconde Guerre Mondiale, la mise en place des campagnes de prophylaxie collective représente un gain de revenus pour le vétérinaire rural (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire 2020). Les conditions de travail des vétérinaires s'améliorent peu à peu avec le développement de l'industrie automobile (accès aux élevages plus isolés, diminution du temps de déplacement...) et du téléphone. A cette époque-là, le lieu de travail est la maison d'habitation : le vétérinaire est dérangé à toute heure et ne prend pas (ou peu) de vacances (COMBELLES 2002).

A la fin du XX^{ème} siècle, à partir des années 1970, les ménages possèdent de plus en plus d'animaux de compagnie (chiens et chats principalement) et allouent une part plus importante de leur budget pour leurs soins. Le vétérinaire est alors perçu comme un jeune homme citoyen pratiquant la médecine des animaux de compagnie (THEBAUD 2014). Pourtant, jusqu'en 1990, le principal débouché du métier de vétérinaire est la pratique de la médecine des animaux de rente (COMBELLES 2002).

(b) La profession vétérinaire face à des mutations importantes relativement récentes : changement d'activité et féminisation

Durant cette fin du XXème siècle, la profession se féminise progressivement, notamment grâce à l'accès des femmes aux études supérieures et au monde professionnel. A partir des années 2000, la féminisation de la profession s'intensifie et les femmes vétérinaires deviennent majoritaires. L'image féminine de la profession s'impose alors, par l'intermédiaire des médias, du cinéma et des séries télévisées (THEBAUD 2014).

En parallèle (ou en conséquence), un tournant s'effectue dans le choix du domaine d'activité des jeunes vétérinaires. En effet, l'activité de soins aux animaux de rente est délaissée au profit de l'activité de soins aux animaux de compagnie. Ainsi, en 1987, 33% des jeunes vétérinaires s'orientaient vers l'activité rurale. Ceux-ci ne représentaient plus que 24% en 1997 puis seulement 17% en 2010 (DERNAT 2016).

Aujourd'hui encore, l'activité canine est en forte progression tandis que l'activité rurale régresse progressivement, entraînant l'apparition de déserts vétérinaires ruraux dans certaines régions de France. Ceux-ci sont dus à la fois au désintérêt croissant des jeunes diplômés vétérinaires pour la pratique rurale et au départ à la retraite de plus en plus de praticiens ruraux qui ne sont pas remplacés. De nombreux freins sont mis en avant pour expliquer cette situation : désaffection des femmes pour l'exercice de l'activité rurale, une origine urbaine prédominante des étudiants entrant en école vétérinaire, des conditions de travail difficiles, un manque de considération de la part des éleveurs, l'isolement social dans les territoires ruraux... Autant de potentiels facteurs qu'il convient de décortiquer et d'analyser pour connaître leur poids dans cette mutation.

Nous parlons ici de l'évolution de la profession vétérinaire en France mais cette situation de désertification vétérinaire est également présente dans de nombreux autres pays : pays voisins de l'Union Européenne, Etats-Unis, Canada, Australie... Dans ces pays, plusieurs études ont été réalisées pour évaluer les causes de cette désertification.

Ainsi, la principale mutation qui touche aujourd'hui la profession vétérinaire est le choix du domaine d'activité des vétérinaires : de plus en plus de vétérinaires se détournent de l'activité de soins aux animaux de rente pour se consacrer à une activité de soins aux animaux de compagnie. On peut donc s'attendre à une couverture vétérinaire insuffisante dans certains territoires français, notamment en ce qui concerne l'activité rurale.

2) La désertification vétérinaire en territoire rural, une réalité actuelle ou future dans certaines régions

(a) Une diminution nette du nombre de vétérinaires déclarant exercer une activité de soins aux animaux de rente

En 2020, la profession vétérinaire compte 18 874 vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre National des Vétérinaires. 54.2% d'entre eux sont des femmes, elles sont donc majoritaires. La moyenne d'âge est de 43.2 ans (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire 2020).

L'activité de soins aux animaux de compagnie continue à progresser avec 71% des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre, tandis que l'activité de soins aux animaux de rente continue de décliner avec seulement 19% de vétérinaires inscrits et avec une perte de 91

vétérinaires inscrits entre 2018 et 2019 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire 2020). Par ailleurs, la moyenne d'âge des vétérinaires déclarant une activité de soins aux animaux de rente est de 44.96 ans, légèrement plus élevée que celle de la population vétérinaire globale (+1.8 ans). La tranche d'âge des 50-60 ans représente 2 356 inscrits déclarant une activité de soins aux animaux de rente, soit 36.7% des vétérinaires (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire 2020). Or, cette tranche d'âge ne représente que 21.9% des vétérinaires inscrits dans la population vétérinaire globale. On peut donc suggérer que la diminution du nombre de vétérinaires pratiquant une activité rurale va encore s'accroître dans les prochaines années, par le départ à la retraite de nombreux vétérinaires pratiquant cette activité.

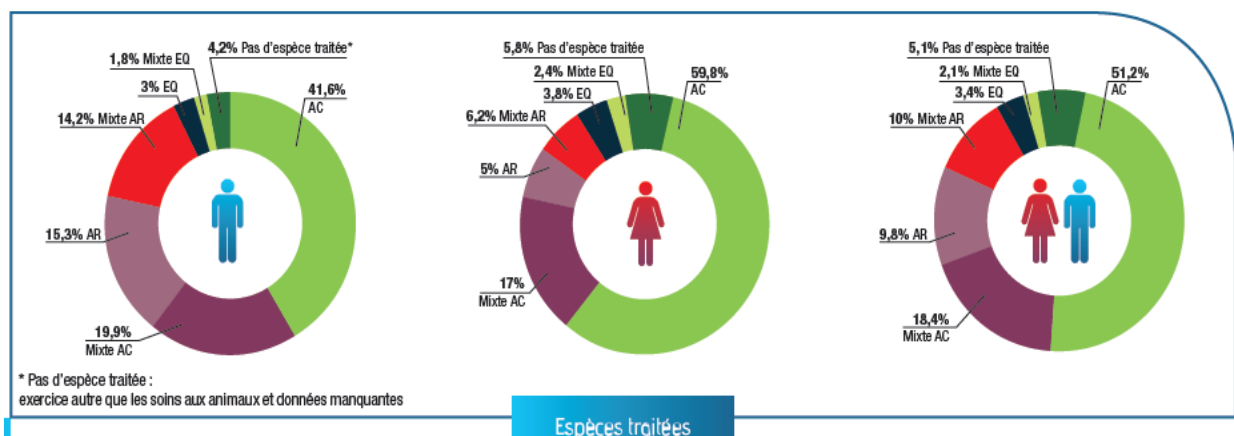


Figure 1: Graphique présentant la répartition des différentes activités vétérinaires en fonction du genre (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)

En cinq ans, l'activité de soins aux animaux de production a connu une réduction de 14.7% de ses effectifs : le nombre de vétérinaires déclarant une activité exclusive ou mixte principale en animaux de rente est passé de 4 123 à 3 518. Pour comparer les différentes dynamiques des activités vétérinaires, en l'espace de trois ans, le nombre de vétérinaires déclarant une activité rurale a diminué de 339 vétérinaires tandis que le nombre de vétérinaires déclarant une activité en animaux de compagnie a augmenté de 800 vétérinaires (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire 2020). Par ailleurs, la progression moyenne annuelle du nombre d'inscrits au tableau de l'Ordre est de + 1.2%, progression qui ne se répercute pas sur l'activité de soins aux animaux de rente (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire 2020).

Cette diminution du nombre de vétérinaires déclarant pratiquer une activité de soins aux animaux de rente a été progressive mais tend à s'accroître, notamment dans certains territoires français.

(b) Une inégale répartition des vétérinaires exerçant une activité en animaux de rente sur les territoires français

La désertification vétérinaire touche les territoires français de façon inégale. En effet, certains territoires ruraux ainsi que certains territoires péri-urbains connaissent aujourd'hui une très forte diminution du nombre de vétérinaires pratiquant une activité « Animaux de rente ».

Trois types de territoires peuvent être identifiés selon un récent rapport du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019) :

- « Des territoires à forte densité d'élevages bénéficiant d'une bonne couverture vétérinaire » : dans ces territoires, la taille des structures vétérinaires est importante afin de diminuer les contraintes liées à l'activité rurale : diminution du temps passé sur les trajets, répartition des gardes et astreintes, possibilité de se dégager du temps libre. La densité et la rentabilité des élevages est plutôt correcte, ce qui permet aux vétérinaires de développer des suivis sanitaires réguliers et des contrats avec les éleveurs avec la garantie d'un revenu fixe pour les vétérinaires. Pourtant, l'évolution de la profession vétérinaire y est incertaine : recherche d'une qualité de vie supérieure chez les jeunes diplômés, diminution du nombre d'élevages etc. (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019). Ces territoires sont plutôt des « zones d'agriculture spécialisées » comme la Bretagne, Rhône-Alpes, Poitou... (DERNAT 2016).
- « Des territoires où la médecine vétérinaire rurale devient une activité secondaire » : dans ces territoires, les interventions des vétérinaires en élevages se réduisent le plus souvent à des urgences, qui sont alors peu fréquentes et peu rentables (exemples : vèlages, fièvre de lait, diarrhées des veaux...). Ces praticiens doivent faire face à une forte concurrence par des cliniques « Animaux de compagnie » exclusives, à la vente illégale de médicaments, aux difficultés financières des éleveurs... Aussi, l'activité vétérinaire y est principalement axée sur l'activité de soins aux animaux de compagnie, qui est beaucoup plus rentable. C'est pourquoi de plus en plus de praticiens mixtes préfèrent cesser l'activité de soins aux animaux de rente pour se consacrer à une activité « Animaux de compagnie » exclusive (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019). Ces territoires concernent plutôt les bassins allaitants (Limousin, Bourgogne) (DERNAT 2016).
- « Des territoires où les éleveurs peinent déjà à joindre un vétérinaire » : dans ces territoires, les éleveurs ont du mal à trouver un vétérinaire pour la réalisation de la prophylaxie collective obligatoire. En effet, les vétérinaires ruraux sont de plus en plus rares donc leur rayon d'action devient de plus en plus grand, engendrant une augmentation du temps passé sur les trajets. Les interventions du vétérinaire représentent alors un coût élevé pour les éleveurs, qui l'appellent très tardivement ou tentent de se débrouiller seuls. L'activité de soins aux animaux de rente devient donc chronophage, peu rentable, onéreuse pour l'éleveur et parfois dangereuse. Ces territoires représentent la « diagonale du vide », qui part des Hauts-de-France jusqu'en région PACA, avec une partie de l'Occitanie et du Centre-Val de Loire (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019). Ces déserts vétérinaires ruraux sont donc particulièrement marqués dans les territoires où la croissance urbaine y est forte (DERNAT 2016).

Ces différentes catégories de territoires montrent les disparités de couverture des services vétérinaires en activité de soins aux animaux de production, qui vont tendre à s'accroître si aucune mesure n'est prise.

Grâce aux cartes suivantes, nous pouvons voir que les régions présentant une proportion faible de praticiens exerçant une activité de soins aux animaux de rente en 2020 (par rapport à la moyenne nationale du pourcentage de praticiens exerçant une activité de soins aux animaux de rente, soit 19.8%) sont aussi celles qui ont une forte proportion de vétérinaires exerçant une activité rurale occasionnelle (donc pratiquant une activité mixte à dominance autre que rurale). Ceci appuie le fait qu'une activité de soins aux animaux de rente mineure aboutit le plus souvent à un arrêt de cette activité car elle est considérée comme trop contraignante et/ou trop peu rentable.

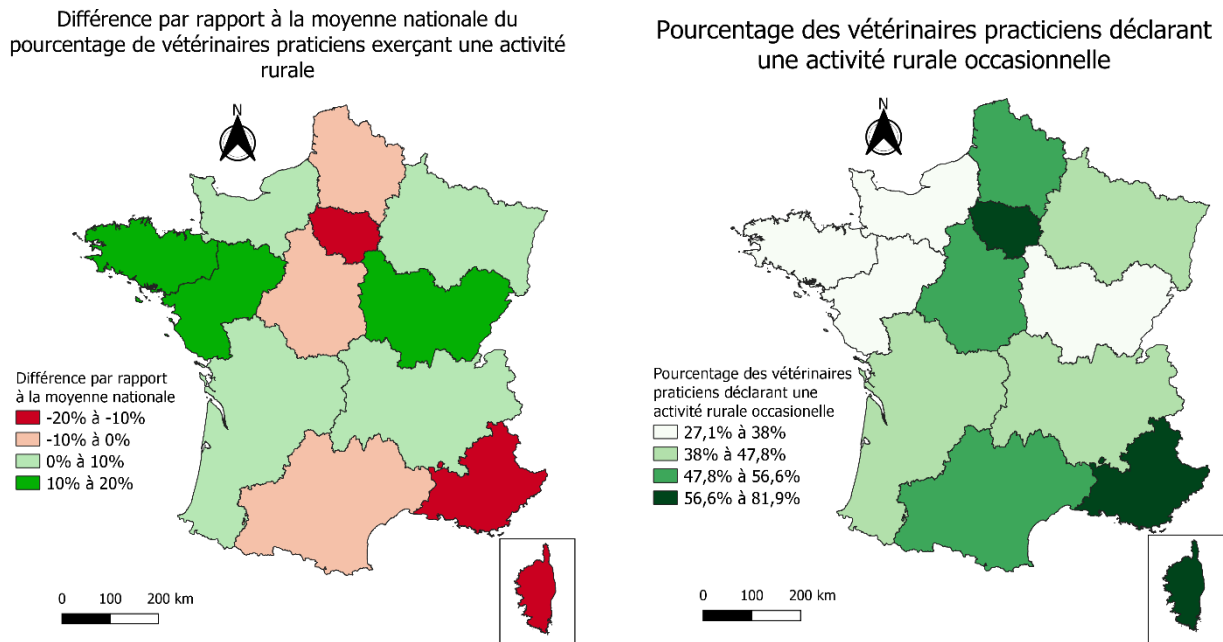


Figure 2: Nombre de vétérinaires et proportion de ceux pratiquant une activité rurale occasionnelle en fonction des régions [Source personnelle, à partir des données de l'Atlas démographique de la profession vétérinaire 2020]

Sur la carte ci-dessous, extraite de l'Atlas démographique de la profession vétérinaire 2020, nous pouvons voir l'évolution du nombre de vétérinaires déclarant une activité de soins aux animaux de production sur trois ans, dans chaque département français. Ainsi, des territoires attirent ces vétérinaires plus que d'autres : certains connaissent une augmentation quand d'autres connaissent une baisse de plus de 50% du nombre de vétérinaires déclarant une activité rurale. On retrouve les trois catégories de territoires énoncées par le rapport CGAAER, citées précédemment. On remarque que les départements les plus touchés par la désertification vétérinaire sont des départements urbanisés, proches d'une métropole pour la plupart (Bouches du Rhône, Loir et Cher, Rhône...), et où l'élevage est aujourd'hui de moins en moins présent.

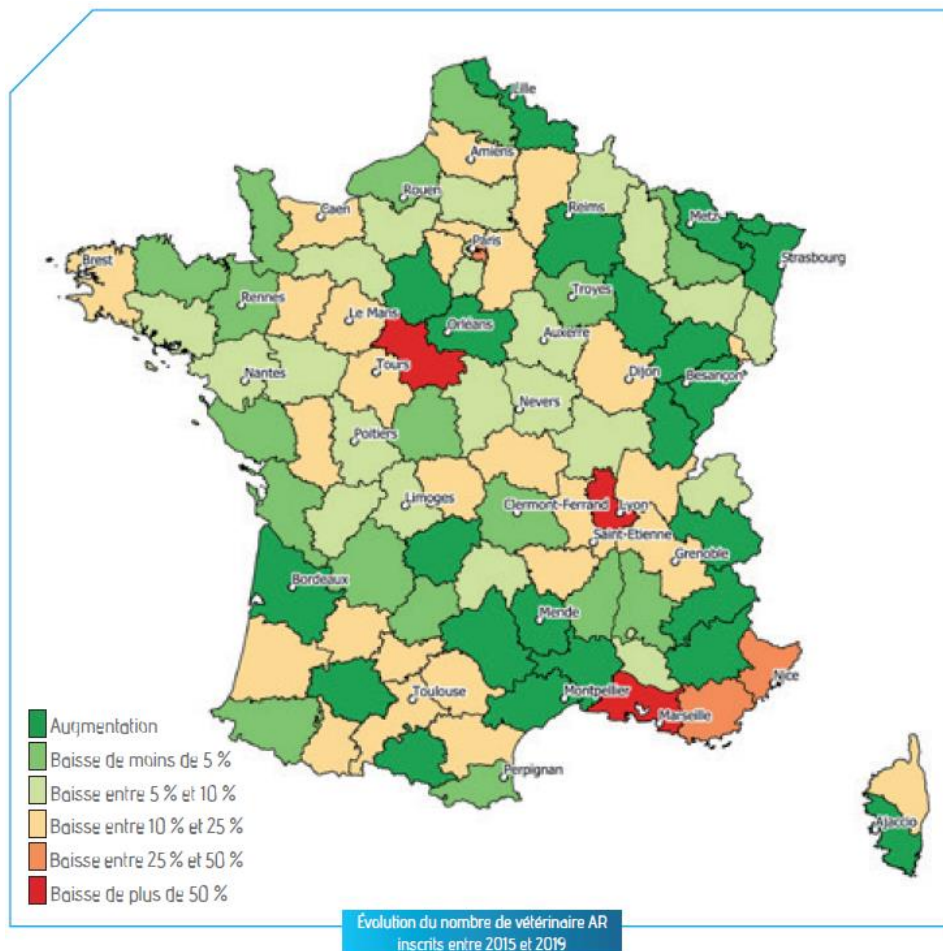


Figure 3: Carte présentant l'évolution du nombre de vétérinaires déclarant une activité rurale entre 2015 et 2019 (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020).

Ainsi, on peut se demander si le dépeuplement des vétérinaires pratiquant l'activité de soins aux animaux de rente n'est pas corrélé à la diminution du nombre d'élevages dans les territoires concernés.

(c) Face à la diminution globale du nombre d'élevages, la désertification des vétérinaires ruraux a-t-elle un impact sur l'accès aux soins vétérinaires pour les éleveurs ?

Jusqu'aux années 1950, les agriculteurs représentaient une très grande majorité de la population mais ne représentent aujourd'hui qu'une petite minorité, même au sein des territoires ruraux (HERAULT 2016).

Le tableau ci-dessous montre la baisse importante du nombre d'exploitations agricoles depuis les années 1950. L'augmentation de taille des exploitations est liée à cette régression : rachat de terres lors des départs à la retraite, regroupement des exploitants agricoles pour diminuer les contraintes etc. Par conséquent, le nombre d'exploitations individuelles diminue considérablement (-4.3% par an) (PIET et SAINT-CYR 2018).

Tableau 1: Evolution du nombre et de la taille des exploitations agricoles dans le temps [Sources personnelles, à partir des données de la publication "Projection de la population des exploitations agricoles françaises à l'horizon 2025" (PIET et SAINT-CYR, 2018)]

Années	1955	2010	2016
Nombre d'exploitations agricoles	2.3 millions	489 000	440 000
Surface moyenne/exploitation agricole (ha)	14 ha	55 ha	63 ha

En 2016, on compte un peu moins de 440 000 exploitations agricoles en France métropolitaine, soit une baisse de 11% par rapport à 2010. Cette régression est plus marquée dans les filières d'élevages (-15%), notamment dans les élevages bovins mixtes (-34%) et les polycultures-élevages (-22%) (AGRESTE 2018). Elle est également dépendante des territoires : elle est plus marquée dans les zones de polyculture-élevage, où il devient plus rentable d'exploiter les sols pour les cultures que de faire de l'élevage. Ainsi, cette régression est moins importante dans les zones de montagne-piémont (où certaines surfaces ne peuvent être que pâturer par les animaux d'élevage).

Ainsi, face à ce déclin des filières d'élevages dans certains territoires, la demande en services vétérinaires (pour des soins aux animaux de rente) pourrait décliner de façon concomitante. Il est donc important d'évaluer la réalité de déserts vétérinaires en France en déterminant la densité vétérinaire en fonction du nombre d'UGB dans les différents territoires français, comme le fait la carte ci-dessous (extraite de l'Atlas démographique de la profession vétérinaire 2020). Les zones teintées d'ocre/marron ont une densité vétérinaire inférieure à 1 vétérinaire (équivalent d'un praticien exclusif en animaux de rente) pour 10 000 UGB et peuvent donc être considérées comme des déserts vétérinaires (couverture en soins vétérinaires insuffisante). Ainsi, on peut voir qu'il est difficile d'identifier de grandes zones de désertification vétérinaire mais plutôt de petites zones, correspondantes à des cantons. Au sein d'un même département, il y a donc des cantons où la couverture vétérinaire est suffisante tandis que d'autres cantons plus ou moins voisins connaissent un déficit important en nombre de praticiens ruraux. Certaines zones semblent plus touchées, notamment les régions Île de France et PACA. La densité de vétérinaires pratiquant une activité de soins aux animaux de rente n'y est pas suffisante pour assurer les soins et suivis vétérinaires dans les élevages, malgré un faible nombre d'UGB par canton sur ces territoires (présence majoritaire de petits élevages, fermes pédagogiques ect).

Les déserts vétérinaires sont donc présents dans des territoires strictement ruraux mais également dans des territoires péri-urbains. Ceci s'explique notamment par le fait que la diminution du nombre d'élevages dans ces territoires a entraîné une augmentation du rayon d'action des vétérinaires d'où des coûts de déplacement pour les vétérinaires plus élevés. Ainsi, les vétérinaires pratiquant une activité occasionnelle de soins aux animaux de rente préfèrent se tourner vers l'activité de soins aux animaux de compagnie, moins contraignante et plus rentable pour eux (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

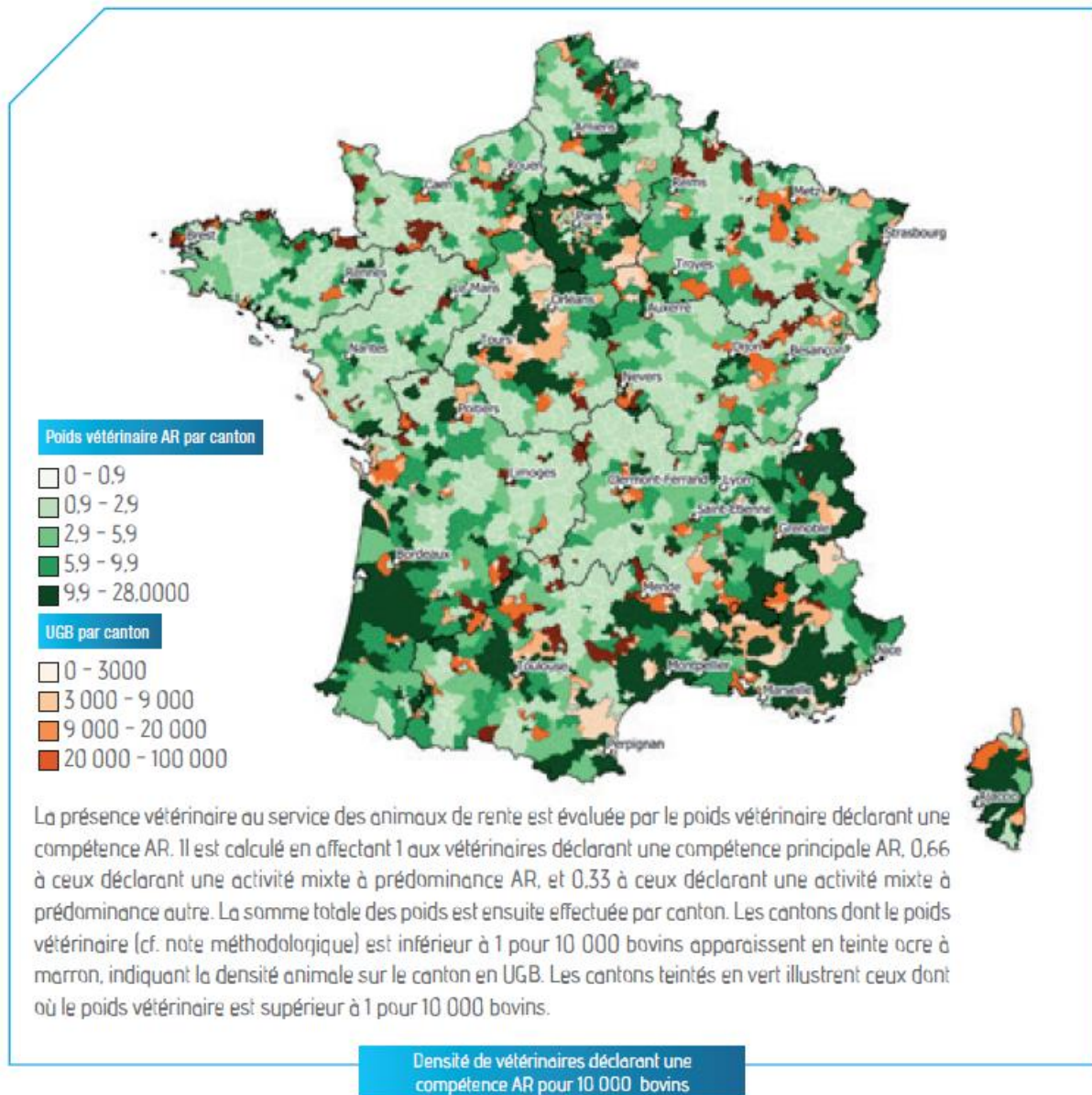


Figure 4: Densité de vétérinaires déclarant une compétence en activité "Animaux de rente" pour 10 000 bovins (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020).

Une enquête a été réalisée aux Etats-Unis auprès de plus de 2 000 éleveurs portant sur l'accès aux soins vétérinaires dans leur élevage. 81.4% des éleveurs déclarent ne pas avoir eu de problèmes d'accès aux soins vétérinaires durant la dernière année. Parmi les 18.6% ayant eu un ou des problèmes d'accès aux soins vétérinaires, 52% identifient un problème de délai d'intervention du vétérinaire sur leur élevage et moins de 4% identifient un manque d'accessibilité d'un vétérinaire dans la spécialité souhaitée. Ainsi, 58% des éleveurs pensent que les déserts vétérinaires ruraux n'existent pas. L'information sur l'évolution future de la

profession vétérinaire (désintérêt croissant des jeunes diplômés pour l'activité rurale, arrêt de certains praticiens ruraux, difficulté à recruter dans les territoires ruraux etc) auprès des éleveurs paraît donc essentielle pour mobiliser les différents acteurs dans la lutte contre la désertification des vétérinaires en activité de soins aux animaux de rente (JENSEN et al. 2009).

En termes d'accès aux soins vétérinaires pour les animaux de rente, à une échelle locale, les territoires français sont donc très inégaux. Mais la présence de déserts vétérinaires en France, même s'ils semblent actuellement se concentrer sur de petites zones rurales, est une réalité et peut avoir des impacts aux niveaux sanitaire, économique et social.

B) Des déserts vétérinaires aux conséquences sanitaires, économiques et sociales

1) Un maillage sanitaire essentiel pour garantir la santé et le bien-être des animaux d'élevages

La filière élevage a connu de nombreuses crises sanitaires durant ces dernières années : Encéphalopathie spongiforme bovine en 1996, Fièvre aphteuse en 2001, Grippe aviaire en 2005 et 2015, la Fièvre Catarrhale Ovine en 2006 (FEVRIER 2012), la Peste porcine Africaine depuis 2017 etc. Le maillage sanitaire (lié à la présence de vétérinaires sanitaires sur les territoires) et la bonne coordination avec les services vétérinaires ont été des éléments essentiels à la gestion de ces crises. En effet, le vétérinaire praticien rural représente le premier maillon de la veille sanitaire pour la gestion des foyers de maladies animales et de zoonoses (DERNAT 2016). Il est l'interlocuteur privilégié des éleveurs lors de la mise en place de plans d'urgence sanitaires (ex : lors de la crise sanitaire de la grippe aviaire) mais aussi lors de la surveillance épidémiologique des maladies émergentes, notamment lors des visites sanitaires obligatoires en élevages. Cette surveillance est d'autant plus importante dans les milieux de montagne où la plupart des élevages montent en estive, donc se mélangent entre eux et avec la faune sauvage. Les facteurs de risques sanitaires y sont donc beaucoup plus élevés et le maillage sanitaire essentiel (ROY, 2014).

Pourtant, le maillage sanitaire en France s'effrite à cause, selon les vétérinaires, d'un manque de reconnaissance de l'Etat envers les vétérinaires sanitaires, de missions peu rémunératrices etc. En effet, la part des missions allouées par l'Etat aux vétérinaires sanitaires est devenue très minoritaire dans le revenu des vétérinaires : elle est passée de 30% en 1991 à 3% en 2006. Aussi, particulièrement en zones montagnes, ces missions de veille sanitaire (prophylaxie collective notamment) sont peu rémunératrices car les temps de trajet sont longs et les routes sinueuses, très peu de moyens de contention sont mis en œuvre, les élevages comportent de multiples sites etc. C'est une des raisons pour lesquelles, aujourd'hui, des éleveurs se retrouvent « en zone blanche », sans vétérinaire sanitaire pour leur élevage (ROY, 2014).

D'autres risques sanitaires doivent également être pris en compte. Au niveau déontologique, la permanence et la continuité de soins vétérinaires doivent être respectées afin de garantir le bien-être des animaux d'élevage. Or, si aucun vétérinaire n'est en capacité d'apporter des soins aux animaux d'élevage, on est dans un contexte de défaut de continuité des soins. Ainsi, l'éleveur peut être amené à se démener seul face à des cas complexes qui nécessiteraient des soins réalisables uniquement par un vétérinaire. Face à la désertification

des vétérinaires ruraux, se pose alors la question du bien-être animal et du risque de souffrance animale (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

L'enjeu sanitaire du maintien des vétérinaires en zones rurales est donc primordial car il est totalement ancré dans le concept récent de « One Health », qui lie la santé animale et la santé humaine. La surveillance épidémiologique des maladies en élevage paraît alors essentielle et n'est possible que par la présence de vétérinaires sur les territoires, d'autant plus que ces vétérinaires impactent la vie sociale et économique de ces territoires.

2) Un impact socio-économique significatif à l'échelle locale

Un enjeu d'abord économique est à prendre en compte pour lutter contre la désertification vétérinaire. En effet, les praticiens ruraux sont des acteurs principaux de la filière d'élevage car ils permettent de maintenir un niveau sanitaire élevé dans les élevages. Dans les déserts vétérinaires, les troupeaux ne seraient pas ou peu suivis donc les pertes économiques seraient importantes pour les éleveurs : perte de niveau de production et de qualité des produits, augmentation du coût de contrôle des maladies, d'où une diminution des revenus des éleveurs. Par conséquent, la viabilité des exploitations agricoles en seraient fragilisées (DERNAT et SIMEONE 2014). Des conséquences économiques à l'échelle de la filière de l'élevage seraient également à déplorer : problèmes pour l'exportation des animaux d'élevages, épidémie de maladies animales etc (TRUCHET, Mauhe, et Herve 2017).

La vie sociale dans les territoires ruraux en serait également impactée. En effet, le vétérinaire rural peut être un lien social pour les populations les plus isolées (DERNAT 2016). Il est un acteur à part entière de la vie rurale puisqu'il peut également s'investir au niveau politique, par exemple en siégeant au conseil municipal, ou au niveau associatif. De plus, les déserts vétérinaires en territoires ruraux entraîneraient inéluctablement la disparition des élevages dans ces zones-là, à long terme (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019). L'attractivité de ces territoires ruraux n'en seraient alors qu'encore plus dégradées. La perte de la population des vétérinaires dans les territoires ruraux représenterait également une « perte d'habitants qualifiés et aisés » donc une diminution du capital social dans ces territoires. Les vétérinaires, par leur haut niveau de revenus, peuvent fournir des ressources fiscales utiles pour maintenir des services publics dans les zones rurales isolées. L'attrait pour la vie en territoire rural serait alors encore plus réduit (TRUCHET et al. 2017).

Ainsi, conserver un maillage sanitaire suffisant et garantir la présence de vétérinaires en nombre suffisant dans les territoires d'élevages représentent des enjeux à la fois sanitaires, économiques et sociaux. Il devient alors essentiel de déterminer les causes qui poussent les vétérinaires à ne pas choisir ou à cesser de pratiquer une activité de soins aux animaux de production, afin de trouver des solutions adéquates à la désertification des vétérinaires en territoires ruraux.

C) Quels facteurs influencent le choix des vétérinaires de s'installer et de maintenir une activité de soins aux animaux de rente ?

Le choix de pratiquer et de conserver une activité de soins aux animaux de production pour les vétérinaires dépend de divers facteurs. Dans le rapport CGAAER de 2019, les principaux facteurs sont l'ignorance de la plupart des étudiants vétérinaires sur la vie en milieu rural et sur l'activité de soins aux animaux de rente, la forte perte d'attrait pour les

territoires ruraux (diminution des services publics, éloignement des commerces, déplacements longs et nombreux, difficulté d'emploi pour le conjoint...) et une image préconçue sur un équilibre de vies professionnelle et personnelle insatisfaisant (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Nous allons donc nous attacher à analyser les facteurs qui pourraient influencer le choix de carrière des étudiants vétérinaires, puis les facteurs qui pourraient entraîner un arrêt de l'activité de soins aux animaux de production chez les vétérinaires diplômés.

1) Quels facteurs influencent le choix de carrière des étudiants vétérinaires ?

(a) L'influence du genre sur le choix de carrière, une réalité ?

Aujourd'hui, 54.2% des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre sont des femmes. La féminisation de la profession a été progressive et est relativement récente. En effet, dans la catégorie de population des moins de quarante ans, 71.3% des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre sont des femmes (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire 2020). Cette féminisation de la profession a souvent été rendue responsable du désintérêt croissant des jeunes vétérinaires pour l'activité de soins aux animaux de production. Pourtant, dans la catégorie d'âge des moins de quarante ans, le nombre de femmes vétérinaires déclarant une activité de soins aux animaux de production est supérieur à celui des hommes vétérinaires. Il semble donc que la féminisation ne soit pas un réel frein à l'exercice vétérinaire en milieu rural, puisque de nombreuses jeunes femmes vétérinaires choisissent de pratiquer une activité rurale (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019). Cet élément est appuyé par la figure 5 (extraite de l'Atlas démographique de la profession vétérinaire 2020), où l'on voit que le nombre de femmes entrants ayant une activité rurale principale est plus de deux fois supérieur à celui des hommes entrants. Par ailleurs, dans la population entrante, les hommes (comme les femmes) choisissent en majorité de s'orienter vers l'activité de soins aux animaux de compagnie.

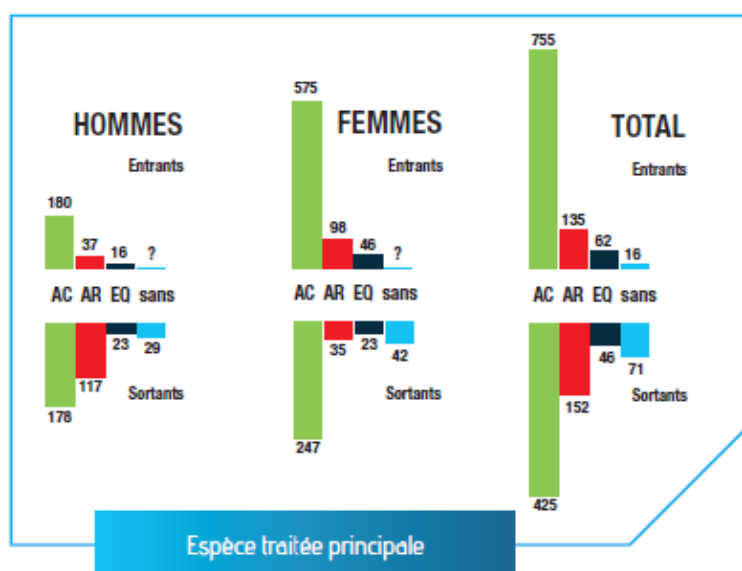


Figure 5: Balance entrants/sortants du tableau de l'Ordre National Vétérinaire en fonction du genre et de l'espèce traitée principale (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020).

Pourtant, plusieurs études ont montré que les femmes montrent moins d'intérêt pour l'activité vétérinaire de soins aux animaux de production. Dans une étude portée par Pr. Sans, en France, 1080 étudiants de quatre promotions consécutives (2005, 2006, 2007, 2008) ont été enquêtés lors de leur entrée en Ecoles Nationales Vétérinaires. Il leur a été demandé de classer par ordre de préférence leur futur choix de carrière dans le métier vétérinaire. Il s'est avéré que les hommes ont une préférence significative pour l'activité de soins aux animaux de production par rapport aux femmes (SANS et al. 2011b). Ainsi, il semblerait qu'en proportion, les étudiants (plus que les étudiantes) préfèrent s'orienter vers une pratique rurale.

En Suisse, où la situation y est semblable, la sociologue M. Surdez analyse le processus de féminisation de la profession vétérinaire. Elle réalise 30 entretiens avec des étudiants vétérinaires, des fils de vétérinaires, des vétérinaires praticiens et des vétérinaires retraités. Elle en conclut que la féminisation est certes concomitante à la recomposition des spécialisations, mais qu'elle n'en est pas nécessairement le facteur central. En effet, comme l'activité des animaux de compagnie est en pleine expansion et comme la profession vétérinaire compte de plus en plus de femmes, les femmes sont plus incitées à choisir cette activité (SURDEZ 2009).

Dans sa thèse, GRANDADAM voit les choses sous un autre angle et se pose la question de la raison pour laquelle les femmes ne se tournent pas vers l'activité de soins aux animaux de production. Il met alors en avant la difficulté d'être une femme voulant exercer une pratique rurale. En effet, les femmes sont souvent difficilement intégrées en tant que vétérinaire rurale car elles sont jugées moins compétentes, une moindre force physique étant le principal argument. Les femmes seraient également plus demandeuses de temps libre pour la gestion de la vie familiale. C'est donc en partie à cause de l'investissement personnel supplémentaire que les femmes doivent mettre en œuvre, face aux stéréotypes encore bien ancrés dans la profession vétérinaire, qu'elles renoncent à s'engager dans la pratique rurale (GRANDADAM 2010).

On peut donc admettre qu'en entrée en ENV, la proportion d'hommes, par rapport à la proportion de femmes, souhaitant pratiquer une activité de soins aux animaux de rente soit plus élevée. Mais il convient d'être prudent avec cette constatation car, de plus en plus d'hommes choisissent également de s'orienter vers une activité de soins aux animaux de compagnie (plutôt que vers une activité de soins aux animaux de rente). Le déclin du nombre de praticiens ruraux serait donc plus dû à une évolution sociétale, où le confort de vie, le dégagement de temps libre et l'équilibre des vies professionnelle et personnelle sont essentiels, qu'à la féminisation de la profession (LECOEUR 2013).

L'influence du genre est donc discutable mais semblerait minime par rapport à d'autres facteurs de choix de carrière pour les étudiants. Ainsi, de nombreuses études montrent que l'origine sociale des étudiants a un impact important sur leur choix de carrière vétérinaire.

(b) Être issu(e) du milieu rural et/ou de l'élevage, facteur favorisant un choix de carrière en activité de soins aux animaux de rente ?

Une autre cause de désaffection des étudiants pour l'activité rurale a été mise en avant : l'origine urbaine croissante des étudiants entrant en Ecoles Nationales Vétérinaires. En effet, il y a quelques décennies, les étudiants étaient majoritairement issus de familles

d'éleveurs ou de vétérinaires (DERNAT 2016). De nos jours, les étudiants sont majoritairement issus de milieux urbains et n'ont que peu ou pas de connaissances sur l'élevage et les milieux ruraux.

Dans l'étude portée par Pr. Sans, où 1080 étudiants ont été enquêtés lors de leur entrée en ENV, l'un des résultats est probant : 35.7% des étudiants ayant un élevage familial (contre seulement 8.7% des autres étudiants) classe l'activité de soins aux animaux de production en premier choix de carrière (SANS et al. 2011b). Il paraît donc qu'un contact avec le monde de l'élevage dès l'enfance encouragerait les étudiants vétérinaires à envisager une carrière dans l'activité de soins aux animaux de rente.

Aussi, dans une autre étude réalisée aux Etats-Unis, 134 vétérinaires (dont 26 ayant grandi dans un élevage) ont été enquêtés dans le but d'évaluer l'impact d'une origine en lien avec l'élevage sur la profession du vétérinaire. Les résultats montrent que 83% des vétérinaires ayant grandi dans une ferme (contre 55% des autres vétérinaires) choisissent de pratiquer une activité mixte (avec une part d'activité rurale) pour leur premier emploi. Cependant, ce pourcentage baisse fortement après 10 ans d'expérience : en effet, seulement 28% de ceux ayant grandi dans une ferme maintiennent une activité de soins aux animaux de rente (contre 14% pour les autres). On remarque donc que, même pour les vétérinaires issus du monde de l'élevage, le maintien de l'activité rurale dans la carrière de vétérinaire n'est pas systématique. D'autres facteurs doivent donc être pris en compte, l'origine des vétérinaires n'explique pas à elle seule le choix de leur domaine d'activité (HEATH 2007).

Dans une étude américaine dont l'objectif était d'identifier les facteurs associés au choix du domaine d'activité « Animaux de production », 1320 vétérinaires et étudiants vétérinaires ont répondu à une enquête en ligne. Il s'est avéré que le pourcentage de vétérinaires/étudiants vétérinaires ayant grandi en milieu rural et ayant un intérêt pour l'activité de soins aux animaux de rente est significativement plus élevé que celui des vétérinaires/étudiants vétérinaires ayant grandi en milieu urbain et ayant un intérêt pour l'activité rurale. Ainsi, être issu du milieu rural serait un facteur favorisant le choix d'une activité rurale (VILLARROEL et al. 2010a).

Une étude britannique comprenant 261 jeunes vétérinaires diplômés (enquêtés 6 mois après obtention de leur diplôme) avait pour objectif de montrer un lien éventuel entre le milieu d'origine (milieu dans lequel le jeune vétérinaire a grandi) et le choix de carrière. Ainsi, des différences significatives ont pu être mises en évidence : plus de vétérinaires issus des centres-villes ou petites villes pratiquent (et souhaitent pratiquer) une activité de soins aux animaux de compagnie, tandis que plus de vétérinaires issus de villages ou zones rurales souhaitent pratiquer une activité de soins aux animaux de rente. Cependant, l'opinion selon laquelle les étudiants issus du milieu rural deviennent vétérinaire rural et les étudiants issus du milieu urbain deviennent vétérinaire canin est quelque peu réductrice. Mais il paraît évident que plus de vétérinaires issus des zones rurales choisissent d'exercer une activité de soins aux animaux de rente, en comparaison au nombre de vétérinaires issus de zones urbaines qui choisissent d'exercer une activité rurale (KINNISON et MAY, 2013).

Ainsi, il semblerait que l'origine sociale des étudiants vétérinaires influence leur choix de carrière. Cependant, cette vision paraît trop réductrice car tous les étudiants issus du milieu rural ne choisissent pas systématiquement une carrière dans l'activité de soins aux animaux de rente. Par ailleurs, certains cessent cette activité durant leur carrière. Il apparaît donc que

d'autres éléments doivent être pris en compte pour comprendre les choix de carrière des étudiants vétérinaires, comme l'exposition aux différents domaines d'activité vétérinaire et à la réalité du terrain pendant le cursus de formation vétérinaire.

(c) Se confronter à la réalité du métier de vétérinaire pendant la formation en Ecoles Nationales Vétérinaires

La confrontation à la réalité du métier vétérinaire sur le terrain est essentielle pour les étudiants vétérinaires, afin qu'ils puissent se faire une représentation réaliste de leur future profession.

Dans sa thèse portant sur les « Origines, motivations et souhaits d'orientation professionnelle des étudiants vétérinaires », Langford demande aux étudiants de la promotion 2005 de classer leurs préférences de choix de carrière, en 1^{ère} et en 3^{ème} année. En fait, trois enquêtes chez les étudiants des quatre ENV françaises entrés en 2005 (soit 217 étudiants) ont été réalisées : une à leur entrée en ENV, une lors du 1^{er} semestre de 2nd année et une dernière en fin de 3^{ème} année. Elles portent sur les souhaits de carrière et l'importance de certains facteurs dans la construction de leur projet professionnel (par un système de points). Lors de l'entrée en ENV des étudiants questionnés, les trois activités vétérinaires qui prédominent sont : Mixte (27.3% des points attribués), Faune sauvage (23.5%), Animaux de compagnie (14.8%). Ainsi, ce classement montre que les étudiants ont une fausse idée du métier de vétérinaire : en effet, très peu de vétérinaires exercent aujourd'hui une activité Faune sauvage (LANGFORD 2010). Il existe donc un fossé entre les désirs des étudiants entrant en ENV et les disponibilités d'emplois dans la profession vétérinaire. Des connaissances très limitées sur la réalité du métier vétérinaire et une image idéalisée de la profession vétérinaire (véhiculée par les médias et l'imaginaire des étudiants qui considèrent le vétérinaire comme le « docteur des animaux ») seraient à l'origine de ce fossé. Cependant, la vision des étudiants évolue lors de leur cursus en ENV puisque seulement 9.7% des points sont attribués à l'activité Faune sauvage dans les préférences des étudiants en 3^{ème} année. Ainsi, les expériences dans le monde professionnel (notamment à travers les stages et l'entrée en clinique des ENV) sont primordiales pour permettre aux étudiants vétérinaires de se rendre compte de la réalité du métier vétérinaire (LANGFORD 2010).

Par ailleurs, en utilisant ces mêmes données, il a été montré que deux tiers des étudiants ont changé de choix de carrière entre leur 1^{ère} et leur 3^{ème} année. Ils mettent en avant l'importance des stages dans ce changement (64% des points attribués). Cette confrontation à la réalité du terrain permet donc aux étudiants vétérinaires de découvrir des domaines d'activités dont ils ne connaissaient rien ou dont ils avaient une image préconçue. Les expériences en milieu professionnel participent ainsi grandement à la construction du projet professionnel des étudiants (SANS et al., 2011).

Aussi, dans sa thèse, Dernas voit le cursus de formation vétérinaire comme une « transition professionnelle » vers le métier de vétérinaire, où l'étudiant doit être capable de se projeter dans son futur lieu d'installation. Pourtant, cette réflexion sur le choix du lieu d'installation n'apparaît que tardivement chez les étudiants vétérinaires. En effet, lors de leurs stages, les étudiants se focalisent sur les actes techniques sans se rendre compte de la complexité de l'environnement de travail en clinique vétérinaire (DERNAS 2016). Les stages doivent également avoir pour but de faire évoluer les représentations des étudiants vers des représentations socio-professionnelles du métier vétérinaire justes et solides (DERNAS et

SIMEONE 2014). Pour cela, Dernat souligne l'importance de favoriser la mobilité des stages. En effet, les étudiants vétérinaires qui réalisent tous leurs stages proches du domicile familial ou proches de leur ENV d'origine ont parfois une vision tronquée du milieu professionnel vétérinaire. Ils peuvent alors généraliser certains attributs locaux à tout un domaine d'activité, ce qui peut alors entraîner le rejet de ce domaine si ces attributs ne correspondent pas aux attentes de l'étudiant. *A contrario*, les étudiants qui effectuent des stages dans des lieux variés (régions allaitantes, régions laitières...) semblent avoir des représentations plus complexes de leur milieu professionnel et moins déterminées par des situations locales. Ces étudiants auraient alors un attrait plus important pour l'activité de soins aux animaux de rente. Par conséquent, multiplier les expériences de stages dans différents environnements ruraux permettraient de lever certains freins au choix de l'activité de soins aux animaux de production dans les territoires ruraux (DERNAT et SIMEONE 2015).

Les expériences en milieu professionnel (stages, entrée en clinique, cliniques ambulantes...) permettent aux étudiants d'envisager et confronter leurs aspirations à la réalité du terrain. Réaliser des stages dans des milieux ruraux variés pourraient alors inciter les étudiants à se tourner vers une activité de soins aux animaux de rente, car ils acquièrent une meilleure représentation socio-professionnelle du métier vétérinaire dans les territoires français ruraux (DERNAT et SIMEONE 2014). Pourtant, certains freins au choix de l'activité rurale subsistent encore pour les étudiants, liés principalement aux conditions de travail et à la qualité de vie perçues négativement.

(d) L'importance de la qualité de vie future dans le choix de carrière

Une étude américaine a montré que la philosophie de travail a beaucoup évolué au fil des générations. En effet, la génération née avant 1964 résume leur philosophie de vie par la citation suivante : « Vivre pour travailler », alors que la génération actuelle a plutôt le mode de pensée suivant : « Travailler pour vivre » (JELINSKI et al. 2008). Cette nouvelle philosophie de vie montre toute l'importance de la qualité de vie dans le choix de carrière pour les étudiants actuels. Ainsi, les étudiants vétérinaires sont aujourd'hui à la recherche d'un travail épanouissant et laissant du temps libre pour les loisirs et la vie familiale. L'attractivité des potentiels territoires d'installation et l'environnement de travail sont alors des facteurs essentiels de choix de carrière pour les étudiants.

(i) La perte d'attractivité des territoires ruraux, à l'origine d'une désaffection de l'activité de soins aux animaux de rente ?

Les vétérinaires ruraux peinent aujourd'hui à recruter et à céder leur clientèle à de jeunes vétérinaires. Cette difficulté s'explique en partie par la faible attractivité des territoires ruraux, perçus comme des zones isolées de tout et notamment des progrès techniques et sociaux. Cette représentation de la « France profonde » est encore bien ancrée dans les populations et nuit à l'attractivité de ces territoires (FEVRIER 2012). D'autres caractéristiques de ces territoires incitent peu les jeunes à s'y installer : éloignement des métropoles (donc de certaines commodités, loisirs et activités culturelles), rudesse du climat notamment dans les zones de montagnes (froid, intempéries, neige...), faible densité de population (peu d'universités et écoles d'enseignement supérieur, peu de commerces spécialisés)... (FEVRIER 2012). L'accès aux services publics est également une préoccupation majeure des jeunes diplômés. Pourtant, certains atouts du milieu rural devraient davantage être mis en avant : mode de vie rural calme et apaisant, présence de beaux

paysages, gastronomie riche et variée, ambiance conviviale des villages etc. (FEVRIER 2012).

Ainsi, le choix de l'étudiant de s'installer dans tel territoire dépend surtout de sa représentation de ce territoire. On peut donc se demander : quelle représentation les étudiants vétérinaires se font-ils du territoire rural ? Dans sa thèse, Dernas analyse la perception des territoires ruraux chez les étudiants vétérinaires et essaie de « comprendre » leur choix de carrière. Il tente ensuite d'« agir » grâce à un « Jeu de territoires » qui a pour but de modifier la représentation des étudiants vétérinaires sur la vie dans les territoires ruraux. L'objectif général est d'inciter les étudiants à se projeter en tant que vétérinaire praticien rural et donc à favoriser leur orientation vers une activité de soins aux animaux de rente. En effet, dans le métier vétérinaire, les caractéristiques professionnelles sont très liées aux caractéristiques spatiales : un vétérinaire travaillant en centre-ville de Toulouse aura des missions différentes de celui travaillant dans la campagne lozérienne. Les représentations socio-professionnelles (forgées par un processus de professionnalisation pendant le cursus en ENV) et les représentations socio-spatiales (par rapport au lieu d'installation envisagé) sont donc entremêlées (DERNAT 2016). Ainsi, certains étudiants vont rejeter l'activité de soins aux animaux de production avec le territoire rural perçu comme isolé et peu dynamique, tandis que la plupart de ceux qui choisiront d'exercer cette activité le feront parce qu'ils sont attirés par un mode de vie rural (DERNAT et JOHANY, 2018).

La proximité de services et commodités (école, médecins, commerces alimentaires...) et des loisirs et activités culturelles (activités sportives, cinémas, musées...) ainsi que la disponibilité d'emplois pour le conjoint jouent un rôle clé dans le choix de carrière des étudiants vétérinaires. Vaincre l'image négative de la ruralité, valoriser le mode de vie rural chez les étudiants vétérinaires et maintenir l'accès aux services, commodités, loisirs dans les territoires ruraux peuvent donc être des leviers d'action pour inciter les jeunes vétérinaires à s'orienter vers une activité de soins aux animaux de rente (DERNAT et JOHANY, 2018).

Le dynamisme des territoires ruraux est donc un enjeu primordial pour encourager les jeunes vétérinaires à s'y installer, car leur qualité de vie en dépend. Mais l'activité professionnelle choisie étant également très liée à l'environnement de travail, les étudiants prennent également en compte les conditions de travail pour faire leur choix de carrière.

(ii) Des conditions de travail du praticien rural perçues comme difficiles par les étudiants vétérinaires

Une étude a été réalisée dans la région Rhône-Alpes en France par Dernas en 2011 et incluait tous les étudiants inscrits en classes préparatoires BCPST et en Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon (toutes promotions confondues). 533 étudiants ont donc répondu à un questionnaire incluant une liste de mots à citer pour caractériser le métier vétérinaire rural (DERNAT et SIMEONE, 2014). Cinq catégories de mots ou expressions ont alors été identifiées : « Agriculture et environnement », « Travail et emploi », « Médecine et santé », « Animaux et végétaux », « Comportements et sentiments ». Les catégories « Agriculture et environnement » et « Travail emploi » représentent 20% des mots cités. Ces deux thèmes sont donc d'une importance centrale dans la perception du métier de vétérinaire rural par les étudiants. De plus, il apparaît que les mots cités dans la catégorie « Travail et emploi » sont tous connotés de façon négative : « Conditions difficiles, Froid, Dangereux, Dur etc. ». Ainsi, il semblerait que la médecine des animaux de rente (prophylaxie, obstétrique...) et

l'environnement de travail (contact avec les éleveurs, campagne, nature...) sont plutôt des points positifs pour les étudiants, tandis que les conditions de travail en activité rurale (plein temps, déplacements, physique...) sont de réels inconvénients pour eux. On remarque également que les termes cités par les étudiants évoluent au cours du cursus : plus l'année de formation augmente, plus les étudiants ont des propos techniques et prennent beaucoup plus en considération les contraintes de travail. Ceci traduit un « processus de professionnalisation » chez les étudiants vétérinaires au cours de leur cursus. La représentation socio-professionnelle de l'activité de soins aux animaux de rente chez les étudiants se construit autour quatre axes : « la relation à l'éleveur, la médecine vétérinaire, l'environnement de travail et les conditions de travail, les trois premiers étant globalement connotés positivement, alors que le dernier est plutôt évalué négativement. » (DERNAT et SIMEONE, 2014).

Une autre étude a été menée dans l'Université canadienne de Calgary où 89 étudiants vétérinaires de trois promotions consécutives ont répondu à un questionnaire en début et en fin de leur cursus (HASHIZUME, Woloschuk, et Hecker 2015). Dans cette université, la part d'étudiants choisissant une activité rurale est importante, potentiellement due aux nombreuses expériences précoces en milieu rural. Quatre facteurs de choix sont évalués : attrait pour le milieu rural, l'équilibre entre vies personnelle et professionnelle, les opportunités d'emplois en activité rurale et le travail d'équipe. Trois de ces facteurs sont alors significativement modifiés lors du cursus de formation : le milieu rural semble moins attractif aux étudiants, l'équilibre de vie personnelle/professionnelle semble moins favorable et le travail en équipe semble également moins positif. Même les étudiants issus du milieu rural pensent l'équilibre de vie peu satisfaisant dans la pratique des soins aux animaux de rente. Cette vision plus négative par rapport à l'équilibre des vies personnelle et professionnelle pourrait alors être à l'origine d'un refus d'exercer une activité de soins aux animaux de rente (HASHIZUME et al. 2015).

Aujourd'hui, les étudiants vétérinaires (comme dans d'autres professions) aspirent à avoir un maximum de temps libre afin d'enrichir leur vie personnelle et leur vie familiale. La vie professionnelle ne doit donc pas être trop envahissante et leur temps de travail doit être minimisé. Dans sa thèse, Lecoeur étudie la construction du projet professionnel de trois étudiantes en 5^{ème} année d'ENV par des entretiens en face à face. Une des étudiantes, qui est entrée en ENV avec l'idée de choisir une activité rurale ou mixte, a décidé de ne pas poursuivre ce projet après un stage avec un vétérinaire praticien rural car c'est « *un métier trop dur physiquement, psychologiquement, il y a trop de contraintes de vie sociale, de temps libre. Voilà, et du coup je me suis dit : c'est pas du tout ça que je veux faire, c'est pas du tout comme ça que je vois ma vie.* » (LECOEUR 2013). Les propos de cette étudiante montrent aujourd'hui l'importance primordiale des conditions de travail. En effet, si ce n'est les conditions de travail du vétérinaire rural qui lui semblent très difficiles et presque insurmontables, l'étudiante aurait probablement poursuivi son projet professionnel d'exercer une activité de soins aux animaux de rente. Lors de ces trois entretiens, Lecoeur souligne que les trois étudiantes souhaitent de leur métier qu'il soit un « *accomplissement de soi* » : la qualité de vie au travail (ambiance, travail d'équipe, relations avec les clients) semble donc primordiale pour leur permettre de se sentir bien dans leur profession. Aussi, les trois étudiantes énoncent explicitement leur souhait d'avoir du temps libre pour enrichir leur vie personnelle (LECOEUR 2013).

Tout l'enjeu aujourd'hui est donc d'atténuer cette perception négative des conditions de travail du vétérinaire rural et de réussir à concilier l'exercice vétérinaire en milieu rural avec l'envie croissante de profiter de sa vie familiale et de ses loisirs.

Ainsi, le choix de carrière serait plus influencé par le parcours de professionnalisation des étudiants vétérinaires que par leur genre ou leur origine sociale. Le cursus de formation en ENV est donc essentiel pour permettre aux étudiants de se confronter à la réalité du métier vétérinaire (notamment en activité de soins aux animaux de production) en multipliant les stages et autres expériences professionnelles. Enfin, la qualité de vie, dans leur travail mais aussi dans leur environnement social, est indispensable pour les étudiants, surtout en fin de cursus. Il convient donc de défaire les idées préconçues que les étudiants peuvent avoir sur les territoires ruraux mais aussi sur les conditions de travail du praticien rural.

La réalisation de stages en milieu rural et l'atténuation des représentations négatives du territoire rural et de l'activité de soins aux animaux de rente seraient alors les deux principaux facteurs sur lesquels les ENV doivent s'appuyer afin d'inciter les étudiants à se tourner vers une activité rurale. Pourtant, parmi les étudiants ayant choisi d'exercer une activité rurale, certains décident de cesser cette activité, plus ou moins longtemps après obtention de leur diplôme.

2) Quels facteurs causent une cessation d'activité de soins aux animaux de rente chez les vétérinaires diplômés ?

De plus en plus de vétérinaires diplômés pratiquant une activité mixte choisissent d'arrêter leur activité de soins aux animaux de rente, soit en changeant d'emploi (lorsqu'on est salarié) soit en modifiant les domaines de compétences de sa clinique (lorsqu'on a sa propre clinique). En effet, ils se tournent pour la plupart vers une activité de soins aux animaux de compagnie exclusive.

Une étude a été réalisée aux Etats-Unis dans le but d'identifier les facteurs de décision pour cesser l'activité de soins aux animaux de rente. 805 vétérinaires travaillant ou ayant travaillé en activité rurale y ont répondu. Il en résulte que 30.6% des vétérinaires enquêtés ne pratiquent plus d'activité rurale, dont 93.9% l'ont arrêté après plus de 5 ans d'expérience et 75.2% après plus de 12 ans d'expérience. Cette cessation d'activité se fait donc en général sur le long terme, après plusieurs années d'expérience. Concernant le changement de carrière, 33.7% des vétérinaires ayant arrêté l'activité rurale se sont tournés vers une activité de soins aux animaux de compagnie exclusive et 29.3% ont poursuivi leurs études (internat, résidence etc...) (VILLARROEL et al., 2010).

Deux causes aux enjeux très différents peuvent alors être identifiées : la perte de rentabilité économique de l'activité rurale dans certains territoires, mais aussi des facteurs d'insatisfaction professionnelle (liés aux conditions de travail, à court et long termes).

(a) Une perte de rentabilité économique de l'activité rurale dans certains territoires

Le problème de la rentabilité économique de l'activité rurale est particulièrement épineux, surtout dans les zones où les élevages sont peu nombreux et où les cliniques ont une activité rurale très mineure (donc le plus souvent en milieu péri-urbain). En effet, en-dessous de 20% d'activité rurale dans une clinique à activité mixte, l'activité rurale devient peu rentable (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019). Le plus souvent, la rentabilité

économique de l'activité ne tient qu'à la vente des médicaments, qui représente une large part du chiffre d'affaires dans l'activité de soins aux animaux de rente (entre 25 et 50%). Les interventions d'urgence sont considérées peu rentables car chronophages, particulièrement en zones de montagne. En plus, les vétérinaires doivent faire face à des difficultés de paiement de la part de certains éleveurs, engagés dans des filières d'élevages peu rémunératrices (GUYOT 2020).

Un enchaînement de circonstances entraîne alors l'apparition des déserts vétérinaires : lors de l'arrêt de l'activité rurale par certains vétérinaires, les vétérinaires ruraux restants (situés dans la même région) connaissent une augmentation de leur rayon d'intervention dans les élevages et donc une augmentation de leurs frais de déplacements (due principalement à une augmentation du temps passé sur les trajets, considérée comme une perte de temps considérable). Les déplacements deviennent un vrai fardeau pour les vétérinaires ruraux, d'autant plus que les éleveurs ne les appellent souvent que pour les interventions d'urgence. En parallèle de cette activité rurale en régression, l'activité de soins aux animaux de compagnie au sein de ces cliniques mixtes est le plus souvent en plein essor. Des tensions internes peuvent alors se développer, dues à des inégalités de répartition de la charge de travail entre activités rurale et canine. De plus, l'activité canine permet de compenser la faible rentabilité de l'activité rurale mais seulement sur le court terme. A long terme, face aux contraintes supplémentaires imposées par l'activité rurale, la plupart de ces praticiens mixtes choisissent de cesser leur activité de soins aux animaux de rente. Et l'enchaînement continue, causant l'apparition des déserts vétérinaires en milieu péri-urbain (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Certes, la faible viabilité économique de l'activité rurale incite les vétérinaires à cesser leur activité de soins aux animaux de rente, mais ce facteur économique ne représente qu'une partie du problème. En effet, l'environnement et les conditions de travail jouent un rôle clé dans la décision des vétérinaires d'arrêter l'activité rurale.

(b) Des facteurs d'insatisfaction professionnelle

Ces facteurs d'insatisfaction professionnelle sont liés aux attentes des vétérinaires, qui peuvent évoluer dans le temps. Ainsi, lors de ses premiers emplois, le jeune vétérinaire placera une importance primordiale au soutien de son employeur et à la formation. Le vétérinaire avec plus d'expériences, lui, recherchera en priorité des conditions de travail idéales et du temps libre pour profiter de sa famille et de ses loisirs.

(i) L'importance de l'accompagnement des jeunes vétérinaires diplômés

Une étude canadienne a été réalisée et 67 vétérinaires de la promotion 2006 ont répondu à une enquête sur les origines, le premier emploi et les choix de carrière initial et actuel. Pour choisir leur premier emploi, les jeunes vétérinaires prennent en compte les éléments suivants : type d'activité, niveau de soutien par l'employeur, considérations familiales. La formation par un vétérinaire praticien semble primordiale pour les jeunes diplômés : 40% d'entre eux exercent dans une clinique où ils ont établi une relation particulière avec un vétérinaire (JELINSKI et al. 2008).

Dans une autre étude canadienne, 192 vétérinaires diplômés entre 2000 et 2004 ont été sollicités pour identifier les facteurs de choix de carrière juste après obtention du diplôme. Ainsi, deux facteurs influencent fortement la décision de quitter un premier emploi : le

nombre d'heures de travail et de gardes ainsi que le niveau de soutien par l'employeur. En effet, 38.3% des jeunes diplômés soulignent avoir quitter leur emploi à cause d'un manque de soutien de la part de leur employeur, à au moins une occasion durant leur carrière. Les femmes semblent plus concernées. Cette étude indique donc qu'une relation de « compagnonnage » en début de carrière est essentielle de la part des praticiens pour soutenir les jeunes diplômés. Favoriser une bonne ambiance de travail au sein de son équipe et soutenir et former les jeunes diplômés embauchés permettraient donc aux employeurs de les garder et de conforter les jeunes diplômés dans leur choix de carrière (JELINSKI et al. 2009).

Selon une étude australienne (Université du Queensland), 129 vétérinaires ont répondu à un questionnaire onze ans après l'obtention de leur diplôme. 75% des répondants ont commencé leur carrière en activité mixte mais seulement 11% d'entre eux avaient maintenu une part d'activité rurale cinq ans après avoir été diplômés. Le premier emploi a eu un rôle primordial dans leur carrière pour 73% des vétérinaires interrogés. Ainsi, le premier employeur a une responsabilité majeure dans la poursuite de carrière des jeunes diplômés. 31% considèrent avoir été très bien soutenus et encouragés par leur premier employeur tandis que 15% considèrent n'avoir pas été du tout soutenus et encouragés par leur premier employeur. Il convient donc d'informer les praticiens qui emploient des jeunes diplômés sur l'importance de les former et de les aider afin de les garder (HEATH 2002).

Accompagner les jeunes diplômés dans leurs premières expériences, en les aidant et en les formant, serait alors un élément primordial pour attirer les candidats à un poste d'emploi et pour maintenir les emplois dans son équipe. Un jeune vétérinaire qui ne se sent pas soutenu dans ses premières années d'expérience sera beaucoup plus susceptible de changer d'emploi, mais également de changer de type d'activité. On peut ainsi penser que, si les vétérinaires qui pratiquent une activité de soins aux animaux de rente ont cette relation de « compagnonnage » avec des jeunes diplômés, ceux-ci seront plus motivés pour conserver cet emploi (voire s'installer) et plus généralement pour maintenir leur activité rurale.

Certes, soutenir les jeunes vétérinaires dans leur activité de soins aux animaux de rente est un premier enjeu mais les souhaits des vétérinaires évoluent lorsqu'ils gagnent en expériences. En effet, les conditions de travail deviennent un élément primordial dans leur décision de poursuite de carrière.

(ii) Des vétérinaires à la recherche d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

Même si le souhait d'avoir du temps libre pour profiter de sa famille et de ses loisirs est présent chez la plupart des vétérinaires quel que soit leur âge, cette volonté devient de plus en plus marquée au cours de leur carrière. Cette évolution des désirs est soulignée par une étude américaine, déjà citée précédemment, réalisée dans le but d'identifier les facteurs de décision de cessation d'activité de soins aux animaux de rente. Il a été vu que, pour choisir leur premier emploi, les jeunes diplômés prennent surtout en compte le niveau de soutien que leur accorde leur employeur, le type d'activité, la diversité des cas et la localisation. Pourtant, les facteurs associés à un arrêt de l'activité rurale sont (dans l'ordre décroissant du pourcentage de vétérinaires les ayant classés comme très importants) : contrainte des gardes (55.0%), temps libre (53.7%), niveau de revenu (46.7%), considérations familiales (45.9%), ambiance de travail (39.7%). Ainsi, les principales causes de cessation d'activité rurale (les gardes, le temps libre diminué, le niveau de revenu bas) ne sont pas considérées comme

importantes pour le choix d'un premier emploi. Ce fait montre que les attentes des vétérinaires concernant leur emploi évoluent au fil du temps et des expériences. Les conditions de travail (nombre de gardes, niveau de revenu, dégagement de temps libre) ont alors un rôle décisif dans le choix de continuer ou d'arrêter l'activité de soins aux animaux de rente (VILLARROEL et al., 2010).

Deux études en ligne ont été effectuées aux Etats-Unis, dans le but d'évaluer la satisfaction professionnelle et les changements d'activités au cours de la carrière des vétérinaires(ANDRUS et al., 2006).

Dans l'une de ses études, une enquête a été réalisée auprès de 250 vétérinaires diplômés depuis moins de cinq ans et exerçant à plus de 50% une activité de soins aux animaux de rente. Ainsi, 93.2% de ces vétérinaires sont satisfaits de leur travail et 70.6% pensent maintenir leur activité rurale d'ici cinq ans. Ces taux semblent plutôt élevés mais malgré cette satisfaction apparente, certains vétérinaires sont plus susceptibles de cesser leur activité rurale. Les causes principales seraient les suivantes : recherche d'un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle, recherche de loisirs à proximité du lieu de travail, niveau de satisfaction faible, meilleure attractivité des autres activités. Ainsi, la principale préoccupation, même chez de jeunes vétérinaires diplômés depuis moins cinq ans, est de se dégager du temps libre. Leur niveau de satisfaction dans leur principale activité (qui est l'activité de soins aux animaux de rente) reste tout de même plutôt élevé (ANDRUS et al. 2006).

Concernant l'étude suivante, un questionnaire en ligne a été envoyé à 2 480 vétérinaires ayant au moins six ans d'expérience. 17% d'entre eux ont changé d'activité depuis les cinq dernières années, dont 10.4% ont arrêté leur activité rurale. 27.3% d'entre eux ont choisi de se diriger vers une activité de soins aux animaux de compagnie exclusive. Parmi ceux qui ont changé d'activité, le facteur majeur ayant été identifié est une opportunité d'emploi plus attrayante. Deux autres facteurs semblent importants : les heures de travail peu flexibles et le nombre élevé de gardes et astreintes. A l'inverse, le mode de vie rural et le nombre de déplacements ne semblent pas être des facteurs déterminants dans leur choix de changer d'activité. Ainsi, parmi les vétérinaires ayant au moins six ans d'expérience, ceux qui seraient le plus susceptibles de changer d'activité sont ceux qui sont attirés par d'autres opportunités (car peu satisfaits de leur situation actuelle), sont plus stressés et désirent un meilleur équilibre entre leurs vies personnelle et professionnelle (ANDRUS et al. 2006).

Enfin, de façon plus globale, une étude australienne (Université de Sydney) a réalisé une enquête longitudinale sur la promotion vétérinaire de 1985. Il en résulte qu'après 15 ans de pratique, il est difficile de trouver un équilibre entre les vies personnelle et professionnelle pour 66% des vétérinaires. Par ailleurs, 55% des vétérinaires estiment que leur travail leur procure un niveau de stress élevé. La satisfaction dans le métier vétérinaire semble alors difficile à atteindre, d'autant plus qu'au fil du temps, les vétérinaires recherchent un certain confort de vie et souhaitent travailler moins pour profiter de leur famille et de leurs loisirs. Ce besoin croissant de confort de vie est à mettre en évidence particulièrement pour les vétérinaires qui débutent leur carrière en activité mixte puis qui se tournent plus ou moins rapidement vers l'activité canine (HEATH 1998).

Ainsi, ces vétérinaires souhaitent travailler moins d'heures et assurer moins de gardes et d'astreintes. Si cela n'est pas possible (pas assez de vétérinaires dans la clinique, mauvaise

entente avec ses collègues etc), le vétérinaire choisit alors de cesser l'activité rurale, qui lui prend du temps, lui rapporte peu en termes de bénéfices et qui l'oblige à assurer des gardes plus contraignantes.

Au bout d'un certain temps d'expériences professionnelles, les vétérinaires aspirent donc à diminuer les contraintes inhérentes à leur métier (horaires de travail, gardes), perçues comme encore plus difficilement supportables en activité de soins aux animaux de rente. Ainsi, de nombreux aménagements peuvent être envisagés dans l'organisation du travail et dans le domaine économique pour inciter les vétérinaires à continuer d'exercer en activité rurale.

D) Des solutions proposées ou en projet pour limiter la désertification vétérinaire en territoires ruraux

Pour pallier au manque de vétérinaires ruraux dans certains territoires français, il devient urgent d'agir. En 2008, Guéné tente déjà de refonder la formation vétérinaire afin d'inciter les étudiants à se tourner vers l'activité de soins aux animaux de rente (GUENE 2008). Mais l'augmentation du *numerus clausus* qui en a découlé n'a pas eu l'effet escompté. En 2009, Vallat prévoit la mise en place d'entretiens de motivations lors de la sélection des étudiants (qui ne sera appliquée que pour la voie C) (VALLAT 2009). En 2011, un Comité de Haut Niveau du cursus vétérinaire est formé et dirigé par la DGAL et DGER afin d'étudier un plan de rénovation de la formation en ENV. En 2013, quatre-vingt étudiants supplémentaires sont admis dans les quatre ENV françaises. Ces différentes mesures déjà mises en œuvre, principalement liée à la formation en ENV, n'ont eu que peu d'effets sur le maillage vétérinaire en France.

De nouveaux plans d'actions doivent être envisagés. Pour cela, le rapport du Conseil Général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux de 2019 tente d'apporter des solutions en proposant diverses actions, dont il conviendra d'évaluer leur efficacité sur le court et le long terme. Ce plan comporte différents projets, dont le but est à la fois de maintenir l'activité rurale des vétérinaires diplômés et d'inciter les étudiants à s'orienter vers une pratique rurale.

1) Des solutions pour favoriser le recrutement et la formation de futurs vétérinaires ruraux

(a) *Vers une diversification des profils d'étudiants à l'entrée en ENV*

Les modalités de recrutement pour entrer en Ecole Nationale Vétérinaire ont beaucoup évolué mais continuent d'être remises en question. Le but aujourd'hui est de recruter des étudiants qui auraient un intérêt pour l'activité de soins aux animaux de rente. Ceux-ci seraient alors de potentiels vétérinaires ruraux.

1080 étudiants français ont été enquêtés à leur entrée en ENV pour évaluer l'influence de leur parcours de vie sur leur potentiel choix de carrière. Comme vu précédemment, cette étude montre qu'être issu du milieu rural et/ou du monde de l'élevage serait un facteur favorisant le choix d'une carrière en activité rurale. C'est pourquoi il est proposé dans cette étude d'augmenter le nombre de places allouées à la voie du concours C (étudiants ayant obtenus un DUT ou un BTS/BTS agricole) pour augmenter le nombre d'étudiants issus des

milieux ruraux, qui seraient donc plus susceptibles de choisir d'exercer une activité de soins aux animaux de rente (SANS et al. 2011b).

En 2008, dans son rapport, Guéné énonce déjà l'idée de réformer le recrutement en ENV (GUENE 2008). Une augmentation du *numerus clausus* est alors mise en place. En 2019, le rapport CGAAER prévoit d'intensifier la diversification des profils d'étudiants par diverses mesures. Une nouvelle augmentation des effectifs est prévue (+ 82 places supplémentaires dans les quatre ENV, à répartir progressivement de 2015 à 2019). Le recrutement par la voie du concours C (post-BTS ou DUT) sera favorisé par l'augmentation des places accordées à ce concours (+ 5% de places). Une classe préparatoire intégrée, déjà évoquée par Guéné dans son rapport de 2008, sera ouverte aux étudiants à partir de la rentrée universitaire 2021. Ainsi, quarante étudiants par ENV et par an seront sélectionnés post-baccalauréat, sur la base des résultats scolaires et d'un entretien de motivation, pour intégrer cette classe. Enfin, afin de tenter de sélectionner de futurs potentiels vétérinaires ruraux, un entretien de motivation est instauré pour toutes les voies d'accès aux ENV (notamment les concours A et B, où aucun entretien de motivation n'était encore mis en place) (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Ainsi, réformer les modalités (mise en place des entretiens de motivation) et les voies de recrutement (classe préparatoire intégrée) pourraient permettre de sélectionner des étudiants ayant une représentation plus réelle du métier de vétérinaire et ayant une propension plus importante à l'exercice de l'activité rurale. Cependant, il est essentiel de conserver une certaine diversité des profils d'étudiants pour pouvoir répondre aux débouchés variés du métier de vétérinaire.

Certes, la réforme du recrutement en ENV pourrait apporter certaines solutions en favorisant la sélection d'étudiants issus des milieux ruraux. Mais la seule prise en compte des caractéristiques socio-démographiques des étudiants ne peut résoudre complètement le désintérêt pour l'exercice de l'activité rurale. Modifier la formation au sein des ENV, pendant le cursus des étudiants, est alors essentiel afin de les inciter à se projeter dans le monde professionnel des vétérinaires et de leur faire connaître ses diverses facettes.

(b) Modifier la formation au sein des ENV pour inciter les étudiants à se projeter dans le monde professionnel

A l'entrée en ENV, la plupart des étudiants vétérinaires ont une représentation partielle de la profession de vétérinaire. Ils n'ont que très peu de connaissances sur les différents débouchés que ce métier peut leur apporter et sur l'environnement de travail du vétérinaire (conditions, rémunérations...). Il est donc essentiel d'informer les étudiants souhaitant s'engager dans le cursus sur la réalité du métier de vétérinaire, notamment avant l'entrée en classes préparatoires BCPST, par l'intermédiaire de forums de métiers, portes ouvertes en ENV etc. (DERNAT et SIMEONE 2015).

Grâce à l'information et la communication, certains freins (à l'exercice de l'activité de soins aux animaux de production notamment) peuvent être levés. Ainsi, certaines étudiantes ne se sentent pas assez fortes physiquement pour réaliser des soins aux bovins : des témoignages de femmes vétérinaires rurales pourraient donc les aider à prendre confiance et à se défaire de ce préjugé (SANS et al. 2011a). Aussi, une meilleure communication sur les atouts et enjeux importants d'une activité rurale serait essentielle pour lever certaines

réticences : mode de vie rural, travail à l'extérieur, contacts avec les éleveurs etc. (GWINNER, Prince, et Andrus 2006).

Le maillage vétérinaire en France et la notion de déserts vétérinaires seraient également des sujets importants à aborder durant la formation. Ceci permettrait d'éliminer certaines fausses idées, comme le fait que le besoin de vétérinaires exerçant une activité de soins aux animaux de production est surtout présent dans les zones isolées et rurales. En effet, il serait intéressant de montrer aux étudiants que le besoin de vétérinaires ruraux est aussi important en zones péri-urbaines. Le mode de vie rural et l'activité rurale ne sont pas liés intrinsèquement (DERNAT et SIMEONE 2014). Aussi, il est primordial d'inciter les étudiants à s'installer en milieu rural : modifier leur représentation de l'espace rural semble être un enjeu important. En effet, comme vu précédemment, le lien entre les caractéristiques professionnelles et les caractéristiques des territoires d'exercice est marqué. Le « Jeu de territoires » proposé par S. Dernas pourrait alors permettre de modifier la perception des étudiants sur le milieu rural. L'enjeu est de permettre aux étudiants de mieux connaître les territoires ruraux afin de mieux s'y projeter et de mieux s'y intégrer. Ils auraient une meilleure lecture des territoires et pourraient donc faire des choix plus en accord avec leurs souhaits (personnel, professionnel etc.) (DERNAT 2016).

La valorisation de certaines disciplines (autres que scientifiques ou sanitaires) est également indispensable pour permettre aux étudiants de mieux s'intégrer dans le monde professionnel. Ainsi, les sciences humaines, économiques et sociales doivent être prises en compte car font partie intégrante du métier de vétérinaire : gestion d'entreprise, relation-client, management, communication etc. Ceci permettrait aux étudiants d'être mieux préparés au contexte professionnel et de s'y sentir plus épanouis (DERNAT et SIMEONE 2015). En 2008, Guéné propose déjà une formation à l'entreprise à inclure dans le contenu pédagogique vétérinaire. Pour lui, cette formation est essentielle pour favoriser une meilleure intégration au monde professionnel vétérinaire et l'établissement d'associations de vétérinaires de grande dimension (GUENE 2008). La formation à l'entreprise a donc été intégrée dans l'enseignement vétérinaire. Aussi, le rapport CGAAER de 2019 propose encore d'autres thèmes de formation : économie d'entreprise vétérinaire (plus approfondie), santé publique vétérinaire pour montrer l'enjeu du maillage et de la surveillance sanitaire en France, perception des territoires ruraux (communication avec les éleveurs, abord socio-économique des élevages), enjeux sociétaux (bien-être animal, sécurité sanitaire des aliments), attentes des éleveurs (conseils, médecine préventive), enjeu technologique (télémédecine, traitement informatique des données d'élevage) etc. (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019). Valoriser des connaissances plus précises sur l'environnement de travail des vétérinaires, les procédures d'installation, les relations-clients etc. pourrait permettre d'ôter certaines incertitudes ou fausses perceptions.

Par ailleurs, un « *espace de transition protégé* » peut être mis en place pour que les étudiants anticipent plus leur entrée dans le monde du travail et appréhendent mieux les évolutions futures (DERNAT 2016). Ceci peut se faire par l'intermédiaire de rencontres régulières entre les étudiants, les professionnels et les éleveurs ou organisations professionnelles agricoles, afin de lever certaines appréhensions et valoriser les avantages de l'exercice d'une activité de soins aux animaux de rente. Les principaux objectifs de ces échanges seraient alors d'aider les étudiants à mieux comprendre les besoins des éleveurs et

les conditions de travail du praticien rural et à se familiariser avec le mode de vie rural (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Rencontres avec les professionnels et les éleveurs, actualisation du contenu pédagogique en valorisant les enjeux économiques et relationnels, accompagnement dans la transition vers le monde professionnel sont les trois éléments clés pour inciter les étudiants à mieux se projeter en tant que vétérinaire rural. Cependant, un autre facteur décisif pour le choix de carrière des étudiants est l'expérience du métier de vétérinaire sur le terrain, donc la réalisation des stages lors de leur cursus.

(c) Valoriser les stages et la mobilité des étudiants vétérinaires

Plusieurs professionnels, et notamment les vétérinaires praticiens, le disent : augmenter la part d'expériences professionnelles dans la formation au sein des ENV est une des solutions pour inciter les étudiants à s'orienter vers une activité de soins aux animaux de rente. Ainsi, plusieurs stages en milieu rural sont obligatoires pour tous les étudiants pendant le cursus en ENV : un stage d'un mois à l'ENVT en 1^{ère} année (une semaine en élevage, trois semaines en clinique à dominante rurale), des stages en élevages (élevage laitier, élevage de monogastriques) à l'ENVL, un stage en clinique rurale pour introduire la gestion en entreprise (ENVL), stage de deux semaines en 1^{ère} année en exploitation laitière bovine (ENVA), stage d'une semaine en clientèle mixte en zone rurale en 1^{ère} année (ENVA), un stage de quatre semaines en clinique à dominante rurale (ENVA), etc. Par ailleurs, un partenariat entre le Conseil Général du Cantal et l'ENVA (Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort) a été mis en place en 2001 : une unité de formation a été décentralisée dans le Cantal pour les étudiants de 5^{ème} année (année d'approfondissement) pour permettre leur immersion dans la vie des praticiens ruraux. Les frais de logement et d'alimentation sont payés par le Conseil Général du Cantal et une conférence réalisée par les enseignants de l'ENVA par semaine était organisée pour les vétérinaires impliqués. Sur les 112 étudiants ayant participé à cette expérience, dix d'entre eux ont acceptés un contrat d'assistants vétérinaires dans le Cantal et quatre s'y sont installés. Cette initiative a donc permis aux vétérinaires de valoriser leur travail, au Conseil Général de valoriser le département et aux étudiants de se rendre compte de la réalité du métier de vétérinaire rural et de se projeter sur ce territoire (FEVRIER 2012). Ainsi, des partenariats entre les collectivités locales et les ENV, sur le long terme, pourraient inciter les étudiants à s'installer sur certains territoires ruraux et particulièrement dans certains déserts vétérinaires. Les expériences professionnelles permettent aux étudiants de lever certains freins à l'activité rurale, notamment par l'aménagement possible des conditions de travail (associations des vétérinaires, techniques moins physiques, contractualisation avec les éleveurs etc.) Elles peuvent favoriser l'orientation vers l'activité rurale en soulignant ses atouts (contact avec les éleveurs, médecine collective etc.) mais aussi en atténuant certaines perceptions négatives de cette activité (gardes, heures de travail, déplacements...).

Pour valoriser au mieux ces expériences de stages, un travail d'échanges et d'information est essentiel pour permettre à l'étudiant d'en retirer une vision juste du métier de vétérinaire et d'éviter les biais de « focalisation » et de « généralisation », déjà évoqués précédemment (DERNAT et SIMEONE 2014). Ainsi, des restitutions de stage collectives pourraient être un élément intéressant pour mettre en contact des étudiants ayant vécu des situations différentes et donc pour leur montrer que leur situation n'est pas généralisable à l'ensemble de la profession, sur tout le territoire (DERNAT et SIMEONE 2015). Ceci

permettrait par ailleurs de les inciter à réaliser des stages dans les structures d'accueil de leurs camarades.

Des échanges construits entre les praticiens qui accueillent des stagiaires et les enseignants référents des stages sont primordiaux pour permettre à l'étudiant de se remettre en question et d'envisager tous les enjeux de son expérience de stage (DERNAT et SIMEONE 2015). Par ailleurs, une étude portant sur les facteurs de réussite des stages en milieu rural a été réalisée, par l'intermédiaire de trois enquêtes (une pour les étudiants vétérinaires de 3^{ème} et 5^{ème} année, une pour les vétérinaires pratiquant ou ayant pratiqué une activité rurale, une pour les éleveurs possédant au moins un atelier de ruminants). Il apparaît que le principal facteur de réussite d'un stage repose sur le dialogue : la communication sur les objectifs du stage et sur son déroulé est essentielle entre le maître de stage et le stagiaire (LE BOULC'H 2019b). Ainsi, pour valoriser une expérience de stage, il est primordial d'échanger sur ses objectifs et son déroulement. Ceci permet de mieux connaître les attentes à la fois du maître de stage et du stagiaire et donc d'évaluer leur satisfaction. Les facteurs d'insatisfaction principaux (tels que le manque de mise en pratique, une durée de stage trop courte, un manque d'adaptation de la saison de stage, etc.) pourraient alors être limités. Il semble également que la durée de stage minimale devrait être de deux semaines, car c'est le temps à partir duquel le stagiaire peut créer un réel lien de confiance avec l'équipe de travail. Il faut également être vigilant quant aux maîtres de stage pessimistes qui peuvent avoir une influence négative sur la représentation de l'étudiant sur l'activité de soins aux animaux de rente (LE BOULC'H 2019a).

Nous avons démontré précédemment l'enjeu primordial des stages et leurs facteurs de réussite, mais également l'importance de la mobilité des étudiants lors de la réalisation de ces stages. En effet, il semblerait que les étudiants partant en stage dans des territoires et des cliniques variés soient beaucoup moins enclins à rejeter le choix d'une activité de soins aux animaux de rente (DERNAT et SIMEONE 2015). Dans cette optique-là, le rapport CGAER de 2019 propose plusieurs projets afin d'encourager les étudiants à faire de nombreux stages diversifiés. Ainsi, une formation serait proposée pour les maîtres de stage volontaires et un cahier des charges leur serait donné pour améliorer les conditions d'accueil des étudiants (logement, accompagnement etc.) et pour veiller à la qualité de leur formation. Un répertoire national de cliniques vétérinaires et d'éleveurs motivés et engagés serait alors constitué afin de permettre aux étudiants de pouvoir choisir et trouver un lieu de stage plus facilement. Aussi, une indemnité serait versée aux étudiants qui souhaiteraient réaliser un stage dans une clinique à dominante rurale à plus de 200 km de leur ENV. Ces deux éléments associés pourraient encourager les étudiants à découvrir des pratiques, des cultures et des territoires très variés et, par conséquent, favoriser leur orientation vers une activité de soins aux animaux de rente (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Expériences professionnalisantes, communication et dialogue, mobilité dans les stages, dispositif de bourses d'étude sont autant d'éléments à valoriser lors de la formation des étudiants vétérinaires. Ceci pourrait permettre d'orienter certains étudiants vers une activité rurale.

Certes encourager les étudiants à se tourner vers la pratique d'une activité de soins aux animaux de rente est important, mais l'enjeu est également de maintenir cette activité chez les praticiens vétérinaires diplômés.

2) Des solutions pour l'installation et le maintien des vétérinaires dans les territoires ruraux

(a) Garantir la rentabilité économique de l'activité vétérinaire en milieu rural

Comme vu précédemment, une perte de rentabilité économique dans l'activité de soins aux animaux de rente amène parfois les vétérinaires à cesser cette activité. Il convient donc de garantir un revenu correct aux vétérinaires exerçant l'activité rurale, particulièrement dans les zones de déserts vétérinaires.

Pour cela, les décisions politiques seront déterminantes. En effet, assurer aux vétérinaires la vente des médicaments vétérinaires est essentiel, quand on sait que la vente de médicaments représente parfois 50% du chiffre d'affaire de certaines cliniques vétérinaires (RISSE 2002).

Les pratiques de la médecine vétérinaire devront également évoluer. En effet, orienter et former les vétérinaires à une activité de conseils et de prévention des maladies pourraient être une des solutions au problème de viabilité économique de certaines cliniques vétérinaires rurales (Roy 2014). Par ailleurs, une étude britannique a interrogé 28 vétérinaires ruraux diplômés pour connaître leur avis face aux défis actuels de la médecine vétérinaire. Ils sont très nombreux à penser que les vétérinaires doivent développer des services de conseils en prévention des maladies animales. Malheureusement, d'autres professionnels (autres que vétérinaires) leur font déjà concurrence. C'est pourquoi il est essentiel de mettre en avant leurs connaissances approfondies en tant que professionnel de santé, pour être compétitif face à tous ces autres professionnels. Etablir une relation de confiance mutuelle (plutôt qu'une relation d'autorité, comme c'est le cas parfois aujourd'hui) avec les éleveurs est également un enjeu pour les vétérinaires. Ces deux éléments seront alors des avantages compétitifs et permettront aux vétérinaires d'en retirer un revenu supplémentaire et de ne plus être appelés qu'en cas d'urgence (RUSTON et al. 2016). Pour cela, le plan d'action du rapport CGAAER prévoit de donner aux vétérinaires l'accès à toutes les données sanitaires (voire de performance) de leurs élevages, afin qu'ils puissent assurer cette nouvelle mission de prévention (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Le rapport CGAAER de 2019 souligne l'importance du soutien politique et financier à apporter aux vétérinaires ruraux. Ainsi, il salue l'initiative prise par le Conseil Général des Alpes Maritimes qui a mis en place une politique de soutien à l'élevage en montagnes. En effet, une convention a été signée entre le Conseil Général et quatre vétérinaires sanitaires de la région : une indemnité mensuelle leur sera versée si le vétérinaire sanitaire réalise au moins trente visites en élevage sur un an (hors prophylaxie collective). Pour les éleveurs, 100% du coût hors taxe des visites d'achat d'animaux et 50% du coût de déplacement facturé par le vétérinaire seront pris en charge par le Conseil Général. Cette action permet ainsi aux vétérinaires d'assurer la permanence et la continuité des soins aux animaux de rente dans les zones de montagnes. Cette initiative est d'autant plus intéressante que le plan d'action du CGAAER encourage les vétérinaires à valoriser les contractualisations avec les éleveurs. Ces contrats peuvent être individuels avec les éleveurs de leur clientèle mais aussi collectifs avec des associations d'éleveurs (on parlera alors de « contrats de partenariat de type assurantiel »). Dans le cadre des contrats de partenariat, la constitution de Groupes Vétérinaires Conventionnés (GVC) peut être une solution pour maintenir l'élevage et l'activité vétérinaire rurale, particulièrement dans les zones de déserts vétérinaires (TIRADO A., POISSON F.,

VANHOYE B. 2019). En plus, ces contrats avec les éleveurs permettraient aux vétérinaires d'avoir un revenu fixe, en limitant les factures impayées.

D'autres mesures sont en projet selon le rapport CGAAER. Une mesure fiscale est en projet : l'extension des dispositions fiscales (exonérations d'impôts sur les bénéfices), dont profitent les entreprises s'installant en Zones de Revitalisation Rurale (ZRR), aux vétérinaires qui s'installeraient en Zones Critiques en matière d'Accès aux Soins Vétérinaires (ZCASV). Le gouvernement souhaiterait également donner de nouvelles missions aux vétérinaires sanitaires, notamment sur le bien-être animal qui est un enjeu majeur actuel (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Des aides financières publiques sont également envisagées : accorder un revenu minimal garanti aux vétérinaires s'installant en ZCASV pendant les deux premières années, avec certaines conditions : nombre de visites d'élevage minimal, surveillance épidémiologique sur les territoires etc. Aussi, le dispositif de type « cumul emploi retraite », comprenant une exonération des cotisations sur retraite complémentaire, serait valorisé pour inciter les vétérinaires ruraux en âge de partir à la retraite, à poursuivre leur activité (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

La mise en place d'un dispositif de bourses d'étude est également envisagé pour les étudiants de 1^{ère} ou 2nd année d'ENV qui s'engage à travailler sous contrat dans les zones critiques en matière d'accès aux soins vétérinaires, dès leur sortie d'école (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019). En Mai 2021, deux décrets ont été publiés afin de définir un dispositif d'aide à l'installation des vétérinaires et étudiants vétérinaires dans les zones à risque de désertification vétérinaire. Dans les zones concernées, ce dispositif d'aide permet la prise en charge de frais d'investissement et de fonctionnement liés à l'activité vétérinaire rurale, une prime d'exercice forfaitaire pour les vétérinaires exerçant en tant que libéraux, une mise à disposition d'un logement ou d'un local pour faciliter l'exercice de l'activité rurale, mais aussi le versement d'une prime d'installation. Une indemnité de logement peut également être versée à l'étudiant vétérinaire souhaitant réaliser un stage dans une clinique vétérinaire concernée par le dispositif (et ne pouvant mettre à disposition un logement). Des conventions sont établies entre le vétérinaire (ou société d'exercice vétérinaire) et la ou les collectivités territoriales (ou groupements accordant les aides) concernées. Ce dispositif permet aussi la création d'un contrat entre un étudiant vétérinaire et les collectivités territoriales : celles-ci accordent une indemnité d'étude et de projet professionnel à l'étudiant, qui lui s'engage à exercer en tant que vétérinaire praticien dans une des zones définies par le dispositif pendant au moins cinq années consécutives après obtention de son diplôme (LAFON 2021).

Finalement, garantir un bénéfice suffisant pour les vétérinaires exerçant en milieu rural semble être un facteur clé de maintien des services vétérinaires dans les territoires ruraux. Des dispositions innovantes d'actions publiques, financières et fiscales peuvent résoudre le problème de rentabilité de l'activité rurale. Cependant, un autre enjeu d'envergure est l'amélioration de l'attrait du territoire rural pour inciter les jeunes vétérinaires à s'installer en milieu rural.

(b) Des aides pour améliorer l'attractivité des territoires ruraux

Une étude réalisée en France avec l'utilisation de modèles économiques a permis d'identifier l'influence des caractéristiques géographiques et socio-économiques des territoires français sur le nombre de vétérinaires nouvellement installés en 2014. Ainsi, le degré de ruralité a un fort impact quant à l'attractivité du territoire pour les jeunes vétérinaires, notamment ceux exerçant une activité en animaux de compagnie. Par contre, l'influence du degré de ruralité n'est pas significative pour les vétérinaires exerçant une activité de soins aux animaux de rente. En effet, ce serait plutôt les vétérinaires canins ou mixtes qui seraient plus attirés par les zones urbaines. Néanmoins, cette étude a également montré que plus la distance à un service d'urgence augmente, plus la densité de vétérinaires ruraux est faible. Maintenir un accès rapide aux services publics est donc un élément primordial pour installer des vétérinaires ruraux en zones rurales (TRUCHET et al. 2017). Par ailleurs, le rapport CGAAER souligne la volonté des pouvoirs publics de revitaliser les territoires ruraux en préservant un accès aux soins, à l'éducation mais aussi aux activités culturelles et sportives (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019), sans réellement préciser la mise en place de mesures concrètes et applicables.

Un autre enjeu pour assurer l'attrait des territoires ruraux pour les jeunes vétérinaires est le maintien et le développement des filières d'élevages dans ces milieux ruraux. En effet, l'avenir des vétérinaires ruraux est très lié à celui des éleveurs. Par ailleurs, il a été montré précédemment que les zones les plus concernées actuellement par les déserts vétérinaires sont celles où la densité d'élevages est faible, rendant l'activité vétérinaire rurale peu rentable. Ainsi, des aides à l'installation de jeunes éleveurs et des aides pour des plans de prévention des maladies animales dans les élevages pourraient permettre de conserver une activité d'élevage suffisante pour les vétérinaires (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019). Dans l'étude citée dans le paragraphe précédent, réalisée en France, il a été prouvé que le nombre d'UGB et le nombre de vétérinaires sont corrélés : plus le nombre d'UGB est important, plus le nombre de vétérinaires ruraux s'y installant est élevé (TRUCHET et al. 2017). Par conséquent, valoriser par des aides publiques le maintien et la rentabilité des activités d'élevage inciterait les jeunes vétérinaires exerçant une activité rurale à s'installer dans ces zones rurales (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Un « appui au conjoint du vétérinaire » est également un des projets du rapport CGAAER pour rétablir une certaine attractivité du territoire rural. Une aide au conjoint pourra être apportée pour trouver un emploi et/ou des activités sociales en lien avec ses compétences et ses envies. Ce dispositif permettrait de favoriser l'intégration des familles des vétérinaires dans la communauté rurale et de leur faire apprécier le mode de vie rural (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Ces mesures sociales pour améliorer l'attractivité des territoires, pour la plupart inspirés des mesures prises pour limiter les déserts médicaux (hormis les aides pour les activités d'élevage), pourraient inciter les jeunes vétérinaires à opter pour un mode de vie rural. Les atouts de ces territoires doivent également être mis en avant : ses paysages, son calme, sa gastronomie, sa convivialité... Mais ces mesures ne seront efficaces que si la qualité de vie professionnelle des vétérinaires est améliorée.

(c) Diminuer les contraintes liées à l'activité de soins aux animaux de rente

Nous avons montré que les principales causes d'arrêt de l'activité rural par les vétérinaires sont des contraintes au niveau des conditions de travail et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. En effet, les vétérinaires perçoivent l'activité rurale plus comme une contrainte supplémentaire qu'une source de satisfaction professionnelle.

Dans sa thèse, Guillier précise l'importance de la construction d'une « identité professionnelle » (en lien avec notre perception du métier vétérinaire : notre comportement au travail, nos principes déontologiques, nos interactions avec la clientèle etc) et d'une « identité de carrière » (en lien avec notre place dans la communauté vétérinaire : estime de soi, valeurs personnelles etc.). En effet, si les vétérinaires parviennent à développer ces deux identités et à les exprimer, il sera plus susceptible de garder son emploi car il s'y sentira bien et en accord avec lui-même. Ainsi, une bonne adéquation entre l'organisation du travail et les identités des employés permet d'avoir une bonne ambiance de travail et un esprit d'équipe solide. Cet élément donne lieu à la stabilité des employés (GUILLIER 2016). Une ambiance de travail agréable et sans conflit inutile encourage les vétérinaires à garder leur emploi.

Une autre mesure essentielle pour diminuer les contraintes, notamment le nombre élevé d'heures de travail et de gardes, est d'inciter les vétérinaires à se regrouper dans des cliniques vétérinaires de plus grande taille. Pour mieux équilibrer vie professionnelle et vie personnelle, il faut pouvoir se dégager du temps libre. Ainsi, si les praticiens vétérinaires travaillent ensemble (et non en concurrence), ils peuvent trouver une bonne adéquation entre les besoins de la clientèle et les aspirations de chaque praticien (VILLARROEL et al. 2010b). Le rapport CGAAER propose donc une mesure d'incitation à l'installation de vétérinaires ruraux en association, avec trois vétérinaires minimum (sur un ou plusieurs sites à proximité). Ceci permettra de garantir un maillage vétérinaire suffisant dans certaines zones en prenant en compte les souhaits des vétérinaires par rapport à leur qualité de vie. L'optimisation du travail et du partage des gardes serait une solution pérenne au maintien de l'activité rurale (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Comme dit précédemment, le rapport CGAAER voit la contractualisation entre les éleveurs et les vétérinaires comme une solution d'avenir. En effet, les vétérinaires pourraient ainsi développer une relation de confiance durable avec les éleveurs, en plus d'avoir un revenu régulier. Au niveau médecine, l'approche préventive en élevages serait alors valorisée et pourrait donc inciter certains vétérinaires à développer ce service (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019). Le vétérinaire serait alors moins considéré comme un urgentiste mais plus comme un proche partenaire de la vie des élevages. Pour les éleveurs, la contractualisation ne présente que des avantages : amélioration de la productivité, prévisions des dépenses sanitaires, moins de difficultés à faire face à des complications... Mais le contrat leur permettrait également d'avoir un accès sûr aux soins vétérinaires, notamment dans les zones isolées. En octobre 2019, la présidente de la FEVEC (Fédération des éleveurs et des vétérinaires en convention) parle d'un concept « gagnant-gagnant » pour les éleveurs et les vétérinaires, et « le 3^{ème} gagnant dans l'histoire, ce sont les animaux ». La contractualisation permettrait donc aussi de répondre à l'enjeu sociétal du bien-être animal. La communication est essentielle pour convaincre les éleveurs que les frais vétérinaires doivent être considérés comme un investissement permettant une meilleure rentabilité des élevages (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Ainsi, l'enjeu principal est d'améliorer les conditions de travail des vétérinaires en les incitant à s'associer à plusieurs et à établir des contrats avec les éleveurs. Ceci permettra d'encourager les vétérinaires à conserver leur activité de soins aux animaux de rente. Mais ces possibilités d'organisation du travail sont parfois méconnues chez les étudiants et les conditions de travail du praticien rural sont alors vues comme des difficultés insurmontables. Ainsi, favoriser un stage longue durée pour les étudiants en cours de professionnalisation, dans des structures d'accueil formées, pourrait les encourager à s'impliquer et à conserver cette activité dans leur futur exercice.

II) Contexte et objectifs de l'étude : le tutorat, une incitation à l'installation et au maintien de l'activité de soins aux animaux de rente pour les jeunes diplômés ?

Aujourd'hui, l'objectif est d'inciter les étudiants à s'orienter vers l'activité de soins aux animaux de rente mais aussi de maintenir cette activité dans les cliniques vétérinaires, plus particulièrement dans les régions où le maillage vétérinaire est insuffisant. Ainsi, pour avoir une vision globale des différentes missions du praticien rural et des aménagements possibles quant à l'organisation du travail, les étudiants en fin de cursus auraient besoin d'expériences professionnalisantes, sur une longue durée.

A) Une relation de « compagnonnage » intéressante pour l'accompagnement des jeunes diplômés

Dans une étude canadienne que l'on a déjà évoquée précédemment, 192 vétérinaires diplômés entre 2000 et 2004 ont répondu à une enquête afin d'identifier les facteurs de choix de carrière juste après obtention du diplôme. Dans les premières années après l'obtention du diplôme, l'un des facteurs principaux pour garder un emploi est la relation avec son employeur. En effet, une relation de confiance mutuelle et de soutien de la part de son employeur incite le jeune vétérinaire diplômé à conserver cet emploi. Ainsi, 73.9% des vétérinaires interrogés déclarent que le « compagnonnage » devrait être inclus dans le cursus de formation des vétérinaires, pour permettre aux étudiants de gagner en autonomie et en confiance en soi (JELINSKI et al. 2009). Développer une relation de confiance avec un vétérinaire praticien rural, qui serait alors considéré comme un « mentor », pourrait être un moyen d'inciter les jeunes diplômés à s'installer en milieu rural et à exercer une activité de soins aux animaux de rente.

De plus, dans sa thèse portant sur les facteurs de réussite des stages en milieu rural, LE BOULC'H précise que la mise en place d'un « compagnonnage » entre un étudiant et un vétérinaire « mentor » permet d'établir une relation plus étroite dans laquelle l'étudiant prend ce vétérinaire comme modèle pour construire son parcours professionnel. Ainsi, il serait intéressant de désigner un vétérinaire « mentor » pour chaque étudiant, que celui-ci suivrait tout au long de sa formation. En parallèle, des étudiants « pupilles » pourraient être attribués à des vétérinaires motivés, à leur entrée en ENV. Ces vétérinaires pourraient conseiller les étudiants sur leur orientation et leur parcours professionnel (LE BOULC'H 2019b). Ce projet n'est pas aujourd'hui mis en place mais un autre moyen d'instaurer cette relation de confiance est favorisé par l'intermédiaire des stages tutorés, ayant lieu lors de l'année d'approfondissement en ENV.

Ainsi, la relation de « compagnonnage », où le vétérinaire praticien rural est vu comme un « mentor », pourrait être un levier pour inciter les jeunes diplômés à continuer d'exercer une activité rurale en leur montrant tous les avantages de cette activité et les moyens qui peuvent être mis en œuvre pour limiter les contraintes. L'enjeu d'une transition souple vers le monde professionnel pourrait être également assuré par cette relation. La mise en place des stages tutorés, de longue durée, pour les étudiants en dernière année, pourrait répondre à ces deux enjeux.

B) Le stage tutoré, une expérience professionnalisante pour les étudiants en dernière année d'ENV

Les stages tutorés (ou tutorat) ont été mis en place à partir de 2013 et permet aux étudiants en dernière année d'ENV (5^{ème} année d'approfondissement) de réaliser un stage de longue durée (18 semaines minimum) dans une clinique vétérinaire exerçant une activité rurale dominante. L'objectif global est, comme dit précédemment, d'inciter les jeunes vétérinaires à s'installer en milieu rural (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Les cliniques vétérinaires sélectionnées pour accueillir les stagiaires tutorés doivent être motivés et volontaires mais doivent également répondre à un cahier des charges bien précis, pour permettre à l'étudiant d'avoir une formation de qualité et adaptée à ses besoins. Les étudiants choisissant de réaliser le tutorat doivent entretenir un carnet de suivi pour référencer toutes ses activités et compétences acquises. Des objectifs précis, par rapport notamment aux actes vétérinaires à réaliser d'abord sous supervision puis en autonomie, sont également établis avec le maître de stage et le stagiaire. L'organisation du travail et la gestion d'une clientèle (comptabilité, gestion des stocks) sont aussi des objectifs d'apprentissage à atteindre. Ceci permet à l'étudiant de se projeter dans son futur métier et dans l'installation. Les progrès du stagiaire tutoré sont évalués par des échanges réguliers entre l'enseignant référent en ENV, les vétérinaires et l'étudiant (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Les stages tutorés ont des avantages, à la fois pour les vétérinaires et pour les étudiants. Pour les vétérinaires, le tutorat permet de rencontrer et former des jeunes vétérinaires et ainsi de trouver des successeurs et/ou des remplaçants (d'où l'importance de les valoriser pour limiter la désertification vétérinaire en territoire rural). Pour les stagiaires, les avantages du tutorat sont nombreux : intégration au monde professionnel par la compréhension du fonctionnement des entreprises vétérinaires, découverte du territoire rural et connaissance de ses atouts, acquisition d'une certaine autonomie dans les soins et actes techniques etc. Dans sa plaquette de présentation de ces stages, l'Ordre National Vétérinaire met en avant ces atouts en recueillant les témoignages des divers acteurs des stages tutorés. Pour le stagiaire, « on apprend la vraie réalité du terrain aux côtés de vétérinaires qui sont disponibles et prêts à former ». Pour la structure vétérinaire d'accueil, « l'étudiant se familiarise avec le monde agricole [...]. Un avantage indéniable est la longue durée de ce stage qui permet au vétérinaire de former le jeune [...] dans le but d'être autonome sur l'ensemble de l'acte chirurgical en fin de stage. L'étudiant peut aussi s'approprier la relation éleveur-vétérinaire. » (Ordre National Vétérinaire 2019).

Depuis 2016, ce dispositif de tutorat est valorisé grâce à un soutien financier de la part de la DGAL. En effet, les frais liés à la coordination du dispositif à l'ENV, les bourses accordées aux étudiants (entre zéro et 1 000 euros suivant la mise à disposition ou non d'un logement et suivant la distance à l'ENV), les enjeux pédagogiques pour l'ENV dont est issu l'étudiant (soit 3 500 euros par étudiant) et les aides pour les structures d'accueil (6 500 euros par stagiaire) sont pris en charge par la DGAL (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Tableau 2: Montée en puissance du dispositif de stages tutorés de 2013 à 2019 (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019)

Année scolaire	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Nombre d'étudiants	6	11	8	17	25	40
Accompagnement financier	Aucun	Aucun	Aucun	196 860 euros	348 000 euros	643 300 euros

En six ans, 160 étudiants ont bénéficié de ce système de stages dans 113 structures d'accueil agréées. Pour l'année 2020-2021, 42 étudiants ont choisi de réaliser ce stage tutoré pour leur dernière année de formation, dont 15 étudiants de l'ENVT. La répartition des lieux de stages tutorés est présentée par la carte suivant, en fonction de l'ENV d'origine des étudiants (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire 2020).

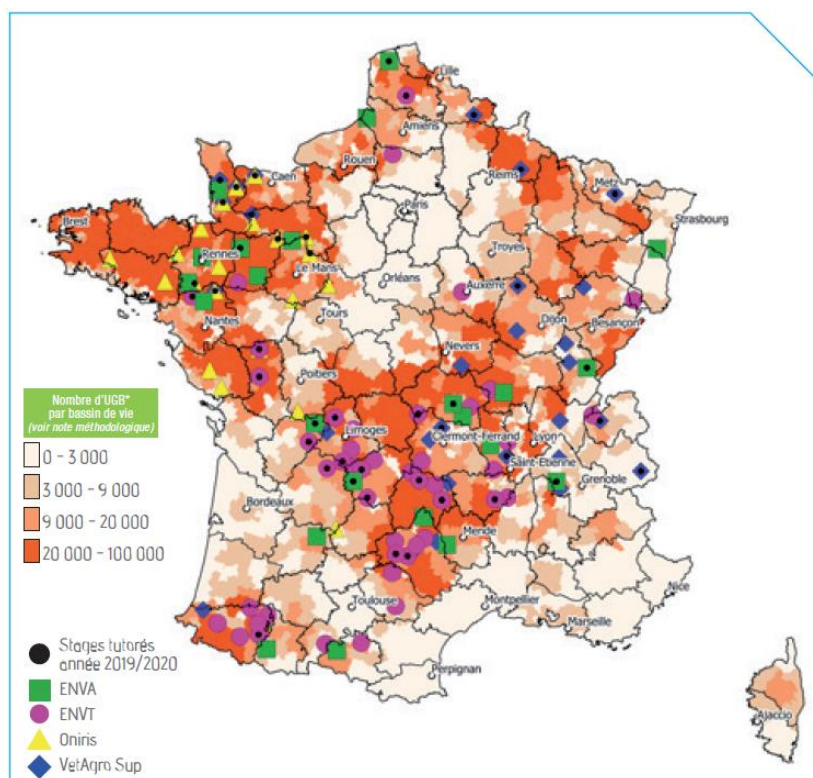


Figure 6: Répartition des stages tutorés en 2019-2020 en fonction de l'ENV d'origine des étudiants tutorés (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)

Aujourd'hui, le souhait de renforcer encore ce dispositif est souligné par le rapport CGAAER de 2019. La recommandation thématique R5 portant sur le recrutement et la formation des étudiants en ENV le mentionne : « Poursuivre les mesures en matière de diversification des profils des étudiants recrutés en ENV. Renforcer l'encadrement (stages et stages tutorés) et adapter le contenu pédagogique de la formation à la médecine des animaux de rente aux enjeux sociétaux, aux nouvelles technologies et à une approche préventive et holistique de la santé des troupeaux. » (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019).

Comme vu précédemment, les atouts du tutorat semblent être nombreux et les vétérinaires praticiens ruraux semblent fortement appréciés ce stage en alternance.

Cependant, aucune évaluation quantitative suffisante n'a encore été réalisée aujourd'hui. Pourtant, la nécessité d'évaluer de façon régulière l'efficacité de ce dispositif, sur le moyen et le long terme, est une volonté des pouvoirs publics et des ENV.

C) Le dispositif des stages tutorés a-t-il atteint ses objectifs ?

L'objectif du tutorat étant de maintenir l'activité vétérinaire dans les territoires ruraux, il paraît alors intéressant d'évaluer si les anciens étudiants ayant choisi de réaliser le tutorat lors de leur 5^{ème} année poursuivent aujourd'hui encore une activité vétérinaire rurale. Aussi, il paraît intéressant de connaître le profil des étudiants qui choisissent cette option et d'avoir leur ressenti et avis sur celle-ci. C'est dans ce contexte de questionnement, particulièrement quant à la performance des stages tutorés à maintenir l'activité rurale des vétérinaires, que cette thèse s'inscrit.

Ainsi, l'objectif principal de cette thèse est d'évaluer l'efficacité du tutorat dans le maintien d'une activité de soins aux animaux de production chez les vétérinaires, en déterminant le devenir des anciens étudiants ayant réalisé le tutorat. Aussi, il semble intéressant de connaître le profil des étudiants vétérinaires qui ont choisi cette option afin de savoir si leurs caractéristiques socio-démographiques peuvent avoir un lien avec ce choix. Enfin, il sera primordial d'avoir un retour d'expérience sur le tutorat pour savoir si certains anciens étudiants en ont été insatisfaits et pour trouver des pistes d'amélioration à ce dispositif.

Cette thèse tentera donc de répondre aux problématiques suivantes :

- Que sont devenus les anciens étudiants vétérinaires ayant réalisé un tutorat ? Ont-ils maintenu leur activité de soins aux animaux de rente et dans quelles conditions exercent-ils aujourd'hui ? Se sont-ils installés ? Sont-ils employés dans leur structure d'accueil du tutorat ?
- Quel est le profil des étudiants vétérinaires ayant choisi le tutorat ? Leurs caractéristiques socio-démographiques peuvent-elles expliquer ce choix ?
- Les étudiants vétérinaires ayant réalisé le tutorat ont-ils été satisfaits de leur expérience ? Quels avantages et quels inconvénients du tutorat sont soulignés par les anciens étudiants l'ayant réalisé ? Quelles seraient les pistes d'amélioration de ce dispositif ?
- Ce dispositif de stage tutoré peut-il être une solution au problème de la désertification vétérinaire en milieu rural ?

Pour cela, une partie sur la méthodologie des enquêtes réalisées sera développée. Les résultats des enquêtes seront alors investigués afin de répondre aux problématiques citées précédemment. Enfin, une partie discussion permettra d'indiquer les limites et biais de cette étude.

III) Matériel et méthode

Afin de répondre aux problématiques posées précédemment et afin d'atteindre les objectifs de cette thèse, deux questionnaires ont été réalisés. Le premier questionnaire cible les anciens étudiants ayant réalisé le tutorat lors de leur dernière année à l'ENVT et a pour but principal d'évaluer leur devenir et leurs conditions d'exercice actuelles. Le second questionnaire cible tous les vétérinaires entrés à l'ENVT en 2015 et 2016 (donc sortis en 2020 et 2021), afin de pouvoir comparer la sous-population « Ceux ayant choisi le tutorat » de la sous-population « Ceux n'ayant pas choisi le tutorat ». Cette seconde enquête aura pour but de déterminer le profil des étudiants ayant choisi le tutorat et de comparer leurs ressentis sur les contraintes de l'activité rurale et sur leur première expérience professionnelle.

Pour plus de simplicité logistique, ces deux enquêtes portent uniquement sur les anciens étudiants ayant été formés à l'ENVT (Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse). Les résultats de ces enquêtes ne pourront donc pas être généralisables aux autres ENV mais donneront une tendance et une idée sur l'efficacité du dispositif des stages tutorés.

A) Réalisation des questionnaires

1) Réalisation du questionnaire à destination des anciens stagiaires tutorés de l'ENVT

Ce questionnaire a été créé à partir de données bibliographiques, dont la plupart sont issues d'enquêtes déjà réalisées sur des populations de vétérinaires ou étudiants vétérinaires. Ces enquêtes ne sont pas françaises pour la plupart, mais le plus souvent américaines, australiennes, canadiennes ou britanniques.

Différents thèmes sont abordés dans le questionnaire destinés aux anciens tutorés de l'ENVT, afin d'aborder tout leur parcours : de leurs caractéristiques socio-démographiques à leur emploi actuel, en passant par leur parcours scolaire.

Le Tableau 3 suivant récapitule toutes les questions posées aux anciens stagiaires tutorés, associées à leur(s) objectif(s).

Tableau 3: Récapitulatif des questions posées aux anciens tutorés de l'ENVV, associées à leur(s) objectif(s)
[Source personnelle]

Thèmes	Questions	Objectif(s)
Caractéristiques socio-démographiques	Genre	Comparaison de l'échantillon à la population vétérinaire globale Sous-populations : âge à l'admission, année de tutorat
	Âge	
	Âge à l'admission à l'ENVV	
	Année de tutorat	
	Lieu de tutorat	
Origines sociales et choix de carrière	Avez-vous grandi dans un milieu : rural, urbain (ville de plus ou moins de 10 000 habitants)	Plus d'étudiants tutorés issus de milieux ruraux ?
	Vos parents exercent-ils ou ont-ils exercé le métier d'éleveur ?	Plus de connaissances/contacts précoces avec l'élevage : plus susceptibles de choisir le tutorat ?
	Si non, avez-vous des proches (famille plus lointaine ou ami) exerçant ou ayant exercé le métier d'éleveur ?	
	Aviez-vous des connaissances sur le milieu de l'élevage avant d'entrer en ENVV ?	
	Aviez-vous déjà travaillé ou réalisé des stages en exploitation agricole avant d'entrer en ENVV ?	
	Avez-vous des proches (ami ou famille) exerçant le métier de vétérinaire ?	Plus de connaissances du métier vétérinaire : plus susceptibles de choisir le tutorat ?
	Quand avez-vous choisi de devenir vétérinaire ?	Comparaison par rapport à la population générale
	Pourquoi avez-vous choisi de poursuivre des études dans la médecine vétérinaire ? (Échelle de 0 = aucune importance à 4 = primordial – Facteurs proposés)	
Parcours scolaire	Diplôme(s) obtenu(s) avant admission à l'ENVV (hors baccalauréat)	Quels parcours favorisent le choix du tutorat ?
	Quel concours avez-vous passé pour entrer en ENVV ?	

Tableau 4: Récapitulatif des questions posées aux anciens tutorés de l'ENVT, associées à leur(s) objectif(s)
[Source personnelle] - Suite

Thèmes	Questions	Objectif(s)
Choix de carrière avant obtention du diplôme vétérinaire	A l'entrée en ENV, quelle activité vétérinaire souhaitiez-vous exercer ?	Comparaison à la population vétérinaire globale (plus de réalisme ?)
	Ce choix a-t-il été modifié au cours de votre formation à l'ENVT ?	
	Avez-vous été employé(e) pour réaliser une ou des campagne(s) de prophylaxie au cours de votre formation à l'ENVT ?	Expérience en milieu rural pendant l'ENV = encouragement au tutorat ?
Choix de la 5ème année "Rurale - Ruminants"	Pourquoi avez-vous choisi la 5ème année orientée vers l'activité rurale ?	Préférence pour une activité exclusive ou mixte ?
	Pourquoi avez-vous choisi d'orienter votre activité future vers l'activité rurale ? (Echelle de 0 = aucune importance, 4 = primordial)	Atouts de l'activité rurale
Choix du tutorat et de la structure d'accueil	Pourquoi avez-vous choisi l'option Tutorat parmi les autres options proposées pour la 5ème année orientée vers l'activité rurale "Ruminants" ? (Echelle de 0 à 4)	Raisons qui poussent à choisir le tutorat
	Sur quels critères avez-vous choisi votre structure d'accueil du tutorat ? (Echelle de 0 à 4 – Facteurs proposés)	Quel type de structure attire le plus les étudiants ? Sont-elles en adéquation avec les structures actuelles standards ?
	Quel était le nombre de vétérinaires diplômés travaillant dans votre structure d'accueil ?	
	Quel était le type de production animale majoritaire dans votre structure d'accueil ?	
	Quel était la part approximative de l'activité rurale dans le temps de travail global de la clinique ?	
	Le logement vous était-il fourni ?	
	Que vous-a apporté votre tutorat en fin de 5ème année ? (Propositions avec Tout à fait d'accord, Moyennement d'accord, pas du tout d'accord)	Atouts du tutorat
	Regrettez-vous d'avoir choisi l'option Tutorat parmi les autres options pour votre 5ème année ?	Satisfaction par rapport au tutorat ?
	Si oui, pour quelles raisons ? (Échelle de 0 à 4 – Raisons proposés)	Quelles pistes d'amélioration pour le tutorat ?
Premières expériences professionnelles suite au tutorat	Est-ce qu'un poste vous a été proposé à la fin de votre tutorat dans votre structure d'accueil ?	Structures d'accueil des tutorés = lieu potentiel d'embauche ? Besoin des tutorés ?
	Si oui, l'avez-vous accepté ?	
	Si vous ne l'avez pas accepté, pour quelles raisons ?	
	Si on ne vous en a pas proposé, l'auriez-vous souhaité ?	
	Qualifieriez-vous votre premier emploi comme une expérience plutôt : enrichissante/difficile mentalement (stressante)/difficile physiquement	Ressenti sur la 1 ^{ère} expérience professionnelle
Travaillez-vous aujourd'hui dans la structure qui vous a offert votre premier emploi ?		

Tableau 5: Récapitulatif des questions posées aux anciens tutorés de l'ENVT, associées à leur(s) objectif(s)
[Source personnelle] - Suite

Thèmes	Questions	Objectif(s)
Emplois et durée	Quelle a été la durée de votre premier emploi (en mois) ?	Stabilité des postes acceptés ?
	Combien de postes d'emploi différents avez-vous occupé (dans des structures différentes) ?	
Parcours professionnel	Exercez-vous aujourd'hui votre métier de vétérinaire (praticien ou non) ?	Changement de profession ? Comparaison à la population globale
	Exercez-vous aujourd'hui encore une activité rurale (mixte ou exclusive) ?	Changement d'activité ? Comparer à la population globale
	Si oui, quelle activité vétérinaire exercez-vous aujourd'hui ? Mixte (dominante ?), exclusive etc.	Activité mixte dominante rurale ou autre ?
	Quels sont, selon vous, les aspects les plus contraignants de l'activité rurale ? (Propositions avec Tout à fait d'accord, Moyennement d'accord, pas du tout d'accord)	Comparaison avec population globale et avec atouts de l'activité rurale
	Quelle est la production majoritaire dans votre activité rurale ?	Conditions de travail actuelles Comparaison avec la population globale
	Quelle proportion de votre temps de travail votre activité rurale représente-t-elle ?	
	Votre activité rurale vous semble-t-elle : en diminution, augmentation ou stable ?	
	Quel poste occupez-vous aujourd'hui ? salariés / libéral	
	Quel est votre temps de travail ? temps plein / partiel	
	Quelle est la taille de la structure dans laquelle vous travaillez aujourd'hui (nombre de vétérinaires diplômés) ?	Préférence pour les zones rurales ou péri-urbaines ?
	Quel est le temps de trajet de votre lieu d'exercice à la grande ville la plus proche (plus de 10 000 habitants) ?	
	Aviez-vous réalisé votre tutorat dans cette structure ?	Influence des lieux de stages/tutorat sur les possibilités d'embauches ?
	Aviez-vous déjà réalisé des stages/expériences professionnelles pendant votre parcours scolaire dans cette structure ?	
	Aviez-vous déjà réalisé des stages/expériences professionnelles pendant votre parcours scolaire dans ce département ?	
	Dans quel département (numéro de département) exercez-vous aujourd'hui ?	Attrance pour certains départements ?
Pensez-vous exercer encore une activité rurale dans 5 ans ?	Capacité à conserver une future activité rurale ou non ?	
Raisons ayant motivé un arrêt de l'activité rurale	Si arrêt de l'activité rurale, quelle activité vétérinaire exercez-vous aujourd'hui ?	Quelle orientation des vétérinaires ayant cessé l'activité rurale ?
	Pour quelles raisons avez-vous décidé d'arrêter votre activité rurale ? Sur une échelle de 0 à 4 – Facteurs proposés	Quelles barrières principales au maintien de l'activité rurale ?
	Après combien de mois/année(s) d'expérience professionnelle avez-vous décidé de ne plus exercer votre activité rurale ?	Choix rapide ou progressif (longue réflexion avant d'arrêter ou non) ?

La présentation et l'organisation du questionnaire ainsi que les formulations des questions ont été évaluées par deux anciennes étudiantes ayant réalisé le tutorat (période de tutorat 2019-2020). Leurs remarques ont été prises en compte et le questionnaire a subi quelques modifications mineures. D'après ces deux étudiantes, la durée de ce questionnaire était d'environ quinze minutes. Le questionnaire complet est disponible en annexe.

Trois parties distinctes se dégagent du questionnaire créé pour les anciens tutorés de l'ENVT : leurs caractéristiques socio-démographiques et leur parcours scolaire, leur niveau de satisfaction quant au choix du stage tutoré en 5^{ème} année et enfin leur devenir quant à leur domaine d'exercice et leurs conditions de travail actuelles.

2) Réalisation du questionnaire à destination des vétérinaires ayant intégré l'ENVT en 2015 et en 2016

Ce questionnaire a été créé dans le but d'avoir une population « témoin » pour pouvoir comparer les profils et les ressentis (notamment par rapport aux contraintes de l'activité rurale) des étudiants vétérinaires qui choisissent l'option Tutorat par rapport à ceux qui ne choisissent pas cette option. Ainsi, pour des raisons logistiques, ce sont les étudiants vétérinaires en dernière année à l'ENVT en 2020 et en 2021 qui ont été interrogés. En effet, il était plus simple de récolter leurs coordonnées puisqu'ils étaient encore sur l'école. Néanmoins, du fait du faible délai par rapport à leur sortie de l'ENVT, certaines comparaisons par rapport aux conditions de travail et changements d'activité ne pourront être effectuées. Tout le thème « Parcours professionnel » n'a donc pas pu être abordé dans ce questionnaire, étant donné que les vétérinaires interrogés étaient à peine sortis de l'ENVT (juin 2020 pour la promotion 2015-2020) ou pas encore sortis de l'ENVT (avril 2021 pour la promotion 2016-2021). Le questionnaire a donc dû être adapté.

Les thèmes suivants ont été conservés : caractéristiques socio-démographiques, origines sociales et choix de carrière, parcours scolaire, choix de carrière avant obtention du diplôme, premières expériences professionnelles (pour ceux en ayant eu une).

Quelques questions ont été ajoutées afin de mieux cerner la population : orientation choisie pour la 5^{ème} année d'approfondissement, souhait de domaine d'activité à la sortie de l'ENVT, première expérience professionnelle lors de la 4^{ème} ou 5^{ème} année (expérience enrichissante/stressante/difficile physiquement et domaine d'activité), aspects contraignants de l'activité rurale. Si l'étudiant a choisi une 5^{ème} année « Rurale-Ruminants », il lui été demandé s'il avait choisi le tutorat ou non et les raisons pour lesquelles il a choisi d'exercer une activité rurale.

La durée de ce questionnaire était d'environ cinq minutes, ce qui était assez court pour permettre une bonne attractivité du questionnaire auprès des étudiants en dernière année (et ainsi permettre un taux de réponses assez élevé). Le questionnaire complet est disponible en annexe.

B) Mise en ligne et diffusion des questionnaires

Les deux questionnaires ont été rédigés puis mis en ligne sous format « Google Form ». Ceci a permis d'améliorer la présentation des questionnaires, en créant des questions conditionnelles : si l'individu répond Oui à telle question, il sera redirigé vers telle question (et inversement si l'individu répond Non). Aussi, les questionnaires étaient présentés sous

forme de sections courtes, ce qui était plus attrayant pour les répondants. La taille du questionnaire était par ailleurs illimitée.

« Google Form » était également intéressant pour sa facilité d'utilisation. Il suffisait de récupérer le lien correspondant au questionnaire, de le copier puis de le coller dans l'e-mail envoyé aux anciens tutorés et aux étudiants de 5^{ème} année. Le répondant devait cliquer sur ce lien pour être redirigé vers le questionnaire adéquat et ensuite y répondre facilement.

Pour diffuser le premier questionnaire destiné aux anciens étudiants vétérinaires ayant choisi le tutorat à l'ENVT, il était indispensable d'obtenir les coordonnées des anciens tutorés. Ainsi, une base de données des anciens tutorés a été créée afin d'avoir leur nom, prénom et année de tutorat sur un fichier Excel. Pour récolter leur adresse e-mail, les anciens tutorés ont été contactés par les réseaux sociaux ou par téléphone (en appelant sur leur lieu de travail, trouvé grâce à l'annuaire ROY). Ainsi, la plupart des anciens tutorés ont pu être contactés pour répondre au questionnaire leur étant destiné. Seuls deux anciens tutorés n'ont jamais pu être contactés. La plupart des courriels (contenant un petit texte explicatif et le lien dirigeant vers le questionnaire) ont été envoyés le 29 Avril 2020 et deux relances (quinze jours d'intervalle entre chaque envoi) ont été réalisées. Concernant les anciens tutorés ayant réalisé leur tutorat en 2019-2020, le questionnaire ne leur a été envoyé que le 15 Novembre 2020 afin de leur permettre de trouver un premier emploi en tant que docteur vétérinaire.

Le second questionnaire destiné aux étudiants en dernière année a été envoyé sur la liste de diffusion de la boîte e-mail de l'ENVT (a5@listes.envt.fr). La quasi-totalité de ces étudiants consultaient régulièrement cette boîte e-mail, pour leur thèse ou pour recueillir les informations de l'ENVT. Pour la promotion 2015-2020, les courriels (contenant un petit texte explicatif et le lien dirigeant vers le questionnaire adéquat) ont été envoyés le 30 Mai 2020 et deux relances (une à deux semaines entre chaque envoi) ont été réalisées. Pour la promotion 2016-2021, ces mêmes courriels ont été envoyés le 28 Mars 2021 et deux relances (une à deux semaines entre chaque envoi) ont été réalisées.

C) Méthode d'analyse des données

Les données récoltées par la plateforme numérique Google Forms ont été importées sur un fichier Excel. Les premières analyses de données ont ainsi pu être effectuées sur Excel, en réalisant de nombreux tableaux croisés (ou tableaux de contingence). Ceci nous a permis de dégager des tendances et d'orienter nos analyses statistiques. Par ailleurs, la réalisation de tableaux croisés est la première étape de l'analyse statistique lors de l'analyse de données issues d'enquêtes (CIBOIS 2003).

Afin de réaliser les tests statistiques nécessaires à l'interprétation des résultats, les données des deux enquêtes ont été importées sur le logiciel R. Pour les données du questionnaire destiné aux anciens stagiaires tutorés, le logiciel R a surtout permis la construction de graphiques (en plus de ceux créés à l'aide du logiciel Excel). Pour les données obtenues par le questionnaire destiné aux étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT (promotions 2015-2020 et 2016-2021), des tests de comparaison de pourcentages, principalement à l'aide du test du Khi-2 mais aussi du test de Fisher exact (lorsque l'approximation de la valeur du Khi-2 pouvait être inexacte), ont été réalisés grâce au logiciel R. Ces tests nous ont permis de savoir si les variables testées étaient liées ou non. Pour les variables dont la différence de pourcentage était significative, l'indice de Cramer a ensuite été calculé pour évaluer

l'intensité de cette relation. Cet indice a été calculé à l'aide d'une calculatrice et interprété grâce à une grille présentée en annexe.

IV) Résultats

L'analyse des données récoltées permettra tout d'abord de faire une description précise des étudiants qui choisissent de faire le tutorat, et ceci principalement grâce aux réponses au questionnaire destiné aux étudiants en 5^{ème} année. Nous pourrons alors dégager un « profil-type » des étudiants choisissant de réaliser un stage tutoré. Dans un second temps, l'analyse des réponses des anciens stagiaires tutorés de l'ENVT nous permettra de confirmer et d'étoffer ce « profil-type », puis de faire un état des lieux de leur situation professionnelle. Nous pourrons ainsi émettre des hypothèses quant à l'efficacité du système des stages tutorés sur la lutte contre la désertification vétérinaire en milieu rural.

A) Analyses des réponses au questionnaire destiné aux étudiants de l'ENVT en 5^{ème} année

1) Représentativité de l'échantillon obtenu

Cent quatre-vingt-huit étudiants en 5^{ème} année ont répondu au questionnaire leur étant destiné. 93 étaient issus de la promotion 2015-2020 et 95 étaient issus de la promotion 2016-2021. Ce nombre similaire d'étudiants appartenant aux deux promotions différentes interrogés montre une répartition homogène dans l'échantillon de ces deux promotions. Au total, 280 étudiants en 5^{ème} année ont été sollicités pour répondre à ce questionnaire, le taux de réponses au questionnaire est donc de 67.1%, ce qui est plutôt satisfaisant. Ainsi, notre échantillon d'étudiants est bien représentatif de la population des étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT.

Par contre, il sera plus difficile d'extrapoler les résultats obtenus à l'ensemble des étudiants en 5^{ème} année d'ENV françaises, car un biais par l'école d'origine peut exister. Aussi, seules deux promotions ayant été enquêtées, un biais par la promotion pourrait également être mis en avant. Ces résultats nous donneront uniquement une tendance quant aux profils et aux ressentis des étudiants en 5^{ème} année d'ENV. Des études complémentaires seront probablement nécessaires pour extrapoler ces résultats à toute la population des étudiants en 5^{ème} année d'ENV françaises.

2) Caractéristiques de l'échantillon des étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT

(a) Caractéristiques socio-démographiques des étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT

Dans notre échantillon d'étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT, 69.7% sont des femmes et 30.3% sont des hommes. Cette proportion est similaire à celle trouvée dans l'étude de Sans en 2008, soit 74% d'étudiantes (SANS et al. 2011b). Cette forte majorité d'étudiantes à l'ENVT est compatible avec la féminisation de la profession vétérinaire depuis quelques dizaines d'années.

La moyenne d'âge des étudiants en 5^{ème} année est de 24.9 ans, avec un écart-type de 1.14 ans, tandis que la moyenne de leur âge à leur admission à l'ENVT est de 20.2 ans, avec un écart-type de 1.13 ans. Ces âges sont compatibles avec le parcours scolaire classique des étudiants : baccalauréat à 18 ans, admission à l'ENVT autour de 20 ans puis passage en 5^{ème} année autour de 25 ans.

(b) Leur origine sociale et leur parcours scolaire

Par rapport à leur milieu d'origine, 33.5% des étudiants de 5^{ème} année des deux promotions successives sont issus de milieux ruraux (Rural sur le graphique). En comparaison, dans une étude analysant le profil des étudiants entrant en ENV (sur quatre promotions à partir de l'année 2005), seulement 23.8% des étudiants provenaient de milieux ruraux (SANS et al. 2011b). Aussi, 38.3% des étudiants en 5^{ème} année sont issus de milieux urbains de plus de 10 000 habitants (Urbain2 sur le graphique), contre 56.5% d'étudiants vivant en zones urbaines (opposées aux zones suburbaines) dans l'étude de SANS (SANS et al. 2011b).

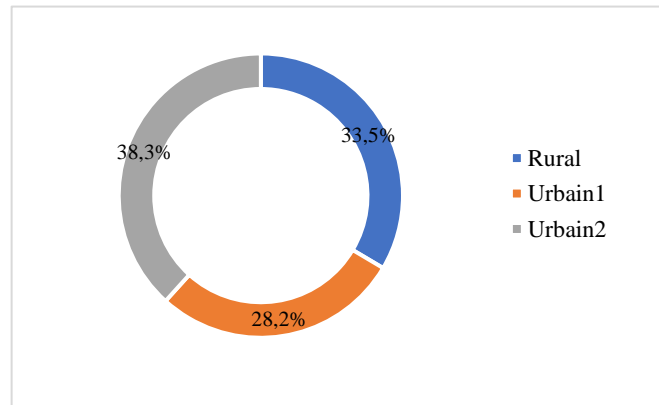


Figure 7 : Répartition des étudiants en 5^{ème} année en fonction de leur milieu d'origine (n=188)

En ce qui concerne la profession des parents, 4.8% des étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT ont au moins un de leur parent éleveur, ce qui est plutôt compatible avec les données de Sans lors de son enquête (6.1%, soit 66 étudiants sur 1080 interrogés) (SANS et al. 2011b). Parmi les étudiants n'ayant aucun parent éleveur, 45.8% d'entre eux ont tout de même des proches éleveurs (ami et/ou famille). 16.5% des étudiants vétérinaires ont au moins un proche vétérinaire (ami, famille). Pour 8.0% des étudiants, ce proche vétérinaire a une activité rurale et pour 8.5% des étudiants, ce proche vétérinaire a une autre activité que l'activité rurale.

Finalement, en ce qui concerne leur niveau de connaissances sur le monde de l'élevage avant d'entrer à l'ENVT, seulement 7.4% disent qu'ils avaient un niveau de connaissances élevé tandis que 43.6% des étudiants disent qu'ils ne se connaissaient pas du tout ce milieu. Par ailleurs, 18.1% des étudiants en 5^{ème} année ont travaillé (ou fait des stages) en exploitation agricole avant d'entrer à l'ENVT. Il apparaît donc que même ceux disant avoir un niveau minimal de connaissances sur l'élevage (soit 38.3% des étudiants) n'ont pas forcément réalisé de stage ou travaillé dans un élevage.

En ce qui concerne le parcours de vie des étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT, 71.3% d'entre eux avaient décidé de devenir vétérinaire dès leur enfance. Cette proportion est en adéquation avec les résultats de l'enquête de SANS qui montrent que 75% des étudiants choisissent de devenir vétérinaire avant l'âge de 12 ans (SANS et al. 2011b). 20.7% des étudiants l'ont choisi au lycée, tandis que les 7.9% étudiants restants l'ont choisi plus tard (au moment de leur classe préparatoire, du concours, de l'université ou en école d'ingénieur). En évaluant la répartition des notes attribués aux différents facteurs conduisant les étudiants à choisir le métier vétérinaire, les facteurs principaux semblent être : un intérêt pour la biologie (75% des étudiants lui ont attribué la note 3 ou 4), un intérêt pour la médecine (76.6% des

étudiants lui ont attribué la note 3 ou 4), une vocation dès l'enfance (67% lui ont attribué la note 3 ou 4) et le contact précoce avec les animaux de compagnie (63.3% lui ont attribué la note 3 ou 4). Par ailleurs, les facteurs semblant peu importants pour les étudiants sont : l'influence des parents (61.7% de notes 0/4), la pratique de l'équitation (56.4% de notes 0/4), le contact précoce avec des animaux de production (52.7% de notes 0/4), de bons résultats scolaires (67% de notes 0 ou 1). La diversité du métier de vétérinaire et la valorisation sociale associée à ce métier semblent être des facteurs importants mais pas déterminants, avec une répartition des notes hétérogène.

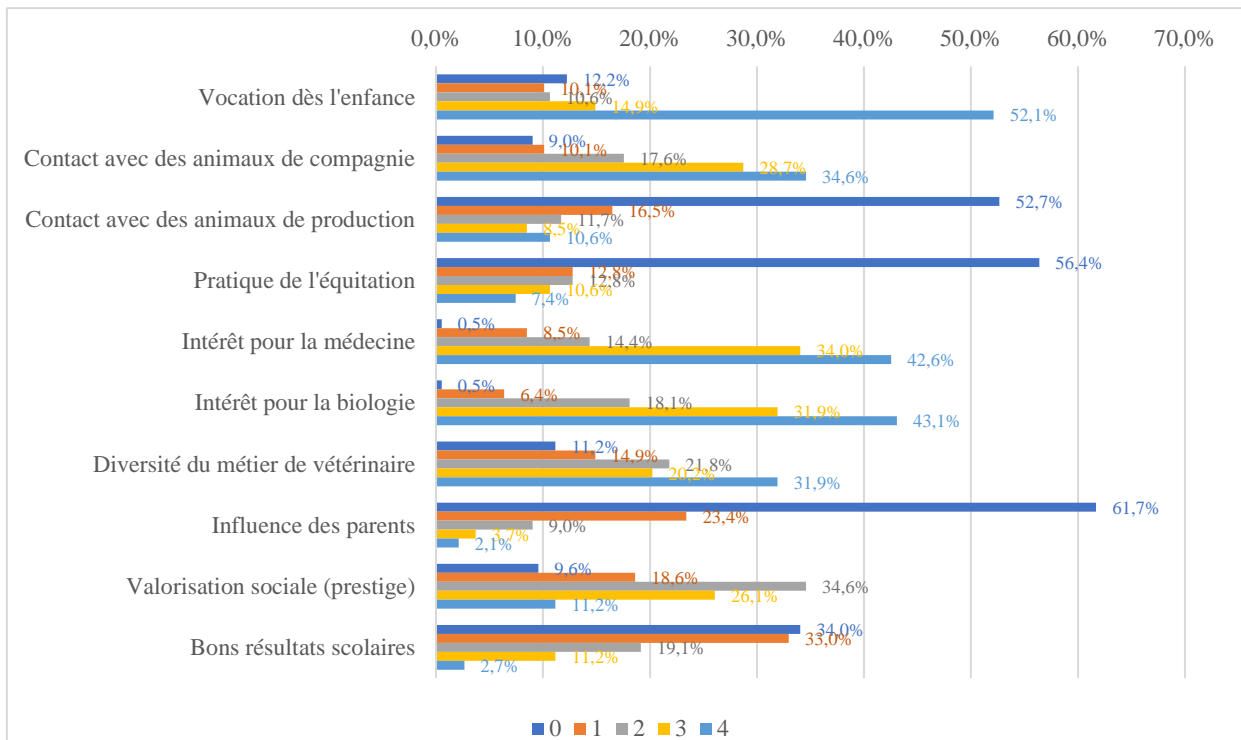


Figure 8 : Répartition des notes attribuées aux facteurs conduisant à choisir le métier vétérinaire par les étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT (n=188)

Par rapport au parcours scolaire des étudiants en 5^{ème} année, la très grande majorité d'entre eux (81.9%) n'avaient aucun diplôme (hors baccalauréat) à l'entrée à l'ENVT. 6.9% d'entre eux avaient déjà une licence, 5.9% avaient un DUT et 3.7% avaient un BTS. D'autres parcours plus particuliers sont également mis en avant (obtention d'un DU en sciences ou d'un diplôme d'ingénieur) pour 3 étudiants en 5^{ème} année. En parallèle, 80.9% des étudiants en 5^{ème} année ont passé le concours A pour intégrer l'ENVT. 9.0% ont passé le concours C. Cette proportion est compatible avec la proportion d'étudiants censés intégrés l'ENVT par le concours C (qui était d'environ 10% en 2015 et 2016). 9.0% ont passé le concours B (intégration après obtention d'une licence universitaire) et 1.1% ont passé le concours D.

(c) *Choix du domaine d'exercice vétérinaire et évolution pendant leur cursus*

A leur entrée à l'ENVT, les étudiants ont une certaine idée de l'activité vétérinaire qu'ils souhaitent exercer à la fin de leurs études. La diversité du métier vétérinaire et les divers profils d'étudiants font qu'ils sont nombreux à ne pas être décidés sur leur projet de carrière. En effet, lorsqu'on demande aux étudiants de 5^{ème} année ce qu'ils souhaitaient exercer comme activité vétérinaire à leur entrée à l'ENVT, la plupart d'entre eux choisissent plusieurs réponses (28.2% des étudiants) ou cochent la case « Je ne savais pas » (16.5% des étudiants). Certains étaient cependant plutôt sûrs de leur projet : 19.7% souhaitaient déjà exercer une activité de soins aux animaux de compagnie exclusive, 16.0% souhaitaient exercer une activité mixte à dominante rurale, 12.2% souhaitaient exercer une activité mixte à dominante canine, 7.4% souhaitaient exercer une activité de soin à la faune sauvage. Ces proportions sont en accord avec l'étude de SANS où les trois premières activités souhaitées et citées par les étudiants de 1^{ère} année sont l'activité mixte (rurale/canine), l'activité canine exclusive et l'activité de soin à la faune sauvage (SANS et al. 2011b). Le souhait des étudiants vétérinaires d'exercer une activité mixte ou canine exclusive est en adéquation avec le marché du travail vétérinaire : l'activité mixte est pratiquée par plus d'un tiers des praticiens français tandis que les praticiens vétérinaires canins (exclusifs) représentent environ un praticien sur deux. Par ailleurs, le souhait d'exercer une activité de soins à la faune sauvage et aux équidés semblent plus étonnant car cette activité n'est exercée que par une infime partie des praticiens vétérinaires (surtout en faune sauvage où seulement quelques vétérinaires exercent dans les zoos et réserves).

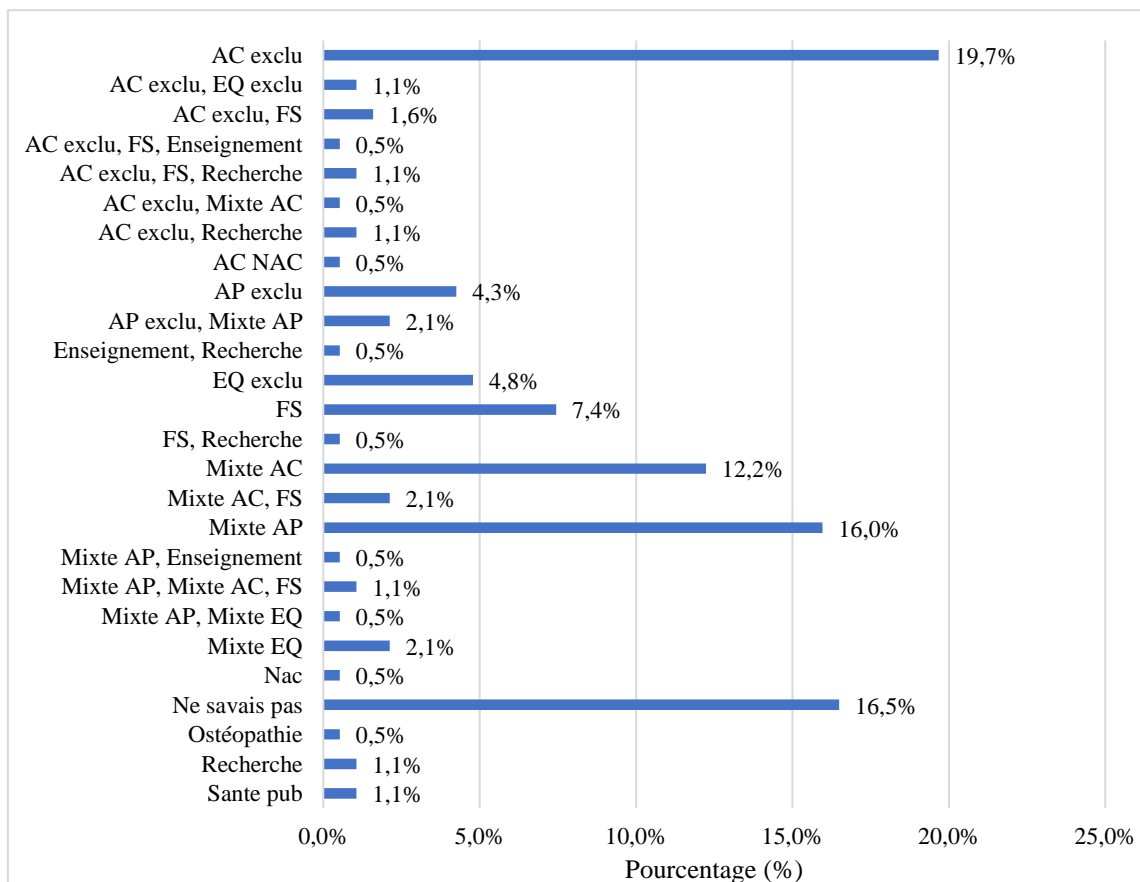


Figure 9: Répartition des étudiants en 5^{ème} année en fonction de leur souhait d'activité à leur entrée à l'ENVT (n=188)

62.2% des étudiants disent avoir modifié leur projet de carrière, en se rendant compte pendant leur cursus à l'ENVT de la diversité du métier de vétérinaire et en ayant une image plus réaliste du vétérinaire.

A la sortie de l'ENVT, 38.3% des étudiants de 5^{ème} année souhaitent exercer une activité de soin exclusive aux animaux de compagnie. 22.3% souhaitent exercer une activité mixte à dominante rurale et 14.9% souhaitent exercer une activité mixte à dominante canine. Seuls 3.7% (soit 7 étudiants) souhaitent encore exercer une activité de soin à la faune sauvage, ce qui montre que de nombreux étudiants se rendent compte de la réalité du métier vétérinaire lors de leur cursus à l'ENVT. Nous pouvons également remarquer que 2.1% des étudiants (soient 4 étudiants) en dernière année de cursus ne savent pas encore quelle activité ils vont exercer à leur sortie de l'ENVT.

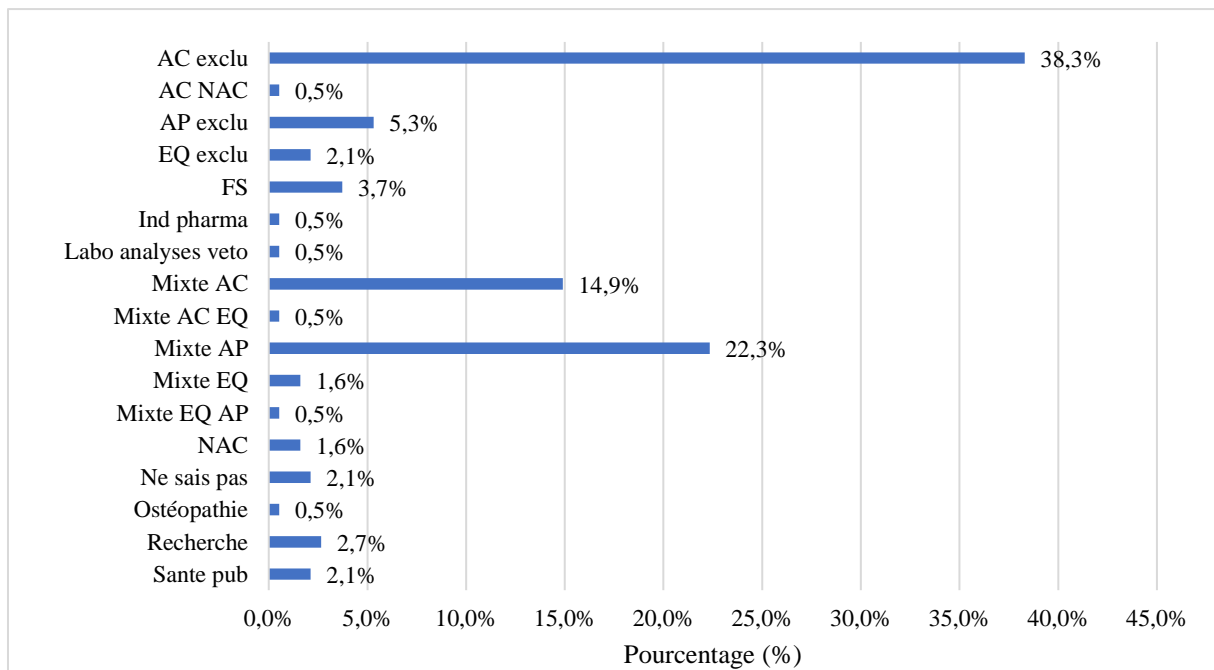


Figure 10: Répartition des étudiants en 5^{ème} année en fonction de leur choix d'activité à la sortie de l'ENVT (n=188)

(d) Identification des facteurs conduisant à choisir une orientation « Animaux de production » pour leur 5^{ème} année

Pour leur 5^{ème} année, les étudiants de l'ENVT doivent choisir une orientation afin d'approfondir l'activité qu'ils souhaitent exercer plus tard. Ainsi, à l'ENVT, pour les promotions 2015-2020 et 2016-2021, la plupart des étudiants choisissent de s'orienter vers une activité de soins aux animaux de compagnie (40.4%, voire 54.2% si on inclue les étudiants choisissant une activité « Animaux de compagnie et NAC »).

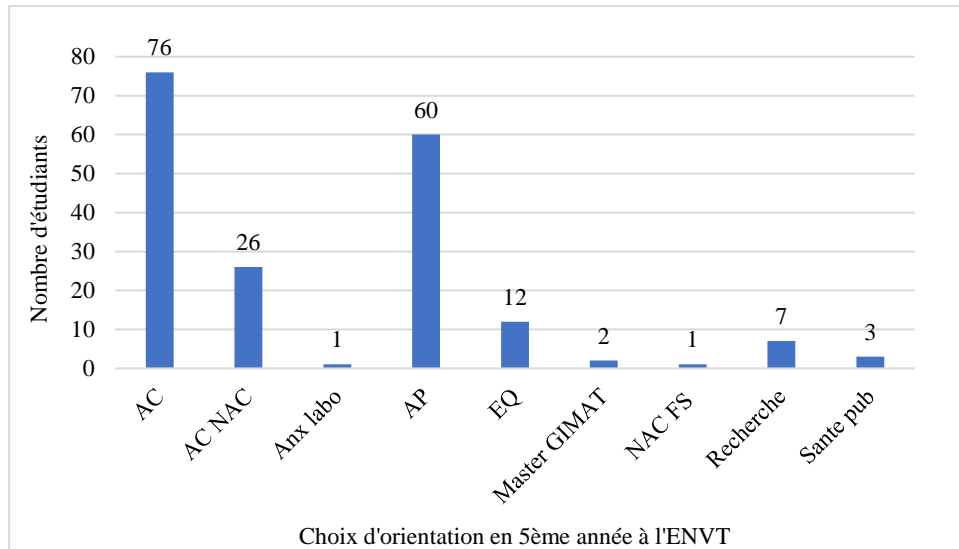


Figure 11: Répartition des étudiants en 5^{ème} année en fonction de leur choix d'orientation (n=188)

31.9% des étudiants (soit 60 étudiants sur les deux promotions) ont choisi de réaliser leur année d'approfondissement en activité de soins aux animaux de production. Ainsi, dans le questionnaire réalisé, il a été demandé de noter certains facteurs ayant conduits les étudiants à s'orienter vers une activité de soins aux animaux de production.

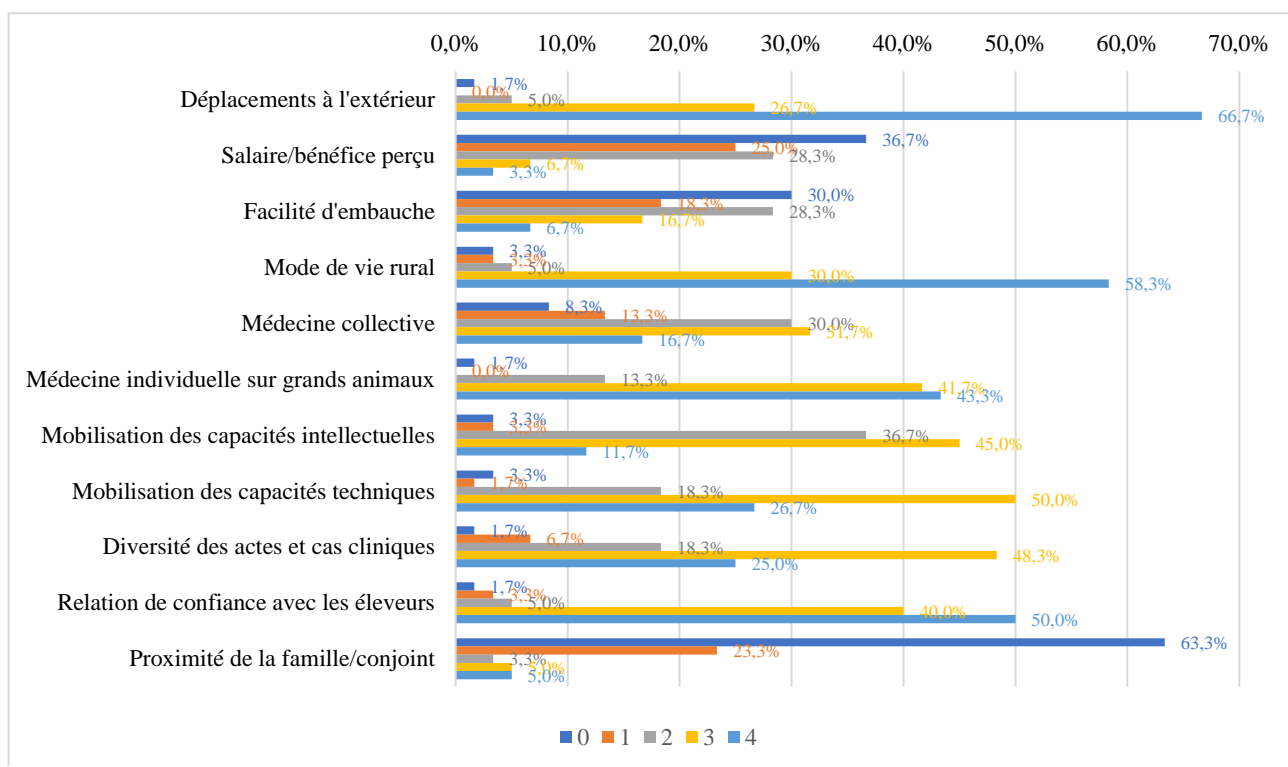


Figure 12 : Répartition des notes données aux facteurs ayant conduit les étudiants de 5ème année à choisir une activité rurale (n = 60)

En évaluant la répartition des notes attribuées par les étudiants, on peut remarquer que les facteurs de décision pour exercer une activité rurale les plus déterminants sont les déplacements à l'extérieur (66.7% des étudiants sont totalement d'accord car donnent la note 4/4), un mode de vie rural (58.3% de notes 4/4), une relation de confiance avec les éleveurs (50% de notes 4/4) et l'exercice d'une médecine individuelle sur les grands animaux (43.3% de notes 4/4). Ainsi, ce sont surtout les déplacements dans les élevages et le travail à l'extérieur, associés à une envie de vivre en campagne et en relation avec les éleveurs, qui sont les atouts de l'activité rurale. Par ailleurs, on remarque que les facteurs les moins bien notés (donc les moins importants selon les étudiants) sont plutôt les facteurs matériels : proximité de la famille/conjoint (63.3% donnent la note 0/4), le revenu (36.7% donnent la note 0/0 et la répartition des notes est beaucoup plus hétérogène) et la facilité d'embauche (30% donnent la note 0). Les autres facteurs proposés semblent jouer un rôle dans la décision des étudiants mais ne semblent pas déterminants : la mobilisation des capacités techniques et des capacités intellectuelles, la diversité des actes et cas cliniques et l'exercice d'une médecine collective.

En choisissant une orientation « Animaux de production – Ruminants » en 5ème année, les étudiants avaient le choix entre plusieurs options : le tutorat (18 semaines de stage en clinique vétérinaire ayant une activité rurale dominante), l'option stage-ENVT (2-3 mois de stage en clinique vétérinaire rurale et 3-4 mois aux hôpitaux des ruminants à l'ENVT) ou l'option ENVT (6 mois aux hôpitaux des ruminants à l'ENVT). Ainsi, il apparaît que 40.0% des étudiants ayant choisi l'orientation « Animaux de production – Ruminants » ont choisi de réaliser un tutorat (soit 24 étudiants), ce qui est relativement important.

(e) Avis des étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT sur les aspects considérés comme contraignants dans l'activité de soins aux animaux de production

Une dernière partie du questionnaire demandait à tous les étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT de donner leur ressenti sur les principales contraintes de l'activité rurale. Ainsi, il leur était demandé d'évaluer par trois propositions différentes (pas du tout d'accord, moyennement d'accord, tout à fait d'accord) l'importance des potentielles contraintes liées à l'activité de soins aux animaux de production.

On peut ainsi voir que les étudiants jugent que les aspects les plus contraignants de l'activité rurale sont les suivants : le nombre de gardes/gardes contraignantes (53.7% des étudiants en 5^{ème} année sont totalement d'accord), la dangerosité par la manipulation de grands animaux (53.7% totalement d'accord), le nombre d'heures de travail (88.3% sont moyennement ou totalement d'accord) et le frein à la vie de famille (88.3% sont moyennement ou totalement d'accord). Ainsi, pour les étudiants, les contraintes principales pour exercer une activité rurale sont des conditions de travail difficiles (gardes, danger, nombre d'heures de travail) qui peuvent impacter la vie familiale, voire les loisirs. Par ailleurs, le revenu (51.6% ne sont pas du tout d'accord), les déplacements à l'extérieur (63.3%), le travail répétitif (41.0%) et le contact à l'éleveur (53.7%) ne semblent pas être des contraintes importantes pour les étudiants.

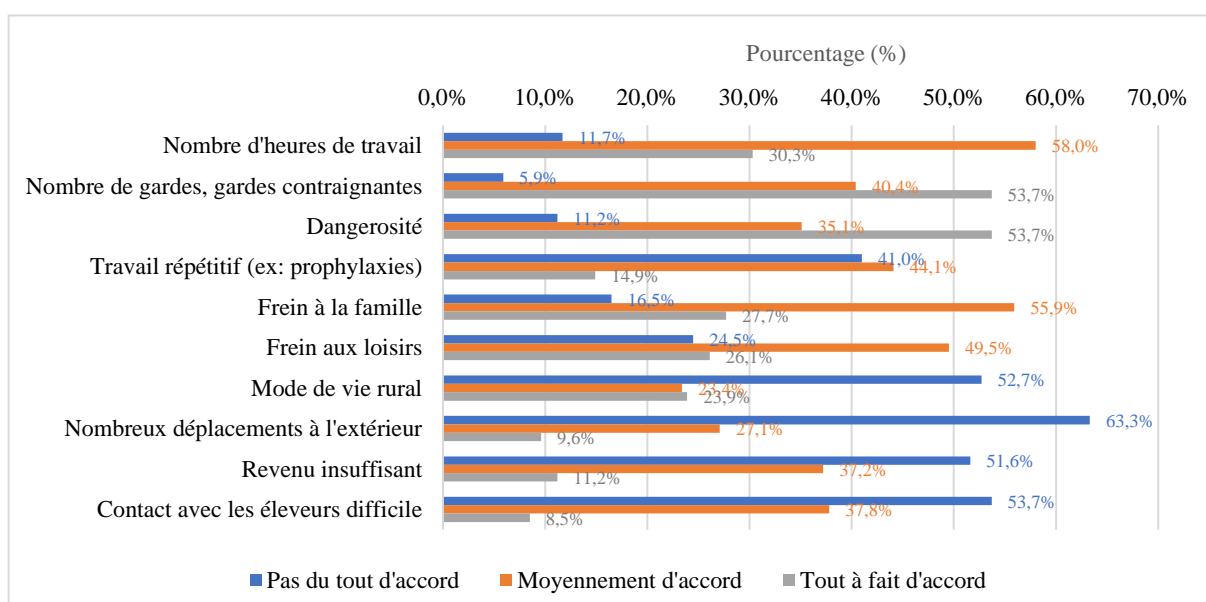


Figure 13: Ressenti des étudiants en 5^{ème} année sur les aspects contraignants de l'activité rurale (n=188)

En 2010, aux Etats-Unis, 805 vétérinaires travaillant ou ayant travaillé en activité rurale ont répondu à une enquête dans le but d'identifier les facteurs associés à un arrêt d'exercice d'une activité rurale. Ainsi, les cinq facteurs principaux entraînant une cessation d'activité rurale sont les gardes, le manque de temps libre, le revenu, l'ambiance de travail et les préoccupations familiales. Le facteur le plus déterminant apparaît être la contrainte des gardes, plus citée par les femmes et par les jeunes vétérinaires. Cependant, les gardes, le manque de temps libre et le frein à vie en famille sont liés : le temps personnel peut être interrompu plus ou moins régulièrement par les urgences (donc diminuer le temps en famille) (VILLARROEL et al. 2010b). Les principales contraintes citées par les étudiants en 5^{ème}

année à l'ENVV sont donc en adéquation avec celles citées par les vétérinaires ayant arrêté leur activité rurale aux Etats-Unis.

En ce qui concerne la contrainte « Mode de vie rural », on observe deux tendances : 52.7% des étudiants ont choisi la proposition « Pas du tout d'accord » et 23.9% ont choisi la proposition « Tout à fait d'accord ». En comparaison avec les autres contraintes proposées, pour la contrainte « Mode de vie rural », on remarque une scission entre les étudiants qui souhaitent vivre en campagne (donc pour lesquels un mode de vie rural n'est pas du tout une contrainte quant à l'activité rurale) et ceux qui rejettent l'idée de vivre dans un milieu rural (donc pour lesquels un mode de vie rural est une contrainte importante dans l'exercice d'une activité rurale).

(f) Expériences professionnelles des étudiants en 5^{ème} année et leurs ressentis

Plusieurs questions ont été posées aux étudiants en 5^{ème} année sur leur parcours au sein de l'ENVV, et notamment les différentes expériences professionnelles qu'ils ont déjà pu avoir. Ainsi, il apparaît que presque la moitié des étudiants en 5^{ème} année (47.9%) ont déjà réalisé au moins une campagne de prophylaxie (bovine, ovine, caprine) au cours de leur cursus à l'ENVV.

Avec l'obtention de la carte verte en fin de 4^{ème} année, les étudiants en 5^{ème} année à l'ENVV avaient la possibilité de travailler en tant que vétérinaire dans une clinique (sous certaines conditions de travail bien précises), soit pendant l'été entre la 4^{ème} et la 5^{ème} année, soit durant leur 5^{ème} année. Ainsi, 69.7% des étudiants en 5^{ème} année des promotions 2015-2020 et 2016-2021 ont déjà eu une expérience professionnelle en tant que vétérinaire. Cette proportion est relativement élevée et montre l'envie des étudiants en 5^{ème} année d'entrer dans le monde du travail. La plupart d'entre eux (84.0%) ont exercé une activité de soins aux animaux de compagnie exclusive pour leur première expérience professionnelle vétérinaire. 13.8% ont exercé une activité mixte (dominante canine ou rurale). Ceci montre un intérêt plus marqué des étudiants pour l'activité canine mais démontre également l'appréhension des étudiants face à l'exercice d'une activité rurale lors de leur première expérience professionnelle.

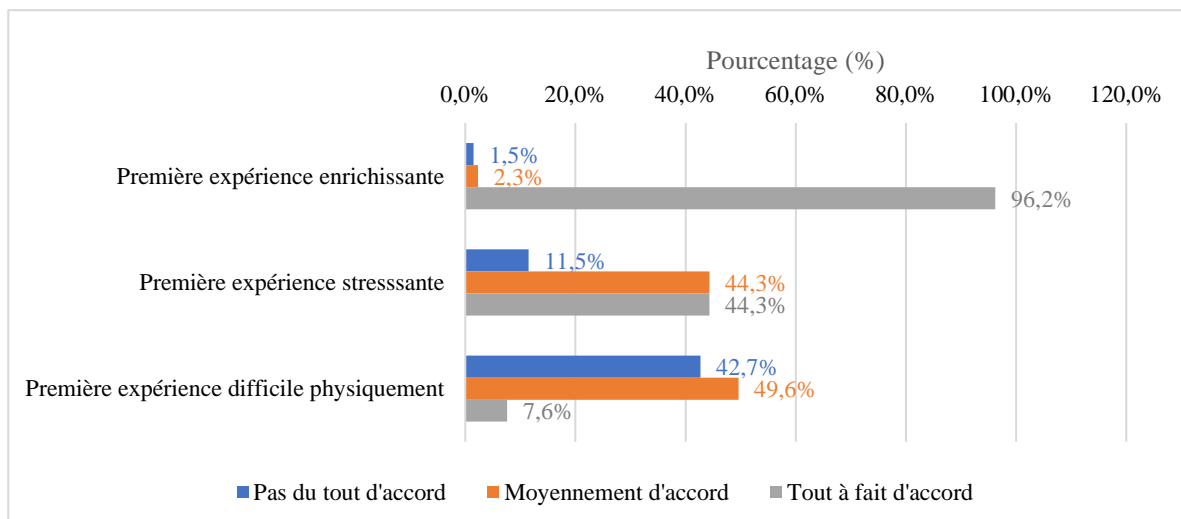


Figure 14 : Ressenti des étudiants en 5^{ème} année sur leur première expérience professionnelle en tant que vétérinaire (n=131)

Quant à leur ressenti sur cette première expérience professionnelle, celle-ci a été plutôt positive pour la plupart des étudiants en 5^{ème} année. En effet, 96,2% des étudiants sont tout à fait d'accord pour dire qu'elle a été enrichissante, sur le plan des connaissances et des pratiques. Les avis sont plus mitigés concernant le niveau de stress engendré par cette première expérience professionnelle. Cependant, on peut retenir que seuls 11,5% d'entre eux n'ont pas ressenti de stress tandis que 44,3% d'entre eux ont ressenti une charge de stress beaucoup plus importante. Quant à la difficulté physique, certains l'ont ressentie mais dans une moindre mesure : presque 50% d'entre eux disent être moyennement d'accord quant à la difficulté physique engendrée par leur première expérience professionnelle.

3) Influence de certaines variables sur le choix de réaliser un tutorat en 5^{ème} année

Les caractéristiques de l'échantillon des étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT obtenu montrent des profils d'étudiants variés, avec des parcours scolaires divers et des expériences différentes. Le but est alors d'identifier s'il existe des différences significatives de profils d'abord entre les étudiants qui ont choisi l'orientation « Animaux de production – Ruminants » en 5^{ème} année et ceux ne l'ayant pas choisi. Ensuite, pour être plus précis, il sera intéressant de voir s'il existe des différences de profils entre les étudiants ayant choisi l'option Tutorat et ceux ne l'ayant pas choisi.

(a) Influence du parcours de vie des étudiants sur le choix d'une orientation « Animaux de production » pour leur 5^{ème} année

L'objectif ici est de montrer si tel profil d'étudiant (son enfance, ses expériences, ses choix) peut influencer sur son choix d'orienter son activité vers une activité de soins aux animaux de production en 5^{ème} année. De nombreuses différences de profils (origines, expériences, parcours scolaires etc.) sont significatives entre les étudiants ayant choisi un domaine d'approfondissement en animaux de production pour leur 5^{ème} année et ceux n'ayant pas choisi ce domaine-là.

En premier lieu, la différence de genre entre les étudiants choisissant ou non une orientation vers l'activité rurale n'est pas significative (p-value > 0.05). Ainsi, on ne peut pas dire que le genre des étudiants en 5^{ème} année de l'ENVT influence le choix d'un domaine d'approfondissement en activité de soins aux animaux de production.

Concernant leurs origines sociales, il existe une différence significative entre le fait d'avoir au moins un parent éleveur et le fait de choisir de s'orienter vers une activité de soins aux animaux de production (p-value = 0.00051 donc p-value < 0.05). Ainsi, parmi les étudiants en 5^{ème} année ayant au moins un parent éleveur, 66.7% ont choisi une orientation « Animaux de production » tandis que parmi les étudiants n'ayant aucun parent éleveur, seulement 10.1% ont choisi cette orientation. L'indice de Cramer est de 0.25, l'intensité de ce lien entre « avoir des parents éleveurs » et « choisir une orientation vers l'activité rurale » est donc plutôt modérée. La différence est également significative entre le fait d'avoir des proches éleveurs (parmi les étudiants n'ayant pas de parent éleveur) et l'orientation choisie en 5^{ème} année (p-value = 0.00072 donc p-value < 0.05) : parmi ceux ayant un ou des proche(s) éleveur(s), 32.9% ont choisi une orientation « Animaux de production », tandis que parmi ceux n'ayant aucun proche éleveur, seulement 25.8% ont choisi cette orientation. Le V de Cramer vaut ici 0.28, l'intensité de cette relation entre « avoir des proches éleveurs » et « choisir une orientation vers l'activité rurale » est modérée à forte. Par contre, le fait d'avoir un ou des proches (amis ou famille) vétérinaires n'influence pas le choix de domaine d'approfondissement en 5^{ème} année (p-value > 0.05).

Concernant leur milieu d'origine, parmi les étudiants ayant vécu en milieu rural, 54.0% ont choisi de s'orienter vers une pratique rurale (AP). En comparaison, parmi ceux ayant vécu dans une ville inférieure à 10 000 habitants et parmi ceux ayant vécu dans une ville supérieure à 10 000 habitants, seulement 18.9% et 22.2% respectivement ont choisi l'approfondissement « Animaux de production » (soit 41.1% des étudiants issus des milieux urbains de façon globale). Ainsi, cette différence de choix entre les étudiants provenant des milieux ruraux ou urbains est significative (p-value = 0.000033 donc p-value < 0.05). Le V de Cramer valant ici 0.34, cette relation entre le milieu d'origine des étudiants et le choix d'une orientation vers l'activité rurale est plutôt forte.

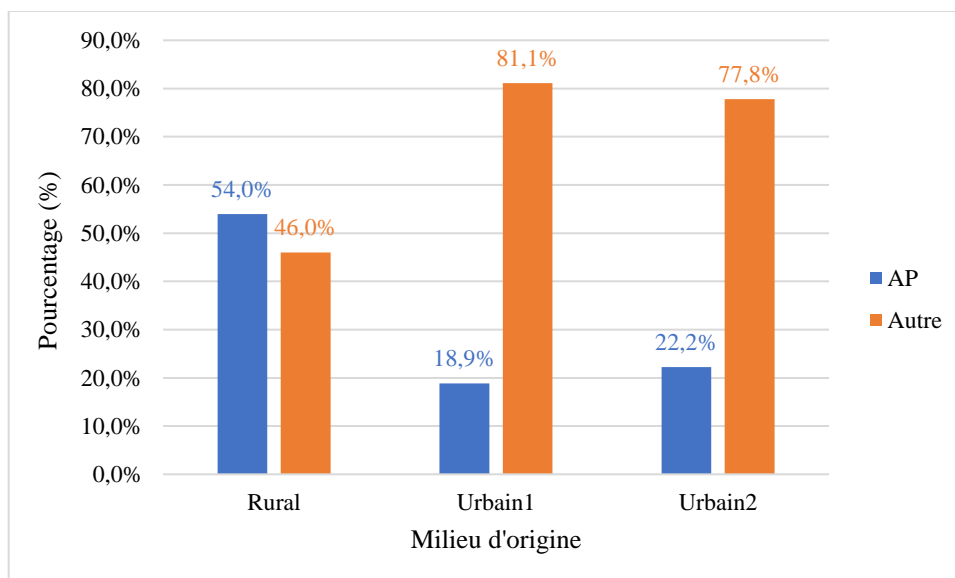


Figure 15: Influence du milieu d'origine des étudiants sur leur choix d'orientation en 5^{ème} année à l'ENVVT (n=188)

Concernant le niveau de connaissances en élevage, 64.3% des étudiants disant avoir beaucoup de connaissances avant l'entrée à l'ENVVT ont choisi d'orienter leur carrière vers une activité rurale, alors que 75.6% des étudiants disant n'avoir aucune connaissance ont

choisi une autre orientation que l'activité rurale. Cette différence de proportions est significative (p -value = 0.014 donc p -value < 0.05). L'indice de Cramer vaut ici 0.22, ce lien entre le niveau de connaissances en élevage et le choix d'une carrière rurale est donc modéré. En parallèle, parmi les étudiants ayant déjà travaillé ou fait de stage en exploitation agricole, 58.8% ont choisi une orientation rurale tandis que parmi les étudiants n'ayant jamais travaillé en exploitation agricole, seuls 26.0% ont choisi cette orientation. Ainsi, la différence de pourcentages entre les variables « Travail en exploitation agricole avant l'entrée à l'ENVT » et « Orientation en 5^{ème} année » est significative (p -value < 0.05). L'intensité de cette relation est plutôt modérée : l'indice de Cramer vaut 0.26.

En lien avec ces origines, le choix d'une orientation vers une activité rurale est corrélé à l'importance de certains facteurs de décision pour devenir vétérinaire. En effet, il existe une différence significative entre les étudiants ayant choisi une orientation rurale et ceux ayant choisi une autre orientation en ce qui concerne l'importance des facteurs de décision suivants : « Contacts réguliers avec des animaux de production » et « Contacts réguliers avec des animaux de compagnie ». Ainsi, 85% des étudiants ayant donné une note 4/4 au facteur « Contacts réguliers avec des animaux de production » ont choisi de s'orienter vers une activité rurale pour leur 5^{ème} année, alors que seulement 21.2% des étudiants ayant donné une note 0/4 ont choisi cette orientation (p -value très inférieure à 0.05). L'intensité de ce lien est fort (V de Cramer de 0.43). Aussi, 78.5% des étudiants ayant donné une note 4/4 au facteur « Contacts réguliers avec des animaux de compagnie » ont choisi une autre orientation que l'activité rurale, alors que 64.7% ayant donné une note 0/4 ont choisi une orientation rurale (p -value = 0.017 donc p -value < 0.05). L'intensité de cette relation est moindre mais reste modéré (V de Cramer de 0.25). Concernant les autres facteurs de décision pour devenir vétérinaire, aucune différence n'est significative entre les étudiants ayant choisi le domaine d'approfondissement « Animaux de production » et ceux ayant choisi un autre domaine d'approfondissement. Aussi, le moment de choix pour devenir vétérinaire (enfance, lycée, concours) ne semble pas avoir d'impact sur le choix d'orientation des étudiants en 5^{ème} année (p -value > 0.05).

En ce qui concerne l'influence du cursus scolaire des étudiants sur le choix d'orientation en 5^{ème} année, des différences sont significatives entre les étudiants ayant choisi « Animaux de production » et ceux ne l'ayant pas choisi par rapport à l'obtention d'un diplôme avant l'entrée à l'ENVT (p -value = 0.014) et le concours passé pour intégrer l'ENVT (p -value = 0.0047). Ainsi, parmi les étudiants n'ayant aucun diplôme avant d'entrer à l'ENVT, seuls 26.2% ont choisi une orientation « Animaux de production » alors que parmi ceux ayant un BTS, 57.1% ont choisi cette orientation ; parmi ceux ayant un DUT, 63.6% ont choisi ce domaine d'approfondissement ; parmi ceux ayant une licence, 50.6% l'ont choisi. L'intensité de cette relation est modérée : le V de Cramer vaut 0.25. Par rapport au concours passé pour intégrer l'ENVT, parmi les étudiants ayant passé le concours A, seuls 27.2% ont choisi une orientation rurale tandis que parmi les étudiants ayant passé le concours B ou C, 41.2% et 61.1% respectivement ont choisi cette orientation. Seuls deux étudiants ont passé le concours D, l'effectif est donc trop faible pour conclure (l'un a choisi l'orientation rurale, l'autre a choisi une autre orientation). Cette relation est plutôt faible à modérée, avec un V de Cramer de 0.23.

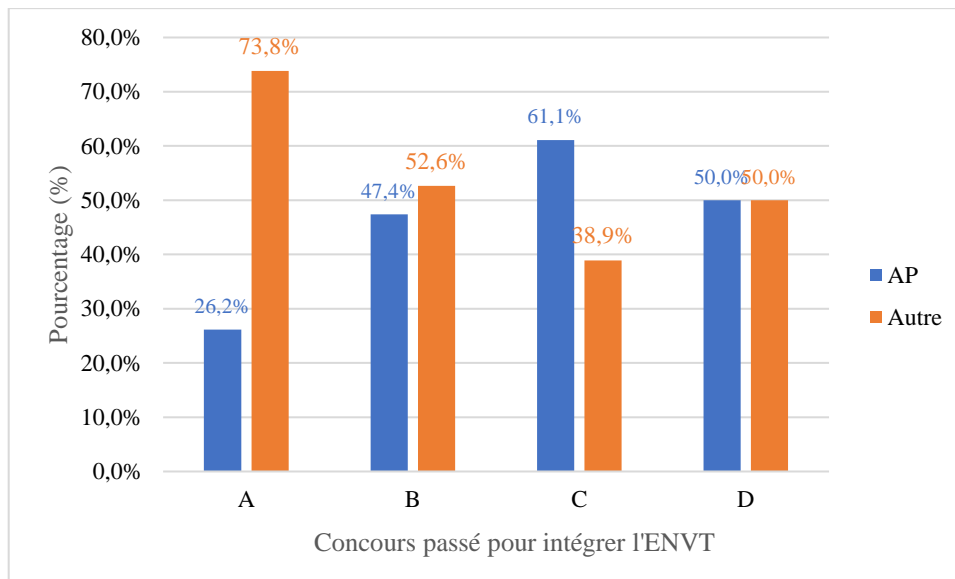


Figure 16: Influence du concours passé pour intégrer l'ENVT sur le choix d'un domaine d'approfondissement en animaux de production (n=188)

Au cours de leur scolarité au sein de l'ENVT, certains étudiants ont réalisé une ou plusieurs campagnes de prophylaxie (bovine, ovine ou caprine). Parmi ceux n'ayant jamais réalisé de campagne de prophylaxie, seuls 16.3% ont choisi une orientation rurale tandis que parmi ceux en ayant déjà réalisé, 48.9% ont choisi cette orientation. Cette différence de proportion est significative (p -value < 0.05) et ce lien est plutôt fort (avec un V de Cramer de 0.34).

Quand on demande aux étudiants de 5^{ème} année à l'ENVT leur perception des aspects contraignants de l'activité rurale, le niveau de contrainte semble être corrélé au fait de choisir ou non une orientation vers l'activité rurale pour certaines propositions. Ainsi, 78.3% des étudiants ayant choisi une orientation « Animaux de production » ne sont pas du tout d'accord avec le fait que faire de nombreux déplacements à l'extérieur est une contrainte de l'activité rurale, comparé aux étudiants n'ayant pas choisi cette orientation (seuls 56.3% ne sont pas du tout d'accord). La différence de proportion est significative ($p=0.012$ donc p -value < 0.05) et l'intensité de ce lien, évaluée par le V de Cramer valant 0.22, est plutôt faible à modérée. Aussi, la contrainte « Mode de vie rural » est perçue différemment selon que les étudiants aient choisi une orientation rurale ou non ($p=0.0014$ donc p -value < 0.05) : parmi ceux s'orientant vers une activité rurale, 70% ne sont pas du tout d'accord pour considérer le milieu rural comme une contrainte à l'activité de soins aux animaux de production, alors que seulement 44.5% des étudiants s'orientant autrement ne sont pas du tout d'accord avec cet aspect contraignant. La force de cette relation est moyenne à importante car le V de Cramer vaut alors 0.26. Finalement, les étudiants qui choisissent d'exercer plus tard une activité rurale considèrent principalement que les déplacements à l'extérieur et le mode de vie rural sont plus des atouts que des contraintes de l'activité rurale.

Par ailleurs, il faut savoir que certains étudiants choisissent une orientation pour leur 5^{ème} année mais n'exerce pas obligatoirement dans cette activité lors de leurs futurs emplois. Ainsi, dans sa thèse, Lecoeur montre qu'il existe une divergence entre le domaine d'approfondissement choisi et le domaine d'exercice après la sortie de l'école. En effet, 19.2% des étudiants que Lecoeur avait enquêté ont choisi d'exercer dans un autre domaine

que celui choisi pour leur 5^{ème} année. Il faut cependant être vigilant face à ce résultat car l'effectif de l'étude était faible donc cette proportion est peu représentative. Pour 60% d'entre eux, c'est une opportunité d'emploi qui les a poussé à cette contradiction, tandis que pour 20% d'entre eux, leur domaine d'approfondissement n'était pas celui qu'ils préféraient (LECOEUR 2013). Il convient donc d'être prudent quant aux résultats présentés précédemment : ce n'est pas parce que les étudiants en 5^{ème} année ont choisi un domaine d'approfondissement en activité rurale qu'ils exerceront cette activité lors de leurs prochains emplois.

Pour conclure quant à l'influence du parcours de vie des étudiants sur le choix du domaine d'approfondissement en 5^{ème} année, on peut dire que les étudiants issus d'un milieu rural, avec au moins un parent éleveur (ou des proches éleveurs), ayant un niveau de connaissances élevé sur l'élevage et ayant travaillé en exploitation agricole avant d'entrer à l'ENVT, sont plus susceptibles de s'orienter vers une activité de soins aux animaux de production. Un contact précoce et régulier avec des animaux de production semblent aussi être un facteur déterminant pour les étudiants choisissant d'être vétérinaire rural. Au niveau du parcours scolaire des étudiants, ceux ayant obtenu un diplôme (BTS ou DUT particulièrement) et ceux ayant passé le concours C (ou B dans une moindre mesure) sont plus susceptibles d'avoir envie d'exercer une activité rurale. En ce qui concerne la perception des contraintes liées à l'activité rurale, les étudiants choisissant de s'orienter vers une activité rurale perçoivent les déplacements à l'extérieur et le mode de vie rural comme des atouts de ce domaine d'exercice.

Le profil-type d'un étudiant choisissant une 5^{ème} année approfondie dans l'activité de soins aux animaux de production est le suivant : un étudiant issu d'un milieu rural, ayant au moins un parent éleveur, donc ayant eu des contacts réguliers et précoces avec des animaux de production (donc ayant déjà travaillé en exploitation agricole et ayant un niveau de connaissances élevé sur l'élevage), qui a obtenu un BTS et qui a donc intégré l'ENVT par le concours C.

(b) Influence du parcours de vie des étudiants sur le choix du tutorat

Pour connaître plus précisément le profil des étudiants choisissant le tutorat, il est alors intéressant d'évaluer quelles variables sont corrélées au choix de réaliser un stage tutoré pour leur 5^{ème} année ou non. La population des tutorés sera alors comparée à la population globale des étudiants en 5^{ème} année ayant répondu à l'enquête (et non pas uniquement à la population des étudiants ayant choisi leur domaine d'approfondissement en animaux de production).

Dans un premier temps, on peut dire que le genre des étudiants n'est pas corrélé au choix du tutorat ($p\text{-value} > 0.05$). Ainsi, le choix de réaliser un tutorat en 5^{ème} année n'est pas influencé par le genre. En ce qui concerne l'âge, la moyenne d'âge des tutorés est 25.2 ans tandis que la moyenne d'âge des étudiants non tutorés est de 24.9 ans. Les tutorés semblent un peu plus âgés mais cette différence reste minime et peu significative. De même, les moyennes d'âge à l'admission à l'ENVT sont semblables entre les étudiants choisissant le tutorat (moyenne de 20.4 ans) et ceux ne le choisissant pas (moyenne de 20.2 ans).

Concernant leurs origines sociales, le fait d'avoir des parents éleveurs semble lié au choix du tutorat ($p\text{-value} = 0.0001$ soit $p\text{-value} < 0.05$). En effet, 25% des étudiants ayant choisi le tutorat ont au moins un parent éleveur tandis que seulement 1.8% de ceux n'ayant

pas réalisé de tutorat ont au moins un parent éleveur. Ce lien entre le fait d'avoir des parents éleveurs et de choisir le tutorat en 5^{ème} année semble plutôt fort : le V de Cramer vaut ici 0.33. Le fait d'avoir des proches éleveurs (autres que parents) est également corrélé au fait de choisir le tutorat en 5^{ème} année ($p=0.00003$ soit $p\text{-value} < 0.05$). Parmi les étudiants ayant réalisé le tutorat, 66.7% ont des proches éleveurs alors que, parmi les étudiants n'ayant pas choisi le tutorat, seulement 43.5% ont des proches éleveurs. Cette relation semble également forte avec un V de Cramer de 0.38. Par contre, avoir des proches vétérinaires (qu'ils exercent une activité rurale ou non) n'a pas d'influence sur le choix du tutorat ($p\text{-value} > 0.05$).

Le milieu d'origine des étudiants semble également influencer le choix du tutorat ($p\text{-value} = 0.021$ soit $p\text{-value} < 0.05$). Parmi les étudiants ayant choisi le tutorat, la majorité d'entre eux (54.2%) provient de milieux ruraux. Par ailleurs, parmi les étudiants provenant d'un milieu rural, 20.6% ont choisi de réaliser un tutorat tandis que seulement 3.77% et 12.5% des étudiants provenant respectivement d'une ville inférieure à 10 000 habitants (Urbain1) et d'une ville supérieure à 10 000 habitants (Urbain2) ont choisi de réaliser le tutorat. L'intensité de ce lien reste cependant modérée, avec un V de Cramer de 0.20.

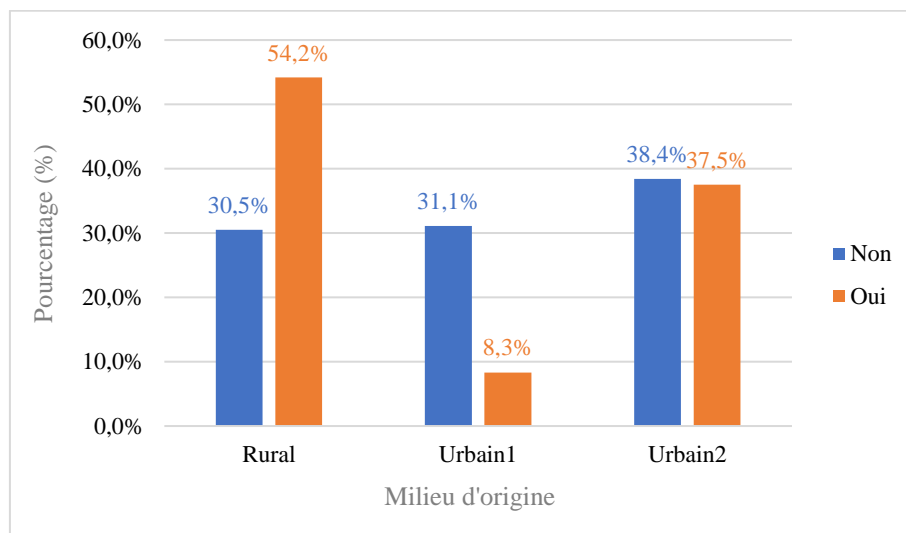


Figure 17: Influence du milieu d'origine sur le choix de réaliser un tutorat en 5^{ème} année à l'ENVT ($n=188$)

Pour ce qui est du niveau de connaissances en élevage et du travail en exploitation agricole, ces deux variables sont corrélées au choix de réaliser un tutorat chez les étudiants de 5^{ème} année. En effet, parmi les étudiants ayant beaucoup de connaissances en élevage avant d'entrer à l'ENVT, 35.7% ont choisi le tutorat alors que parmi les étudiants n'ayant pas ou peu de connaissances, 12.2% et 9.8% respectivement ont choisi de réaliser un stage tutoré. Cette différence de proportion est significative ($p\text{-value} = 0.037$ soit $p\text{-value} < 0.05$). Ce lien semble d'intensité faible à moyenne, avec un V de Cramer de 0.20. Aussi, parmi les étudiants ayant déjà travaillé en exploitation agricole avant d'entrer à l'ENVT, 29.4% ont choisi le tutorat (contre seulement 9.1% parmi les étudiants n'ayant jamais travaillé en exploitation agricole). Cette différence est significative avec une $p\text{-value} < 0.05$ ($p\text{-value} = 0.0033$). La relation entre le fait d'avoir travaillé en exploitation agricole avant d'entrer à l'ENVT et le choix du tutorat en 5^{ème} année reste d'intensité moyenne, avec un V de Cramer de 0.21.

De même que pour les étudiants choisissant de s'orienter vers une activité rurale, l'importance des facteurs de décision pour devenir vétérinaire « Contacts réguliers et précoces avec des animaux de production » et « Contacts réguliers et précoces avec des animaux de

compagnie » est corrélé au fait de choisir ou non le tutorat en 5^{ème} année (p-values < 0.05). 40% des étudiants ayant choisi la note 4/4 pour évaluer le facteur « Contacts réguliers avec des animaux de production » ont choisi de réaliser un tutorat, tandis que seulement 10.1% des étudiants ayant choisi la note 0/4 pour ce facteur ont choisi de réaliser un tutorat. L'intensité de cette relation semble plutôt forte, avec un V de Cramer de 0.36. Concernant le facteur « Contacts réguliers avec des animaux de compagnie », 29.4% des étudiants ayant mis la note 0/4 ont choisi le tutorat tandis que seulement 6.2% des étudiants ayant mis la note 4/4 ont choisi le tutorat. L'intensité de ce lien semble plus modérée, avec un V de Cramer de 0.25. Ce facteur semble donc peu important pour les étudiants ayant choisi de réaliser un tutorat pour leur 5^{ème} année, tandis que le fait d'avoir été en contacts réguliers avec des animaux de production semble avoir joué un rôle important dans leur décision de devenir vétérinaire. Tous les autres facteurs de décision pour devenir vétérinaire ne dépendent pas du fait de choisir ou non le tutorat (p-values > 0.05). Aussi, le moment du choix pour devenir vétérinaire n'est pas corrélé au choix du tutorat (p-value > 0.05).

Le parcours scolaire semble peu influencer le choix de réaliser un tutorat ou non. En effet, la variable « Diplôme obtenu avant l'entrée à l'ENVT » n'est pas corrélée de façon significative au choix du tutorat (p-value = 0.10 donc p-value > 0.05). Néanmoins, parmi les étudiants n'ayant aucun diplôme à l'entrée à l'ENVT, seulement 10.1% ont choisi de réaliser un tutorat tandis que parmi les étudiants ayant réalisé un BTS, un DUT ou une licence, 28.6%, 18.2% et 22.2% respectivement ont choisi le tutorat pour leur 5^{ème} année. Ainsi, par rapport au diplôme obtenu, le profil des étudiants choisissant le tutorat est plus diversifié que celui des étudiants choisissant une autre option ou un autre domaine d'approfondissement. Cependant, cette différence de proportion n'est pas significative d'un point de vue statistique : on ne peut en dégager qu'une tendance globale.

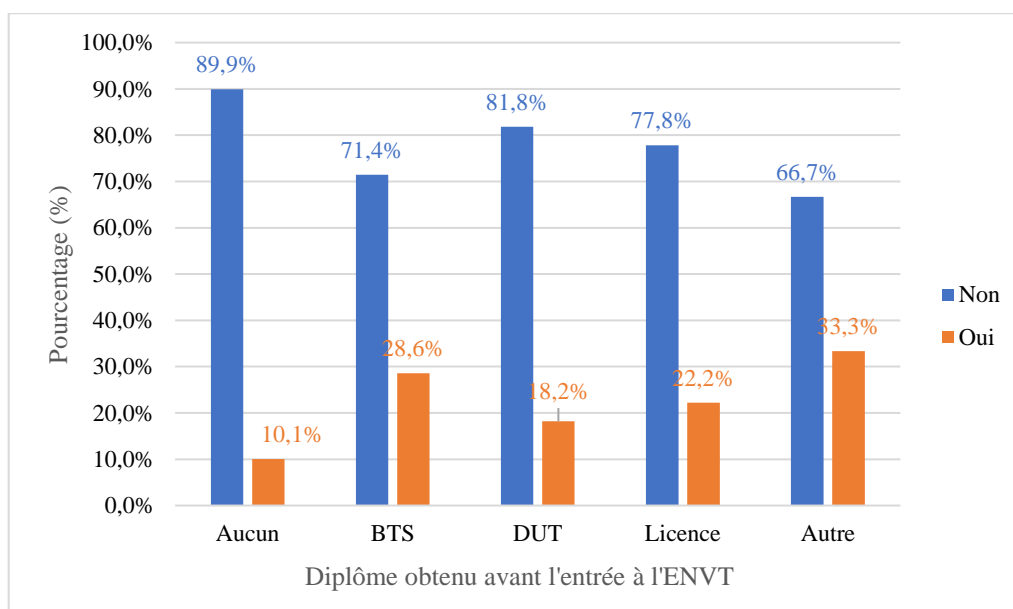


Figure 18: Répartition des étudiants choisissant le tutorat en fonction de l'obtention d'un diplôme avant l'entrée à l'ENVT (n=188)

Aussi, aucune différence significative quant au concours passé pour entrer à l'ENVT sur le choix du tutorat ne peut être dégagée (p-value > 0.05). Contrairement au fait que les étudiants passant le concours C sont plus susceptibles de choisir de s'orienter vers une activité

rurale, ceux-ci ne sont pas plus susceptibles de choisir de réaliser un tutorat lors de leur 5^{ème} année à l'ENVT. On ne peut donc pas conclure quant à l'influence du parcours scolaire sur le choix du tutorat ou non par les étudiants.

Durant leur cursus à l'ENVT, 75% des étudiants ayant choisi le tutorat ont déjà réalisé au moins une campagne de prophylaxie (bovine, ovine, caprine), contre seulement 43.9% de ceux n'ayant pas choisi le tutorat. Cette différence de proportion est significative (p -value = 0.0076 soit p -value < 0.05). La force de cette relation semble plutôt faible, avec un V de Cramer de 0.19.

Concernant la perception des contraintes liées à l'activité rurale, certains aspects contraignants semblent avoir plus ou moins d'importance en fonction du choix du tutorat ou non. En effet, la différence de proportions entre tutorés et non tutorés pour les contraintes « Déplacements à l'extérieur », « Mode de vie rural » et « Frein aux loisirs » est significative (p -values < 0.05). Parmi ceux ayant choisi le tutorat, 83.3% ne sont pas du tout d'accord pour dire que les déplacements et le travail à l'extérieur sont une réelle contrainte de l'activité rurale (contre 60.4% parmi ceux n'ayant pas choisi le tutorat). L'intensité de ce lien est plutôt faible, avec un V de Cramer de 0.20. Les étudiants tutorés voient donc les déplacements et le travail à l'extérieur plus comme un atout qu'une contrainte dans l'activité rurale. Par rapport au mode de vie rural, 83.3% des étudiants ayant choisi le tutorat ne sont pas du tout d'accord pour le considérer comme une contrainte (contre seulement 48.2% des étudiants n'ayant pas choisi le tutorat). Cette relation semble d'intensité moyenne, avec un V de Cramer de 0.24. Ainsi, on peut dire que les étudiants qui décident de réaliser un stage tutoré sont plus attirés par les milieux ruraux et y trouvent plus d'avantages que d'inconvénients. Pour la proposition « Frein aux loisirs », parmi les étudiants tutorés, 45.8% ne sont pas du tout d'accord pour la considérer comme une contrainte (contre 21.3% des étudiants non tutorés). Ce lien semble plutôt de faible intensité, le V de Cramer valant 0.19. Les étudiants choisissant le tutorat semblent donc moins considérer que l'activité rurale peut représenter un frein aux loisirs. Leur expérience en stage tutoré leur a peut-être montré des exemples de vétérinaires qui parvenaient à bien gérer leurs loisirs en parallèle de leur activité de soins aux animaux de production. La perception par les étudiants des autres contraintes proposées ne semble pas dépendre du choix du tutorat en 5^{ème} année.

Pour conclure sur l'influence du parcours de vie des étudiants sur le choix ou non de réaliser un tutorat lors de leur 5^{ème} année, on peut dire que les profils sont assez variés mais qu'un « profil-type » se dégage de ces analyses statistiques. En effet, on peut dire que les étudiants issus d'un milieu rural et/ou du monde de l'élevage (parent ou proche éleveur, contacts précoces avec des animaux de production, nombreuses connaissances sur l'élevage, travail ou stage en exploitation agricole) seront plus susceptibles de choisir l'option tutorat en 5^{ème} année. Les étudiants tutorés ont une perception également moins négative de l'activité rurale : ils considèrent les contraintes « Déplacements à l'extérieur, Mode de vie rural et Frein aux loisirs » de moindre importance, en comparaison à la perception de ces contraintes par les autres étudiants. Par contre, le parcours scolaire des étudiants semblerait ne pas être un facteur influençant le choix de réaliser un tutorat ou non.

Finalement, le profil des étudiants choisissant le tutorat est globalement similaire à celui des étudiants choisissant d'exercer une activité de soins aux animaux de production. De façon générale, les tutorés sont plus susceptibles d'être issus du milieu rural et du monde de

l'élevage. Ils considèrent que le mode de vie rural correspond à leurs attentes dans leur projet de vie. Ces éléments doivent alors être appuyés par l'analyse des réponses à l'enquête destinée aux anciens stagiaires tutorés de l'ENVT.

B) Analyse des réponses au questionnaire destiné aux anciens stagiaires tutorés de l'ENVT

1) Représentativité de l'échantillon obtenu

Cinquante-trois anciens stagiaires tutorés de l'ENVT ont répondu au questionnaire leur étant destiné. Au total, soixante-trois anciens tutorés à l'ENVT étaient répertoriés, le taux de réponses au questionnaire est donc de 84.1%, ce qui est plutôt satisfaisant. Ainsi, notre échantillon sera bien représentatif de la population des anciens stagiaires tutorés de l'ENVT.

Il sera par contre plus délicat d'extrapoler nos résultats à toute la population des anciens stagiaires tutorés (qui proviennent des quatre ENV françaises). En effet, notre échantillon ne représente que 53 anciens stagiaires tutorés sur 160, soit 33.1%. Cette proportion n'est pas suffisante pour extrapoler les résultats de cette enquête à tous les anciens stagiaires tutorés. De plus, seuls les anciens stagiaires tutorés issus de l'ENVT ayant été enquêtés, un biais par l'ENV d'origine pourrait exister.

Cependant, ces résultats nous donneront une bonne représentation du profil et du devenir des anciens stagiaires tutorés de l'ENVT. Une tendance pourra être dégagée concernant la population globale des anciens stagiaires tutorés.

2) Le profil des anciens tutorés de l'ENVT

(a) Caractéristiques socio-démographiques :

Parmi les anciens stagiaires tutorés ayant répondu à notre questionnaire, 73.6% (soit 39 personnes) sont des femmes et 26.4% (soit 14 personnes) sont des hommes. Cette proportion est assez semblable à celle de la population globale vétérinaire dans la catégorie d'âge des moins de 35 ans, avec 74.3% de femmes vétérinaires.

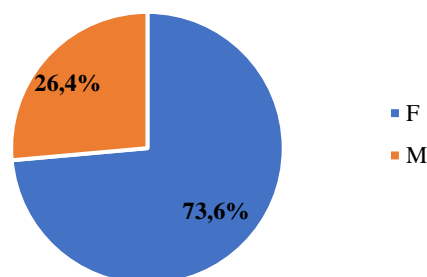


Figure 19 : Répartition des genres chez les anciens stagiaires tutorés de l'ENVT (n=53)

Les anciens stagiaires tutorés interrogés sont jeunes, avec une moyenne d'âge de 27.8 ans. La médiane d'âge est de 27.0 ans et l'écart-type est de 2.4 ans. Ces données sont en adéquation avec ce récent dispositif de stages tutorés, qui s'est vraiment développé à partir de

2016. Pour comparer certains résultats de notre enquête à des données nationales (Atlas démographique de la profession vétérinaire), nous utiliserons donc de préférence la population vétérinaire dans la catégorie d'âge « moins de quarante ans », afin de limiter d'éventuels biais liés à l'âge.

Par ailleurs, la répartition des répondants en fonction de leur année de tutorat souligne l'évolution du dispositif : lors de sa création en 2013, seulement 3 à 5 étudiants choisissaient le tutorat. A partir de 2016, des financements publics ont été mis en place pour inciter les étudiants à choisir cette option et pour encourager les cliniques vétérinaires rurales à prendre des stagiaires tutorés (d'où l'augmentation des effectifs des stagiaires tutorés jusqu'à environ 15 étudiants).

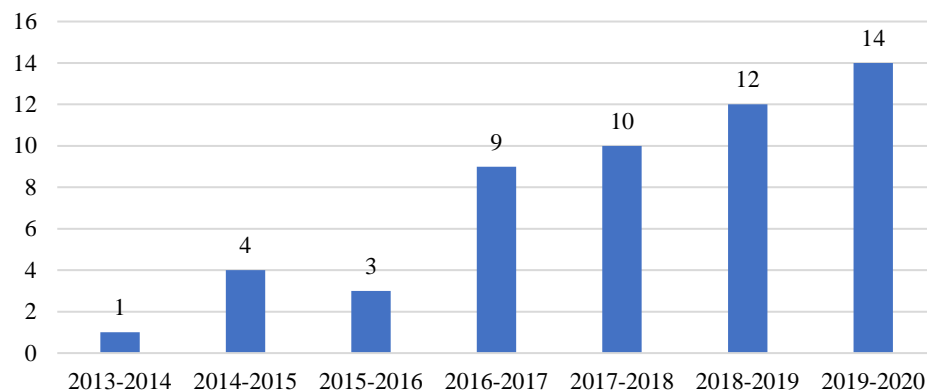


Figure 20: Répartition des anciens stagiaires tutorés de l'ENVT en fonction de leur année de réalisation du tutorat (n=53)

(b) Leur origine sociale

Concernant leur milieu d'origine, plus de 50% des anciens tutorés de l'ENVT déclarent avoir grandi dans un milieu rural. En comparaison, on a vu que dans notre échantillon d'étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT, seulement 33.5% sont issus de milieux ruraux. On peut donc dire que de nombreux étudiants provenant de milieux ruraux choisissent l'option Tutorat. Aussi, seulement 30.2% des anciens tutorés proviennent de milieux urbains de plus de 10 000 habitants (alors qu'ils représentent 38.3% des étudiants en 5^{ème} année dans l'étude présentée précédemment).

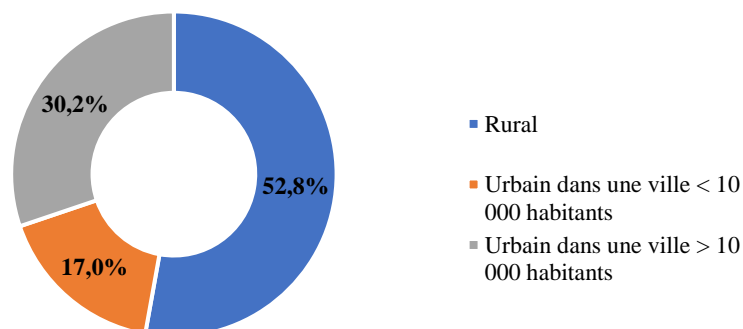


Figure 21: Répartition des anciens stagiaires tutorés de l'ENVT en fonction de leur milieu d'origine (n=53)

Par ailleurs, 11.3% des anciens tutorés interrogés ont au moins un de leur(s) parent(s) éleveur(s). Cette proportion est très élevée, comparée à celle trouvée dans l'enquête précédente destinée aux étudiants de 5^{ème} année à l'ENVV (seuls 4.8% d'entre eux ont au moins un parent éleveur). Parmi les anciens tutorés n'ayant pas de parent éleveur, 48.9% ont des proches (amis ou famille) éleveurs. Aussi, 35.8% des anciens tutorés avaient déjà réalisé au moins un stage (ou une expérience professionnelle) dans une exploitation agricole avant d'entrer à l'ENVV. En comparaison, dans les résultats de l'enquête précédente, on a vu que seulement 18.1% des étudiants de 5^{ème} année ont eu une expérience en élevage avant leur entrée à l'ENVV. Par ailleurs, 28.3% (soit 15 anciens tutorés) déclarent avoir déjà beaucoup de connaissances sur le milieu de l'élevage avant d'entrer à l'ENVV. Un lien est possible avec le fait que plus de 50% des anciens tutorés proviennent d'un milieu rural, où les contacts et relations avec le monde de l'élevage sont facilités et souvent plus fréquents.

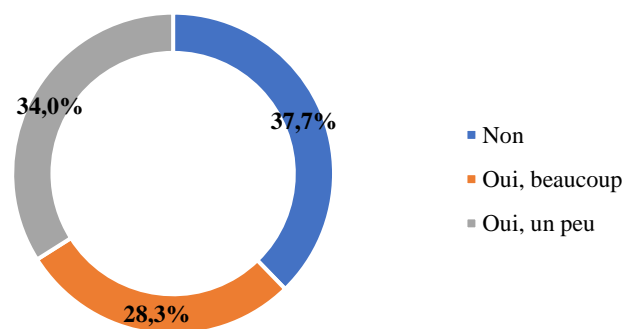


Figure 22: Répartition des anciens stagiaires tutorés de l'ENVV en fonction de leur niveau de connaissances sur le milieu de l'élevage (n=53)

De plus, 17% des anciens tutorés déclarent avoir des proches vétérinaires, dont 11.3% ont des proches vétérinaires exerçant une activité rurale (mixte ou exclusive). Cependant, aucune donnée bibliographique ne nous permet de comparer ce pourcentage à la population vétérinaire globale.

(c) Leur parcours scolaire

Concernant le moment de leur choix pour devenir vétérinaire, 77.4% des anciens tutorés disent avoir fait le choix de devenir vétérinaire dès l'enfance. Cette proportion est en adéquation avec les résultats de l'enquête de SANS qui montrent que 75% des étudiants choisissent de devenir vétérinaire avant l'âge de 12 ans (SANS et al. 2011b).

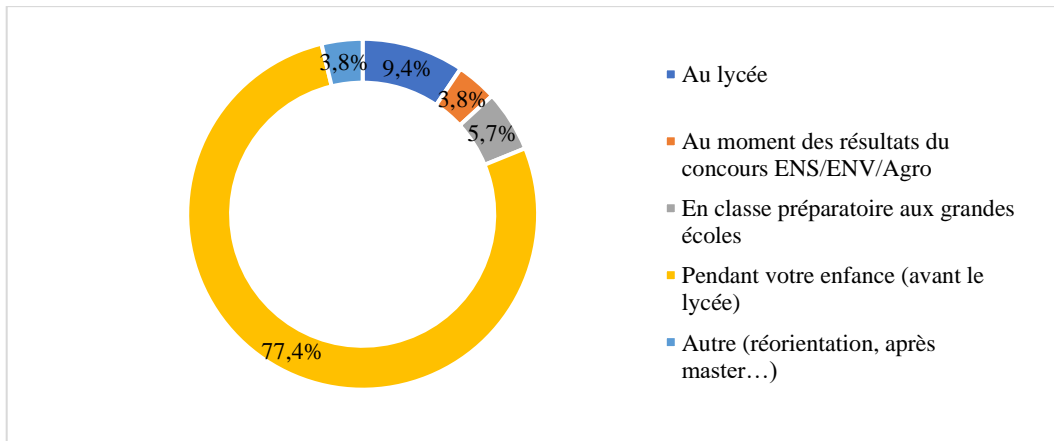


Figure 23: Répartition des anciens tutorés en fonction du moment de leur choix "Devenir vétérinaire" (n=53)

Concernant leur parcours scolaire, 64.2% des anciens tutorés n'avaient aucun diplôme (hors baccalauréat) à l'entrée à l'ENVT. 15.1% des anciens tutorés avaient obtenu au moins un BTS et 13.2% avaient obtenu au moins un DUT. Ainsi, 26.4% des anciens stagiaires tutorés sont entrés à l'ENVT par la voie du concours C (destiné aux étudiants ayant obtenus un BTS ou DUT), tandis que 58.5% sont entrés à l'ENVT par la voie du concours A (classe préparatoire BCPST). Sachant qu'aujourd'hui la voie du concours C est empruntée par 15% des étudiants entrant en ENV (TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019), et que cette proportion était plus faible lors de l'entrée des anciens tutorés à l'ENVT (environ 10%), on remarque que la proportion d'anciens tutorés ayant passé le concours C est beaucoup plus importante que dans la population étudiante vétérinaire globale. Les étudiants passant le concours C seraient donc plus susceptibles de choisir l'option Tutorat pour leur année d'approfondissement.

(d) Analyse des facteurs de décision pour devenir vétérinaire puis pour choisir d'exercer une activité de soins aux animaux de production

Plusieurs facteurs semblent déterminer le choix des anciens stagiaires tutorés de devenir vétérinaire. Les trois facteurs principaux semblent être, d'après la répartition des notes attribuées à chaque facteur proposé par les anciens tutorés : un intérêt pour la biologie (75.5% de notes 3 ou 4), un intérêt pour la médecine (69.8% de notes 3 ou 4) et une vocation dès l'enfance (67.9% de notes 3 ou 4). Le contact avec des animaux de compagnie (64.2% de notes 3 ou 4) et la diversité du métier de vétérinaire (60.4% de notes 3 ou 4) semblent aussi être des facteurs importants. Ces données sont en adéquation avec les données récoltées par SANS où il montre que le facteur « Vocation » est le plus influençant dans le choix de devenir vétérinaire. Dans son étude, le facteur « Intérêt dans les sciences de la vie » arrive en seconde position mais semble également déterminant (SANS et al. 2011b).

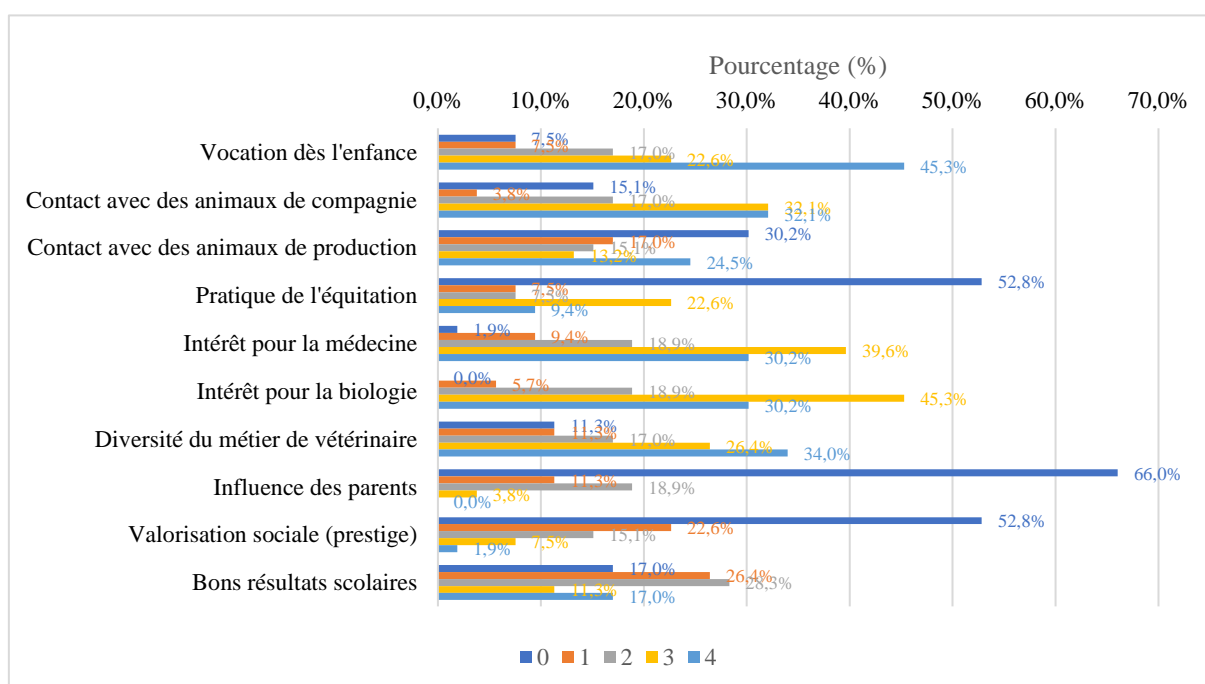


Figure 24 : Répartition des notes attribuées par les anciens tutorés de l'ENVT pour chaque facteur de choix du métier vétérinaire (n = 53)

Concernant leur souhait de domaine d'activité à l'entrée à l'ENVT, les anciens stagiaires tutorés semblent déjà s'intéresser fortement à l'activité de soins aux animaux de production. En effet, 43.4% souhaitent exercer une activité mixte à dominante « Animaux de production » et 15.1% souhaitent exercer une activité rurale exclusive. Ceci montre un intérêt précoce pour l'activité rurale, sûrement en lien avec les origines rurales et le parcours scolaire des anciens tutorés. Dans son étude, SANS montre que l'activité mixte est le premier choix d'activité en entrée à l'ENVT pour 31.7% (SANS et al. 2011b). Mais l'activité « Faune sauvage » semble beaucoup plus citée par les étudiants vétérinaires (22.6% du total des points attribués) que par les anciens tutorés (seulement 4 anciens tutorés sur 53 ont coché l'activité « Faune sauvage », soit 7.5%). Dès l'entrée à l'ENVT, les anciens tutorés semblent donc avoir une vision plus pragmatique du métier vétérinaire.

Il a ensuite été demandé aux anciens stagiaires tutorés de noter l'importance de différents facteurs sur leur choix d'orientation vers une activité rurale.

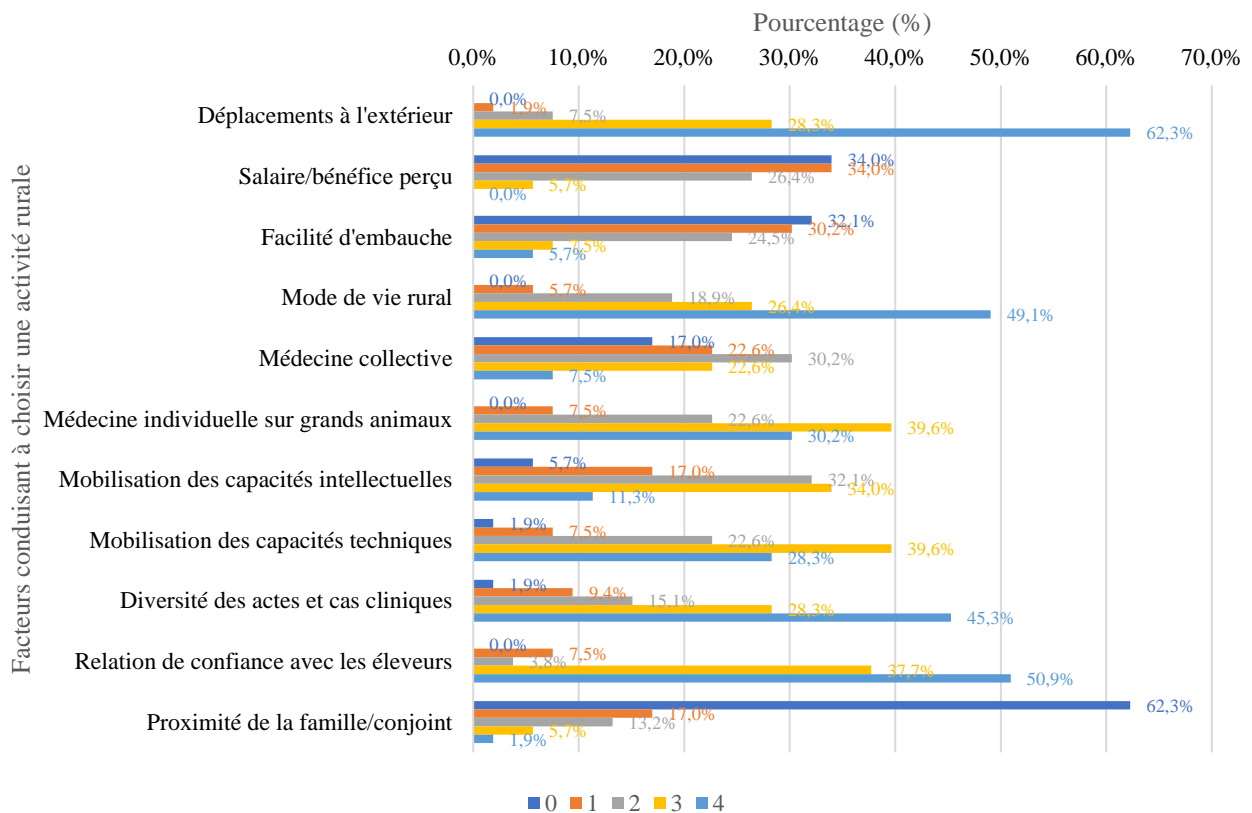


Figure 25 : Répartition des notes attribuées à chaque facteur de décision pour exercer une activité rurale par les anciens tutorés (n=53)

Les déplacements à l'extérieur semblent être un facteur primordial : 90.6% des anciens tutorés ont attribué la note 3/4 ou 4/4 à ce facteur de choix. Les anciens tutorés montrent ainsi leur envie de travailler à l'extérieur et de se déplacer dans les élevages. La relation avec les éleveurs semble aussi un atout important de l'activité rurale : 88.6% des anciens tutorés attribuent la note 3 ou 4/4 à ce facteur. Les anciens tutorés apprécient donc la relation de confiance du vétérinaire avec les éleveurs de sa clientèle. Enfin, les anciens tutorés apprécient de vivre dans un milieu rural (75.5% lui attribuent la note de 3 ou 4/4) et ce mode de vie semble les inciter à choisir d'exercer une activité rurale. La diversité des actes et cas cliniques, ainsi que la médecine individuelle sur les grands animaux (plus que la médecine collective) semblent également encourager les anciens tutorés dans l'exercice d'une activité rurale.

3) Le tutorat : ses objectifs, ses conditions et le ressenti des anciens stagiaires tutorés

Concernant le tutorat, il a été demandé aux anciens stagiaires tutorés de noter l'importance de divers facteurs sur leur choix de l'option Tutorat pour leur année d'approfondissement.

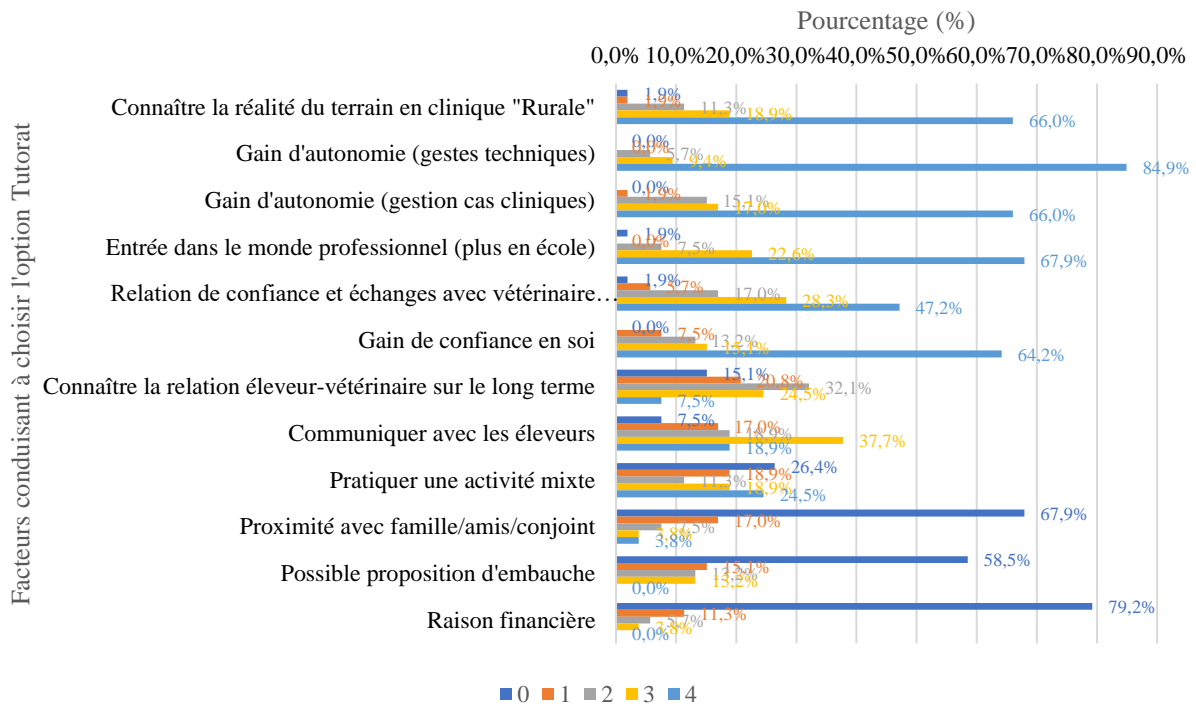


Figure 26: Répartition du nombre de points attribués à chaque facteur conduisant à choisir l'option Tutorat en 5ème année (n=53)

Sur le graphique ci-dessus, on remarque que les anciens tutorés ont choisi le tutorat dans le but de gagner en autonomie, particulièrement dans les gestes techniques : 84.9% des tutorés attribuent la note 4/4 à ce facteur de choix. L'entrée dans le monde professionnel et l'envie d'aller sur le terrain sont également deux facteurs impactant ce choix. Les tutorés semblent vouloir s'éloigner du système « école » pour appliquer leurs connaissances sur le terrain, en clinique vétérinaire rurale. En commentaire, un ancien tutoré énonce clairement avoir choisi le tutorat « *pour finir l'école et ses rondes interminables et ses cas théoriques, c'est ça le facteur principal* ». Le fait d'avoir également une relation de confiance et d'échanges avec un vétérinaire expérimenté semble également important pour les anciens tutorés, probablement dans cet objectif de gagner en autonomie et en confiance en soi. Le contact aux éleveurs (relation sur le long terme et communication en élevage) semble être un objectif secondaire, tandis que les conditions matérielles (rémunération financière, futur emploi possible) et géographiques (proximité de la famille/amis/conjoint) du tutorat semblent ne pas être une préoccupation pour les tutorés.

Concernant leur choix de structure d'accueil du tutorat, les trois facteurs principaux semblent être : la part d'activité rurale dans le temps de travail (54.7% lui attribuent la note 4/4), la production animale majoritaire (54.7% lui attribuent la note 4/4) et la taille de la structure (34.0% lui attribuent la note 4/4).

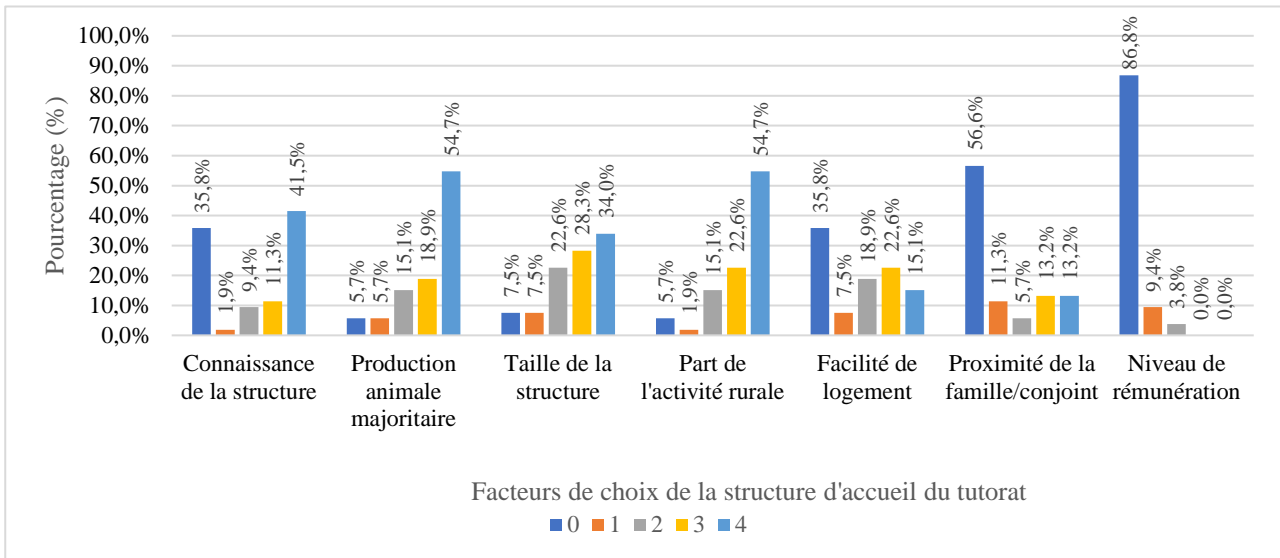


Figure 27 : Répartition des notes attribuées à chaque facteur de choix de la structure d'accueil de tutorat par les anciens tutorés (n=53)

Pour plus de 50% des anciens tutorés (52.8%), leur structure d'accueil comptait plus de six vétérinaires diplômés. Aucun des anciens tutorés n'a réalisé son tutorat dans une structure comptant un seul vétérinaire. Pour 50.9% des anciens tutorés, la part d'activité rurale représentait entre 50 et 70% du temps de travail de la clinique. Pour 32.1%, cette part d'activité rurale s'élevait entre 70 et 90%. 83.0% des anciens tutorés ont réalisé leur tutorat dans des structures où les bovins allaitants représentent la production animale majoritaire. Le logement était fourni au tutoré dans 58.5% des cas. Ainsi, les structures d'accueil privilégiées par les tutorés sont plutôt de grande taille (majoritairement plus de six vétérinaires), ont une part d'activité rurale comprise entre 50 et 90% (part plutôt importante) et soignent essentiellement des bovins allaitants. Ces caractéristiques sont tout de même à nuancer car toutes les structures vétérinaires ne sont pas habilitées à recevoir des stagiaires tutorés. Le respect d'un cahier des charges bien précis (notamment concernant la part d'activité rurale) est essentiel pour que la structure vétérinaire soit habilitée. Ainsi, le choix des tutorés est biaisé par l'offre restreinte de structures d'accueil de tutorat.

Concernant le ressenti des répondants par rapport à leur expérience en tutorat, 100% des anciens tutorés ne déclarent aucun regret par rapport au choix de cette option pour leur année d'approfondissement. Ils semblent donc satisfaits de ce système. L'évaluation des bénéfices potentiels du tutorat est plutôt positive. Les anciens tutorés en retirent principalement une confirmation de la volonté d'exercer une activité rurale, une vision pratique et opérationnelle du métier de vétérinaire rural, plus de confiance en soi pour commencer à travailler et plus d'autonomie dans les gestes techniques. Les anciens tutorés sont plus mitigés sur le fait d'avoir un vétérinaire « référent » (ou mentor), à qui ils peuvent demander conseil fréquemment.

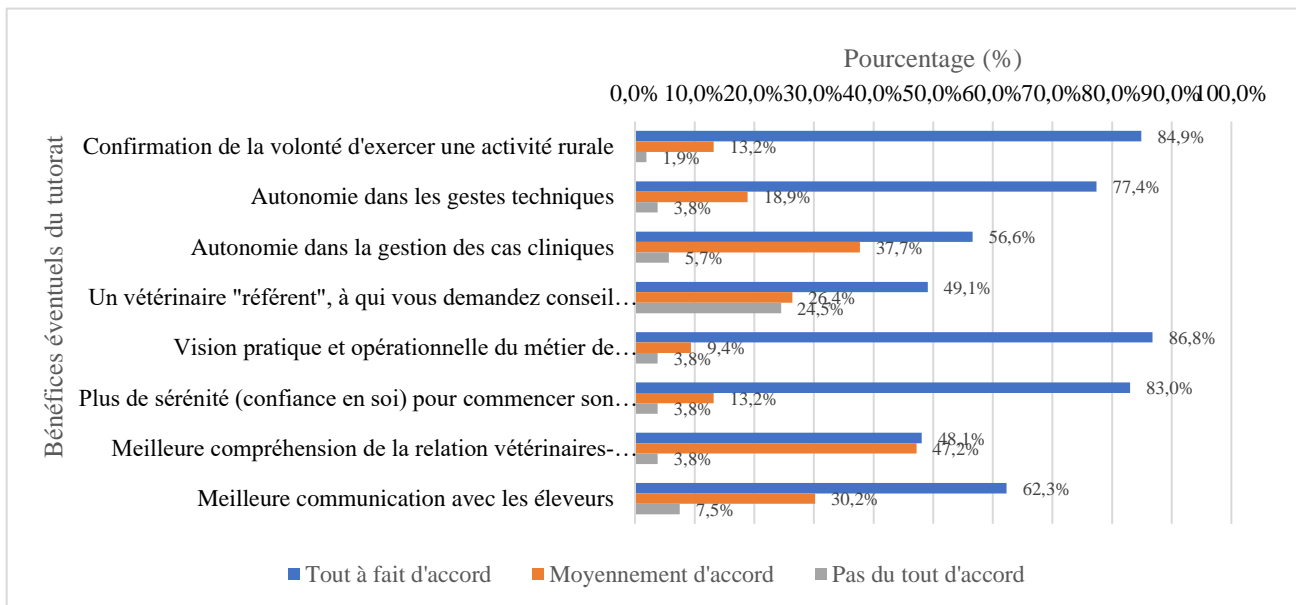


Figure 28 : Ressentis des anciens tutorés sur leur expérience du tutorat et ses bénéfices éventuels (n=53)

Ces apports du tutorat sont en adéquation avec les attentes des stagiaires tutorés quand ils choisissent cette option. Les thèmes d'autonomie, de confiance en soi et de réalité du terrain en ressortent également.

4) Le devenir professionnel des anciens tutorés de l'ENVT

Des questions concernant leur parcours professionnel ont été posées aux anciens tutorés afin d'évaluer les possibilités d'embauche en fin de tutorat et afin de connaître leur domaine d'activité et leur emploi actuels.

(a) Leur emploi après le tutorat

En fin de tutorat, un emploi dans la structure d'accueil a été proposé à 60.4% des stagiaires tutorés (soit 32 individus). 53.1% d'entre eux l'ont accepté, tandis que 46.9% d'entre eux l'ont refusé (soit 15 individus). Les motivations d'un refus sont principalement une envie de travailler dans d'autres structures et/ou régions (facteur coché par 8 personnes), une trop grande distance avec le conjoint ou famille (pour 6 personnes) et une structure et organisation du travail non adéquates (pour 4 personnes). Parmi ceux qui n'ont pas eu de proposition d'emploi en fin de tutorat, 23.8% aurait souhaité en avoir une (soit 5 individus).

Par rapport au ressenti sur le premier emploi après le tutorat, 86.5% des anciens tutorés sont tout à fait d'accord pour dire qu'il a été une expérience enrichissante. 46.2% sont également tout à fait d'accord pour dire que cette expérience a été difficile mentalement (stressante).

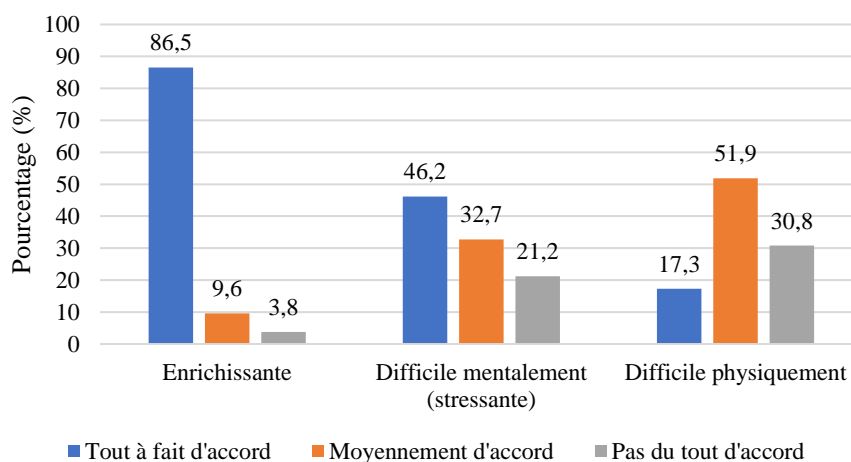


Figure 29: Répartition des ressentis des anciens tutorés lors de leur premier emploi après le tutorat (n=53)

(b) Leur emploi actuel

Concernant l'exercice du métier de vétérinaire, un seul ancien tutoré a cessé l'exercice de son métier de vétérinaire. Les causes de cet arrêt n'ont pu être identifiées (aucune question n'avait été prévue à ce sujet). Un(e) ancien(ne) tutoré(e) de l'ENVNT n'avait pas encore passé sa thèse et n'avait pas encore trouvé d'emploi, la suite du questionnaire ne lui a donc pas été communiquée.

Concernant le domaine d'activité des 51 anciens tutorés exerçant encore leur métier de vétérinaire, on note que 5 anciens tutorés ont choisi de ne plus exercer d'activité rurale (soit 9.8% de notre échantillon). 90.2% des anciens tutorés de l'ENVNT exerçant leur métier de vétérinaire exercent donc encore une activité rurale. En comparaison, dans la population vétérinaire âgée de moins de 40 ans, seulement 29.7% des vétérinaires exercent une activité de soins aux animaux de production (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire 2020). On peut donc conclure avec une certaine certitude que les anciens étudiants de l'ENVNT ayant choisi de réaliser un tutorat sont beaucoup plus susceptibles de maintenir leur activité de soins aux animaux de production. Cependant, à la question « Pensez-vous encore exercer une activité rurale dans 5 ans ? », 23.9% (soit 11 individus) des anciens tutorés de l'ENVNT répondent « peut-être, je n'en suis pas certain(e) ». On peut donc penser que, suivant les opportunités qui se présenteront et suivant l'évolution de leur carrière, certains envisageraient de cesser leur activité rurale. Un(e) ancien(ne) tutoré(e) dit être sûr(e) de cesser son activité rurale d'ici cinq ans.

Parmi les anciens tutorés de l'ENVNT continuant d'exercer une part d'activité rurale, 65.2% (soit 30 individus) exercent une activité mixte à dominante rurale et 24.0% (soit 11 individus) exercent une activité mixte à dominante autre. En comparaison, dans la population vétérinaire déclarant exercer une activité rurale, les proportions sont de 28.6% de vétérinaires exerçant une activité mixte à dominante rurale et de 45.0% de vétérinaires exerçant une activité mixte à dominante autre. Ainsi, on peut aisément dire que les vétérinaires actuels ayant réalisé le tutorat lors de leur 5^{ème} année à l'ENVNT maintiennent une part d'activité rurale importante dans leur temps de travail. Pour plus de 60% d'entre eux, l'activité rurale représente l'activité dominante (celle à laquelle ils consacrent le plus de temps de travail). Quand on demande aux anciens tutorés de l'ENVNT la part d'activité rurale dans leur temps de travail, 73.9% ont une activité rurale qui représente entre 50 et 100% de leur temps de travail.

L'attirance des anciens tutorés de l'ENVT pour l'activité de soins aux animaux de production semble forte et constante dans leur carrière.

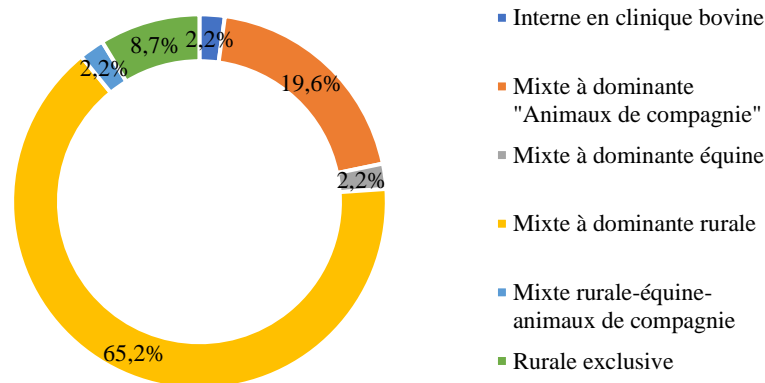


Figure 30: Répartition des domaines d'activité exercés par les anciens tutorés de l'ENVT actuellement (parmi ceux exerçant encore une activité rurale) (n=46)

Concernant les caractéristiques de leur emploi actuel, 91.3% des anciens tutorés de l'ENVT (soit 42 individus) sont employés comme salariés dans leur structure actuelle. Seulement 2 individus se sont installés (un en tant que libéral individuel et un en tant que libéral associé). Cette proportion de salariat chez les anciens tutorés de l'ENVT semble relativement élevée par rapport à celle de la population vétérinaire âgée de moins de 35 ans (70.4% exercent en tant que salarié dans le secteur libéral). Cependant, les anciens tutorés sont pour la plupart sortis de l'école depuis moins de cinq ans. Or, il s'avère que très peu de vétérinaires s'installent en tant que libéraux durant les cinq premières années d'exercice. D'après Leboulanger, les trois quarts des vétérinaires s'installent entre 28 et 32 ans, soit quatre à huit ans après leur sortie d'école (LEBOULANGER 2008). Cette transition entre le statut de salarié et celui de libéral se fait très progressivement car les jeunes diplômés attendent d'acquérir de l'expérience et une bonne opportunité d'installation (GUILLIER 2016). Cette étude sur le court terme ne permet donc pas de conclure si les anciens tutorés s'installent plus (et/ou plus vite) que les autres vétérinaires. Quant à la taille des structures vétérinaires employant des anciens tutorés, celles-ci comptent plus de six vétérinaires diplômés pour 43.5% des anciens tutorés et entre quatre et six vétérinaires pour 45.7% des anciens tutorés. On peut donc dire que les anciens tutorés privilégient leur emploi dans des structures de grande taille, ce qui est en adéquation avec ce qu'ils ont observé en tutorat (où plus de la moitié des tutorés ont fait leur tutorat dans une structure de plus de six vétérinaires). Un seul ancien tutoré exerce aujourd'hui seul. 78.2% des anciens tutorés salariés travaillent à temps plein, ce qui est un peu plus élevé que dans la population vétérinaire globale (où 65% des salariés sont à temps plein (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire 2020)). Ceci peut paraître logique si on considère le jeune âge des anciens tutorés de l'ENVT, dont la plupart ne sont pas demandeurs de temps partiel. 80.4% des anciens tutorés travaillent dans des structures où les bovins allaitants sont la production animale majoritaire. Quant à l'évolution de leur activité rurale, 58.7% des anciens tutorés la trouvent plutôt stable, 26.1% la trouvent en diminution et 15.2% la trouvent en augmentation. Ce paramètre est donc très variable suivant les lieux d'exercice.

Pour ce qui est du lieu d'emploi ou d'installation, 28,3% des anciens tutorés de l'ENVT ont réalisé leur tutorat dans leur structure d'emploi actuelle. Ce pourcentage élevé est dû en partie aux jeunes diplômés ayant accepté une proposition d'emploi à la fin du tutorat dans leur structure d'accueil. Parmi ceux n'exerçant pas dans leur structure d'accueil de tutorat, seuls 9,1% avaient réalisé des stages ou eu une expérience professionnelle antérieure dans la structure d'emploi actuelle. Ainsi, on peut dire que les anciens tutorés restent préférentiellement dans leur structure d'accueil de tutorat, au moins en début de carrière. De plus, 43,5% des anciens tutorés exercent dans le département de leur lieu de tutorat (ceux étant encore employé(e) dans leur structure d'accueil de tutorat compris).

5) Les raisons motivant un arrêt de l'activité de soins aux animaux de production parmi les anciens stagiaires tutorés de l'ENVT.

Il a d'abord été demandé aux anciens stagiaires tutorés de l'ENVT exerçant encore une activité rurale de noter le niveau de contrainte de certains aspects de l'activité rurale, selon leur ressenti.

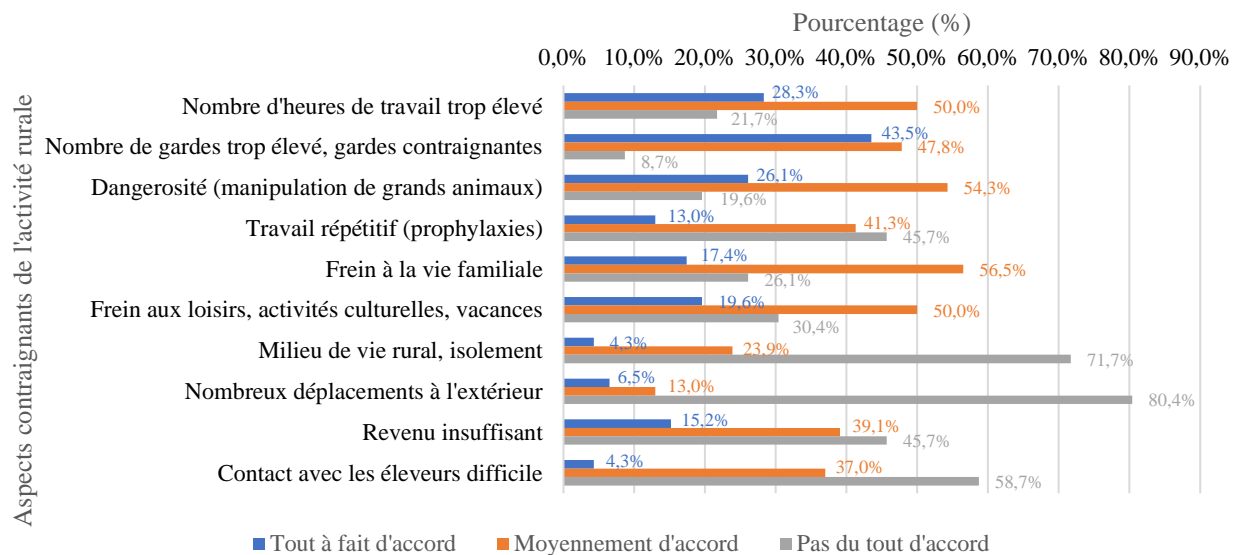


Figure 31 : Répartition des notes attribuées aux aspects potentiellement contraignants de l'activité rurale par les anciens tutorés de l'ENVT (n=46)

Ainsi, on remarque les aspects perçus comme les plus contraignants de l'activité de soins aux animaux de production sont les suivants : nombre de gardes trop élevé et gardes contraignantes (43,5% sont totalement d'accord pour cette contrainte), nombre d'heures de travail trop élevé (28,3% sont tout à fait d'accord avec cette contrainte) et dangerosité par la manipulation de grands animaux (26,1% sont totalement d'accord avec cette contrainte). Les contraintes sociales (freins à la vie familiale et aux loisirs/vacances) viennent en second lieu mais semblent aussi importantes. Pour les vétérinaires anciens tutorés, ce sont les conditions de travail du vétérinaire rural qui sont les plus contraignantes. En effet, par un échange d'e-mails, une ancienne tutorée précise : « Jusqu'à présent j'étais à temps plein mais suite à mon congé maternité, je ne reprendrai qu'à 80% parce qu'effectivement avec les heures et les gardes ça me paraît assez incompatible avec la vie de famille et que j'ai envie de profiter un peu de ma fille et la voir grandir ». Le milieu de vie rural est plus secondaire mais reste parfois contraignant pour certains. Quant au revenu, au contact avec la clientèle et aux déplacements à l'extérieur, ils ne semblent pas être vraiment contraignants pour les

vétérinaires ruraux (et anciens tutorés). Ces contraintes citées par les anciens tutorés sont en adéquation avec celles citées par les étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT (dans l'enquête précédente).

En ce qui concerne les cinq anciens stagiaires tutorés de l'ENVT qui ont arrêté leur activité rurale, un individu s'est orienté vers l'industrie pharmaceutique tandis que les quatre autres individus se sont orientés vers une activité de soins aux animaux de compagnie exclusive. Deux sont des hommes et trois sont des femmes : aucune influence ne peut en être dégagée (p-value = 0.788 donc la différence de pourcentage est non significative). Etant donnée la très faible taille de cet échantillon, les données seront peu interprétables mais des tendances peuvent en être dégagées.

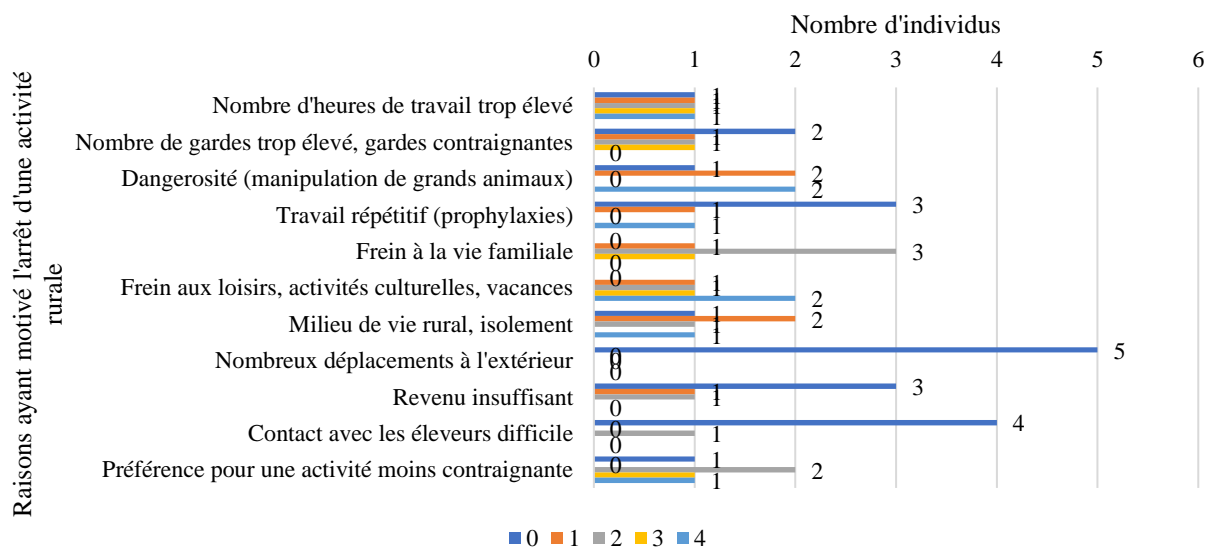


Figure 32 : Répartition des notes attribuées par les anciens tutorés n'exerçant plus d'activité rurale pour chaque raison de ce choix proposée (n=5)

La durée d'expérience professionnelle avant la cessation de l'activité rurale est variable selon les individus : un seul a arrêté son activité rurale entre 1 et 3 ans d'expérience et les quatre autres individus l'ont arrêté avec moins d'une année d'expérience (pour deux d'entre eux dès la sortie d'école). Par ailleurs, il a été demandé à ces cinq individus de noter l'importance de plusieurs facteurs sur leur choix d'arrêter l'activité rurale. Malgré la faible taille de cet échantillon, les déplacements à l'extérieur semblent être un réel atout de l'activité rurale, plus qu'un inconvénient.

Les principaux facteurs de cessation d'activité rurale dégagés ici semblent être : un frein aux loisirs/vacances, une préférence pour une autre activité (moins contraignante), un nombre d'heures de travail trop élevé, la dangerosité et un frein à la vie familiale. Ainsi, des conditions de travail difficiles (qui impactent l'environnement social et familial) semblent être déterminants quant au choix de domaine d'exercice. Le revenu, le contact avec les éleveurs et les gardes ne semblent pas être décisifs. Mais ces résultats sont à nuancer, des études ultérieures seraient nécessaires pour conclure sur les réels facteurs de cessation d'une activité rurale.

Un autre facteur possible de cessation de l'activité rurale a été mis en avant par une ancienne tutorée, lors d'un échange d'e-mails. En effet, pour elle, le manque de jeunes

vétérinaires ruraux peut être dû à un manque de soutien de la part des maîtres de stage et employeurs. Elle affirme clairement son point de vue, en insistant sur l'importance de la formation pratique et de la transmission des connaissances : « *s'il y avait plus de maîtres de stage et d'employeurs décidés à faire confiance, transmettre leur savoir en prenant la peine de former correctement (parce qu'avoir le droit seulement d'observer ne suffit pas pour apprendre) et soutenir en cas de difficulté, il y aurait à mon avis plus de jeunes vétérinaires ruraux* ». Ainsi, vu les retours d'expériences des anciens stagiaires tutorés concernant leur tutorat, on peut dire que l'objectif de formation est atteint. Ici, l'ancienne tutorée voulait souligner l'importance du soutien des employeurs lors des premières expériences professionnelles des jeunes vétérinaires. Un autre facteur de cessation d'activité rurale aurait ainsi pu être ajouté (par exemple : manque de soutien de la part du ou des employeur(s)).

Ces facteurs de cessation d'activité rurale sont en adéquation avec les études rapportées précédemment (hormis la contrainte « gardes »). En effet, une étude canadienne ayant enquêté 192 vétérinaires a permis d'identifier deux facteurs principaux entraînant l'abandon d'une activité de soins aux animaux de production : le nombre d'heures de travail et de gardes ainsi que le manque de soutien de la part de l'employeur. Ceci est d'autant plus vrai lors des premières années d'exercice en tant que vétérinaire. Une relation de « compagnonnage » serait alors à valoriser pour inciter les jeunes vétérinaires à conserver leur premier emploi (JELINSKI et al. 2009).

L'environnement et les conditions de travail semblent donc être les points importants à améliorer dans les structures exerçant une activité de soins aux animaux de production, car ce sont ces éléments qui jouent dans la décision des vétérinaires (notamment des jeunes diplômés) de conserver ou non leur emploi.

V) Discussion

A) Limites de l'étude

1) Une extrapolation à l'ensemble de la population des anciens stagiaires tutorés et des étudiants en 5^{ème} année en ENV difficile

Concernant les deux enquêtes réalisées, la principale limite dans l'interprétation des résultats est que, seuls les étudiants et anciens étudiants issus de l'ENVT ayant été enquêtés, un biais par l'école d'origine peut être possible. En effet, les étudiants des autres écoles nationales vétérinaires françaises n'ont pu être enquêtés pour des raisons pratiques. La recherche de contacts (adresses e-mail notamment) a été fastidieuse pour les étudiants issus de l'ENVT et aurait donc nécessité plus de temps pour les étudiants issus des autres écoles françaises. Ainsi, on ne peut pas extrapoler nos résultats à l'ensemble de la population des étudiants en 5^{ème} année en ENV et à celle des anciens tutorés.

Cependant, concernant les anciens stagiaires tutorés, l'ENVT est l'école vétérinaire française qui compte le plus d'étudiants de 5^{ème} année en tutorat. En effet, 38.8% des anciens tutorés (jusqu'à la promotion 2019-2020) proviennent de l'ENVT, ce qui est largement supérieur à 25% (si toutes les ENV avaient à peu près le même nombre de tutorés). Un biais sur le profil et le devenir des anciens tutorés par l'école d'origine est tout de même possible. On ne peut donc pas extrapoler les résultats de l'enquête concernant les anciens stagiaires tutorés mais on pourra en dégager une tendance quant au profil et devenir de l'ensemble des anciens tutorés.

Finalement, ce biais par l'école d'origine est une des principales limites de cette étude car les résultats des enquêtes ne pourront pas être interprétés à l'échelle des populations des étudiants en 5^{ème} année en ENV et des anciens stagiaires tutorés. Cependant, obtenir les contacts des étudiants et anciens tutorés semblaient difficiles à mettre en œuvre par manque de temps. Si d'autres thèses concernant le tutorat devaient être réalisées, il serait alors intéressant d'enquêter une plus grande proportion d'étudiants et d'anciens tutorés, provenant des quatre ENV françaises, afin d'éviter ce biais par l'école d'origine.

2) Une interprétation délicate à cause d'effectifs parfois faibles

Il convient d'être prudent dans l'interprétation des résultats de ces deux enquêtes. La population des anciens tutorés de l'ENVT étant de faible taille, même si le taux de réponses est satisfaisant (84.1%), l'effectif total reste faible (53 réponses au questionnaire). Cette enquête nous permet donc de dresser un état des lieux du profil et de la situation professionnelle actuelle des anciens tutorés, mais ces résultats restent interprétables uniquement sur le court terme et ne sont pas généralisables à tous les futurs tutorés. Aussi, seulement 5 anciens tutorés ayant cessés leur activité de soins aux animaux de production, les raisons ayant motivées ce choix ne sont pas interprétables : l'effectif est beaucoup trop faible.

En ce qui concerne l'enquête réalisée auprès des étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT, la taille de l'échantillon est plutôt raisonnable (188 réponses au questionnaire). Cependant, seulement 24 tutorés ont répondu à cette enquête donc leur effectif est parfois faible dans les tableaux de contingence réalisés pour faire les tests de comparaison des pourcentages. Cette proportion (12.8% de tutorés parmi les répondants au questionnaire) est assez compatible avec le nombre de tutorés par promotion : 17 pour la promotion 2019-2020 et 15 pour la

promotion 2020-2021. 75% des tutorés ont donc répondu au questionnaire, ce qui est correct. Mais, cette faible taille d'échantillon peut avoir un impact sur la significativité des tests statistiques réalisés. Les résultats de corrélation entre variables sont donc à nuancer et à réévaluer sur une période à long terme, avec un plus grand nombre de tutorés dans l'échantillon.

3) Une comparaison impossible du profil et devenir des anciens tutorés avec une population témoin

Concernant l'enquête destinée aux étudiants en 5^{ème} année de l'ENVT, il nous a été possible de comparer le profil des étudiants ayant choisi le tutorat par rapport à ceux ne l'ayant pas choisi. En effet, la population « témoin » des étudiants n'ayant pas choisi le tutorat nous a permis de comparer leur profil par rapport à celui des étudiants ayant choisi le tutorat (malgré certains effectifs plutôt faibles, comme dit précédemment). Ainsi, nous avons pu plus ou moins conclure sur l'influence de certaines variables sur le choix du tutorat par les étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT.

Cependant, concernant l'enquête destinée aux anciens stagiaires tutorés de l'ENVT, il a été impossible de comparer leur profil et leur situation professionnelle actuelle avec une population « témoin ». En effet, il aurait fallu enquêter tous les vétérinaires sortis de l'ENVT depuis la création du tutorat (2013) pour avoir une vraie population « témoin », à laquelle on aurait pu comparer la population des anciens tutorés. Or, ceci n'a pas été fait par manque de temps et de moyens (recherche de contacts, adresses e-mails...). La comparaison du profil et devenir des anciens tutorés avec la population vétérinaire correspondante paraît donc difficile. Certaines comparaisons ont tout de même pu être établies grâce à l'Atlas démographique de la profession vétérinaire (2020), mais elles ne sont pas idéales et leur interprétation reste délicate.

4) Une étude longitudinale sur le long terme nécessaire

Finalement, cette étude nous permet de dresser un portrait des étudiants ayant choisi de réaliser un stage tutoré et d'établir un état des lieux sur leur situation professionnelle actuelle. Le profil particulier des stagiaires tutorés a pu être mis en évidence grâce à l'enquête destinée aux étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT. Par contre, la situation professionnelle actuelle des anciens stagiaires tutorés reste difficile à évaluer par rapport à celles des autres vétérinaires n'ayant pas réalisé le tutorat, par manque de population vétérinaire « témoin ».

Il serait donc intéressant de réaliser une étude longitudinale sur le long terme afin d'éliminer au moins une partie des biais de cette étude présentés précédemment. Pour pouvoir suivre le parcours des tutorés et pour pouvoir le comparer à celui des vétérinaires n'ayant pas réalisé le tutorat, des enquêtes pourraient être réalisées à certaines étapes du parcours des étudiants vétérinaires (issus des quatre ENV françaises idéalement). Par exemple, une enquête destinée aux étudiants entrant en ENV pourrait être réalisée afin de connaître leurs origines sociales, leur parcours scolaire et leur souhait d'activité vétérinaire. Ces mêmes étudiants pourraient être à nouveau enquêtés lors de leur 5^{ème} année pour connaître leur orientation (notamment s'ils ont choisi le tutorat ou non), leurs motivations, leur futur projet professionnel etc. Ils pourront également être interrogés sur leur parcours professionnel un an, cinq, dix et vingt ans après obtention de leur diplôme afin d'évaluer rigoureusement l'efficacité du dispositif du tutorat sur le maintien de l'activité rurale chez les vétérinaires (notamment dans les déserts vétérinaires) sur le long terme. Ainsi, une étude longitudinale à

long terme serait idéale afin de savoir si les étudiants vétérinaires qui choisissent de faire le tutorat sont réellement plus susceptibles de conserver leur activité rurale et de s'installer dans les zones de désertification vétérinaire. Leur parcours professionnel pourrait être facilement comparé à celui des vétérinaires n'ayant pas réalisé le tutorat qui ont exercé ou ont eu exercé en activité de soins aux animaux de production. Cette étude longitudinale sur le long terme permettrait ainsi d'évaluer l'efficacité du tutorat objectivement, malgré des conditions logistiques contraignantes (beaucoup de temps et de main d'œuvre nécessaires, recherche de contacts probablement difficile, motivation variable des participants pour répondre aux questionnaires etc.).

B) Le tutorat, un dispositif apparemment efficace pour maintenir une activité rurale dans certains territoires

1) Des retours positifs de la part des anciens tutorés

Les étudiants vétérinaires ayant choisi de réaliser un tutorat pour leur 5^{ème} année à l'ENVT semblent satisfaits de leur choix. En effet, aucun d'entre eux ne regrette d'avoir réalisé un stage tutoré. Ce dispositif semble donc convenir à leurs attentes pour leur dernière année d'étude. En effet, le tutorat semble leur avoir apporté ce dont ils avaient besoin : une vision pratique et opérationnelle du métier de vétérinaire rural (donc une connaissance solide des activités d'un vétérinaire rural sur le terrain), un gain de confiance en soi pour commencer à travailler en tant que vétérinaire ainsi qu'un gain d'autonomie (notamment dans les gestes techniques).

Par contre, lors de ces 18 semaines de stage tutoré, les tutorés semblent ne pas avoir trouvé de véritable vétérinaire référent (ou mentor), à qui ils pourraient demander des conseils fréquemment. La mise en place d'un « compagnonnage » n'est donc pas un attribut du tutorat alors qu'il pourrait jouer un rôle important dans la future carrière des étudiants. En effet, dans une étude canadienne, 192 vétérinaires ont été enquêtés pour identifier les facteurs influençant la décision de quitter ou de conserver leur emploi dans les premières années après l'obtention de leur diplôme. Deux facteurs principaux ont alors été identifiés : le premier concerne les conditions de travail (notamment le nombre de gardes et d'heures de travail) et le second concerne une relation de « compagnonnage » nécessaire avec l'employeur. Ainsi, cette étude montre l'importance du soutien du jeune vétérinaire par l'employeur (JELINSKI et al. 2009). Cet aspect-là ne semble pas être un réel bénéfice du tutorat pour les étudiants tutorés. Mais il serait intéressant de comparer la notation des anciens tutorés travaillant dans leur structure d'accueil de tutorat avec celle que pourrait donner les jeunes vétérinaires (non tutorés) lors de leur premier emploi, afin de savoir si les vétérinaires employant leur tutoré joue tout de même plus ce rôle de « mentor ». Aussi, 28.3% des anciens tutorés de l'ENVT ont réalisé leur tutorat dans leur structure d'emploi actuelle : cette proportion élevée montre que les tutorés privilégient le fait de rester dans leur structure d'accueil de tutorat pour leur premier emploi. Ils sont donc satisfaits du fonctionnement de leur clinique d'accueil de tutorat et souhaitent certainement être bien accompagnés lors de leurs premières expériences, grâce à la relation privilégiée qu'ils ont développé avec les vétérinaires de la clinique d'accueil de tutorat.

Finalement, les étudiants ayant réalisé le tutorat en sont plutôt satisfaits et ne regrettent pas leur choix d'orientation pour leur 5^{ème} année. Le tutorat semble leur permettre de mieux se

projeter dans leur future vie professionnelle. Comme dit Olivier Salat, vétérinaire dans le Cantal, à propos des stages tutorés : *"Ils permettent aux futurs vétérinaires de mettre un pied dans la pratique et de réaliser la transition vers leur prise de fonctions. Ces stages, que l'on peut assimiler à une alternance, aboutissent souvent à une embauche"* (GUYOT 2020).

2) La plupart des anciens tutorés ont conservé leur activité de soins aux animaux de production

D'après les résultats de l'enquête destinée aux anciens tutorés, plus de 90% des anciens stagiaires tutorés de l'ENVT exercent aujourd'hui une activité de soins aux animaux de production. En effet, seulement cinq anciens tutorés ont choisi de cesser leur activité rurale, la plupart seulement quelques mois après obtention de leur diplôme. Cependant, ces résultats sont à nuancer et à interpréter uniquement sur le court terme car les anciens tutorés ont maximum six années d'expérience professionnelle. Il conviendra donc de reconfirmer ce maintien de l'activité rurale sur le long terme (d'ici cinq voire dix ans). Aussi, une comparaison à la population globale des vétérinaires reste à faire, afin de montrer que les anciens tutorés conservent plus (ou plus longtemps) leur exercice de l'activité rurale.

Le dispositif du tutorat semble donc encourager les jeunes vétérinaires à conserver leur activité de soins aux animaux de production. On peut supposer que se confronter plus tôt à la réalité du terrain en tant que vétérinaire rural peut influencer sur ce choix. Aussi, les tutorés ont pu voir des fonctionnements de clinique vétérinaire correspondants à leurs attentes. Les conditions de travail observées lors de leur tutorat leurs sembleraient acceptables et en adéquation avec leur besoin, soit un bon équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Ils perçoivent sûrement mieux la conciliation possible entre le travail et la vie familiale et sociale, même en exerçant une activité rurale. On a pu voir que les structures d'accueil de tutorat sont plutôt de grande taille : pour plus de 50% des tutorés, leur structure d'accueil comptait plus de six vétérinaires diplômés. Ils ont ainsi pu observer des aménagements du temps de travail, notamment avec le partage des gardes et des heures de travail. Les conditions de travail du vétérinaire rural leurs sembleraient donc moins contraignantes que d'autres jeunes vétérinaires exerçant une activité rurale.

Par ailleurs, la plupart des anciens tutorés ayant une activité rurale exercent aujourd'hui dans des cliniques vétérinaires de grande taille : 89.2% exercent dans une structure comptant plus de quatre vétérinaires. Les tutorés suivent donc l'exemple de fonctionnement de leur structure d'accueil de tutorat dans leur parcours professionnel. Ceci montre aussi l'envie des anciens tutorés d'aménager leur temps de travail pour pouvoir concilier vie privée et vie professionnelle, en adéquation avec l'actuelle évolution sociétale où tous les jeunes entrant dans la vie active ont envie de profiter d'une vie sociale et familiale apaisée et d'une vie professionnelle épanouissante.

3) Une concentration des anciens tutorés dans les bassins d'élevage : quid des zones à faible densité d'élevage ?

En analysant la carte ci-dessous, on peut voir que les stages tutorés ont lieu principalement dans les bassins d'élevages (Bretagne, Massif Central, Pays basque principalement). Les zones plus urbaines (régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, régions parisienne et bordelaise etc.), où le nombre d'UGB par bassin de vie est très faible, semblent beaucoup moins prisées par les tutorés. Ceci est également dû aux contraintes imposées par le cahier de charges encadrant le tutorat : l'activité de soins aux animaux de production doit être

largement majoritaire dans le temps de travail des structures d'accueil. Il paraît donc logique que les étudiants souhaitant réaliser un tutorat se tournent vers des cliniques dont l'activité rurale représente une part très élevée du temps de travail. Les cliniques accueillant des stagiaires tutorés sont donc localisées principalement dans les bassins d'élevage.

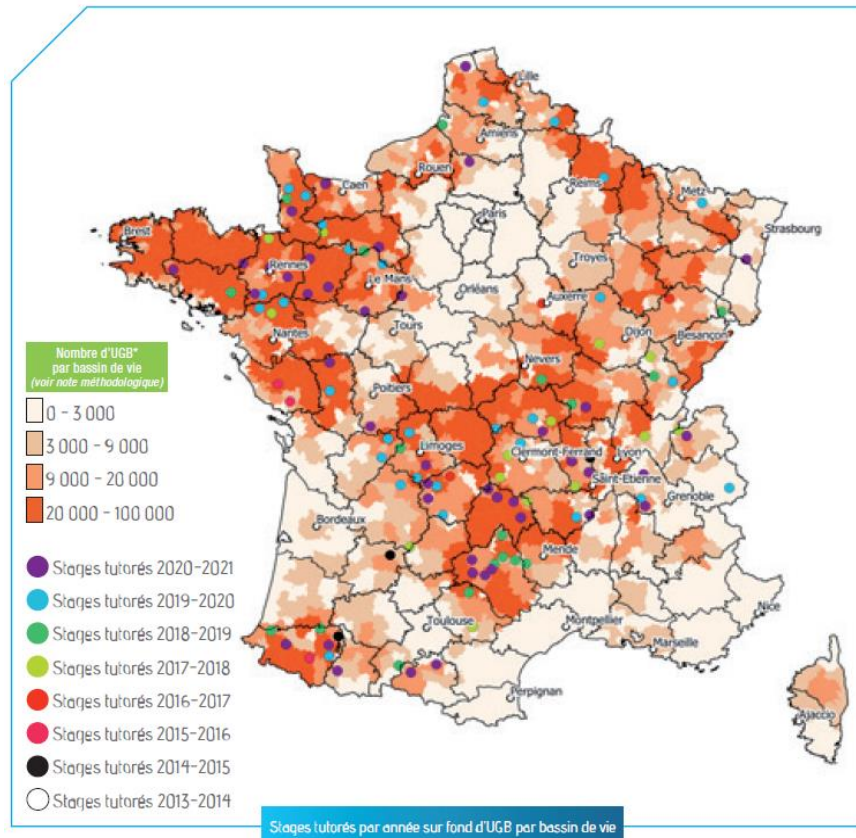


Figure 33 : Répartition des stages tutorés en fonction de l'année de tutorat (Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2020)

Aussi, d'après nos résultats d'enquête, 28.3% des anciens stagiaires tutorés travaillent aujourd'hui dans leur structure d'accueil de leur tutorat. On peut ainsi dire que plus d'un quart des anciens tutorés sont employés dans des régions où le nombre d'UGB par bassin de vie est élevé (donc principalement dans des bassins d'élevage). De plus, lorsqu'on leur demande leur lieu d'exercice actuel (numéro de département), on remarque que la plupart des anciens tutorés travaillent aujourd'hui dans des régions où la filière élevage est très présente : 6 sont employés dans le Pays Basque, 4 dans l'Aveyron, 3 en Dordogne... Or, nous avons vu dans la première partie bibliographique de cette thèse que les déserts vétérinaires sont principalement présents dans les zones péri-urbaines où l'activité de soins aux animaux de rente est plutôt minoritaire. Les tutorés semblent donc ne pas s'installer plus dans les déserts vétérinaires que les autres étudiants de l'ENVT, voire même moins que les autres étudiants car les anciens tutorés semblent devenir des vétérinaires appréciant l'activité rurale et privilégieraient une activité rurale dominante. Il y aurait donc une inadéquation entre le besoin en vétérinaires exerçant une activité rurale et la localisation des stages tutorés et des emplois des anciens tutorés. Le tutorat serait donc seulement un moyen d'inciter les jeunes vétérinaires à s'installer dans des régions où l'activité rurale est pérenne et majoritaire. Mais le tutorat ne permettrait pas d'avoir une meilleure couverture en soins vétérinaires globale et de maintenir un maillage sanitaire satisfaisant sur tout le territoire français, puisque la plupart des anciens

tutorés choisissent de travailler dans des zones où les vétérinaires ruraux semblent ne pas manquer.

Ils sont par ailleurs nombreux à être restés dans la région Occitanie, donc proche de Toulouse (leur ENV d'origine) : 16 anciens tutorés travaillent aujourd'hui dans la région Occitanie (soit 30% des anciens tutorés de l'ENVT), dont dix ont choisi de travailler dans l'un des deux principaux bassins d'élevage d'Occitanie (Pays basque et Aveyron).

Ainsi, on peut dire que la plupart des anciens stagiaires tutorés choisissent d'exercer une activité rurale majoritaire dans des régions où la filière élevage est bien ancrée. Certains choisissent tout de même des régions où l'élevage est moins présent (Tarn et Garonne, Haute-Garonne, Gers, Aude...). Finalement, le tutorat inciterait les jeunes vétérinaires à s'installer en milieu rural (plutôt qu'urbain) mais ne permettrait pas, ou peu, de combler le manque de vétérinaires pratiquant une activité rurale dans certaines régions, notamment en zones péri-urbaines.

C) Les tutorés : des étudiants vétérinaires attirés par les zones rurales

1) Des étudiants vétérinaires majoritairement issus du milieu rural

Les résultats de nos enquêtes montrent que la majorité des étudiants vétérinaires choisissant le tutorat en 5^{ème} année sont issus du milieu rural et/ou du monde de l'élevage. En effet, les étudiants choisissant le tutorat sont plus susceptibles d'avoir des parents ou des proches éleveurs, d'avoir eu des contacts précoces avec des animaux de rente, d'avoir beaucoup de connaissances sur l'élevage et d'avoir travaillé ou fait un stage en exploitation agricole avant d'entrer en ENV. Ainsi, ces facteurs liés à l'origine sociale des étudiants peuvent avoir eu une influence sur leur choix de réaliser un tutorat ou non, mais également sur leur projet de vie.

Aussi, les étudiants choisissant le tutorat semblent plus apprécier le mode de vie rural et seraient donc plus susceptibles de s'installer en milieu rural. Par rapport au mode de vie rural, 83.3% des étudiants ayant choisi le tutorat ne sont pas du tout d'accord pour le considérer comme une contrainte (contre seulement 48.2% des étudiants n'ayant pas choisi le tutorat). On peut donc dire que les étudiants qui décident de réaliser un stage tutoré sont plus attirés par les milieux ruraux et y trouvent plus d'avantages que d'inconvénients.

2) Des étudiants déjà prédisposés à s'engager et à maintenir une activité de soins aux animaux de production ?

Comme dit précédemment dans la première partie bibliographique de cette thèse, être issu du milieu rural et/ou du milieu de l'élevage peut être un facteur influençant le choix de domaine d'exercice en tant que vétérinaire. Dans son étude datant de 2011, Sans affirme que les étudiants ayant des parents éleveurs souhaitent exercer majoritairement une activité de soins aux animaux de rente. En effet, 35.7% des étudiants ayant un élevage familial choisissent de placer l'activité de soins aux animaux de production comme premier choix de carrière, contre seulement 8.7% des étudiants n'ayant pas d'élevage familial (SANS et al. 2011b). D'autres études américaines et britanniques montrent que l'origine sociale des étudiants vétérinaires peut influencer leur choix de carrière.

Aussi, dans l'interprétation des résultats de l'enquête destinée aux anciens tutorés, quand on demande aux anciens tutorés le domaine d'activité qu'ils souhaitaient exercer à leur entrée à l'ENVT, 43.4% disent qu'ils voulaient déjà exercer une activité mixte à dominante rurale. Ceci souligne un attrait des tutorés pour l'activité de soins aux animaux de production, ceci dès leur entrée à l'ENVT. Il semble donc que les anciens tutorés montraient déjà un intérêt pour l'activité rurale, potentiellement en lien avec leurs origines rurales et leur parcours scolaire, avant même d'avoir commencé la formation théorique et pratique à l'ENVT.

Nous avons également montré que les étudiants vétérinaires ayant choisi le tutorat étaient le plus souvent issus des milieux ruraux et/ou du monde de l'élevage. Se pose alors la question de savoir si les étudiants qui réalisent un tutorat ne sont pas déjà prédisposés à choisir d'exercer une activité de soins aux animaux de rente. En effet, l'origine sociale influence les étudiants dans le choix du tutorat, mais aussi dans le choix de leur domaine d'exercice futur. Ainsi, le système du tutorat ne sélectionne-t-il pas simplement des étudiants issus des milieux ruraux et/ou agricoles, donc des étudiants déjà prédisposés à exercer et conserver leur activité rurale ? Sans considérer le facteur « réalisation ou non d'un stage tutoré », est ce que les étudiants vétérinaires n'auraient-ils pas eu le même projet d'exercer et de maintenir leur activité rurale ? Il paraît donc réducteur de dire que le tutorat encouragerait les étudiants à choisir une activité de soins aux animaux de rente, car ceux-ci l'avaient probablement déjà choisi avant de réaliser le stage tutoré. Par contre, il sera intéressant d'évaluer sur le long terme s'il existe des différences de parcours professionnels entre les étudiants issus d'un milieu rural n'ayant pas réalisé de tutorat et les étudiants issus d'un milieu rural ayant réalisé un tutorat. Ceci nous permettrait d'évaluer l'efficacité du système tutorat quant au maintien de l'activité rurale chez les jeunes diplômés, en excluant le facteur lié à l'origine sociale des étudiants.

Par ailleurs, est-ce que les vétérinaires issus d'un milieu rural non tutorés cessent plus facilement ou plus précocement leur activité rurale que les vétérinaires issus d'un milieu rural tutorés ? Cette problématique pourra être objectivée dans plusieurs années, lorsque plus de stagiaires tutorés seront diplômés et gagneront en expérience professionnelle. Ce sont des éléments à évaluer sur le long terme.

Finalement, ces enquêtes auprès des anciens stagiaires tutorés et auprès des étudiants en dernière année de cursus à l'ENVT nous ont permis, malgré quelques limites méthodologiques, de dresser le profil des étudiants choisissant le tutorat : ce sont des étudiants souvent originaires du milieu rural, qui sont attirés par un mode de vie rural. Leur envie d'exercer une activité de soins aux animaux de rente est donc incontestable et permet ainsi de maintenir cette activité dans certaines zones, particulièrement dans les bassins d'élevage où le besoin en vétérinaires ruraux est constant. Cependant, il est important de souligner que certaines zones considérées comme des déserts vétérinaires, surtout situées en zones péri-urbaines et proches de grandes villes, ne semblent pas attirés les tutorés plus que les autres jeunes vétérinaires. Ainsi, l'objectif du tutorat de combler le manque de vétérinaires ruraux dans les déserts vétérinaires semble atteint, mais de façon partielle. Le tutorat permet tout de même de maintenir l'activité rurale dans certaines régions et de limiter l'apparition de nouveaux déserts vétérinaires dans certaines zones rurales.

Conclusion

Les deux enquêtes réalisées, l'une visant les étudiants en dernière année de formation à l'ENVT, l'autre visant les anciens étudiants ayant choisi de réaliser un stage tutoré, nous ont permis de dégager des tendances quant au profil et au devenir des stagiaires tutorés.

Concernant le profil des étudiants de l'ENVT choisissant le tutorat en dernière année, on peut conclure que les étudiants vétérinaires issus d'un milieu rural et/ou du monde de l'élevage (ayant au moins un parent éleveur, ayant eu des contacts précoces avec des animaux de rente etc.) semblent plus susceptibles de choisir de réaliser un stage tutoré. Pour eux, le mode de vie rural ne semble pas être une contrainte.

Concernant le ressenti des étudiants vétérinaires sur la réalisation de leur tutorat, aucun ne regrette d'avoir choisi cette option. Ils semblent en être satisfaits car cette expérience leur permet de gagner en autonomie et de mieux se projeter dans leur future vie professionnelle en tant que vétérinaire praticien rural.

Concernant le devenir professionnel des anciens stagiaires tutorés de l'ENVT, plus de 90% d'entre eux ont conservé leur activité de soins aux animaux de rente. Cependant, 23.9% disent ne pas être certains de l'exercer encore dans cinq ans. 65% d'entre eux ont une activité mixte à dominante rurale. Les principales contraintes de l'activité rurale semblent liées aux conditions de travail : les gardes, le nombre d'heures de travail, la dangerosité etc. Les anciens stagiaires tutorés ayant cessé leur activité de soins aux animaux de rente (cinq au total) se sont tournés en majorité (quatre vétérinaires sur cinq) vers une activité de soins aux animaux de compagnie exclusive. Les raisons de cet arrêt semblent diverses : conditions de travail difficiles, frein à la vie de famille et aux loisirs, manque de soutien de la part des employeurs etc. L'environnement et les conditions de travail semblent donc être les points importants à améliorer dans les cliniques vétérinaires ayant une part d'activité rurale.

Cependant, il convient d'être prudent quant à l'interprétation des résultats de ces enquêtes. En effet, seuls des étudiants et vétérinaires sortant de l'ENVT ont été enquêtés : un biais par l'école d'origine peut donc exister et nos résultats ne peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population des étudiants en 5^{ème} année en ENV et à celle des anciens stagiaires tutorés. Aussi, le dispositif du tutorat étant plutôt récent (créé en 2013 mais vraiment développé en 2016), l'effectif des anciens tutorés est plutôt faible et ne nous permet pas d'avoir une vision sur leur devenir professionnel sur le long terme.

Le système de tutorat semble donc encourager les jeunes vétérinaires à conserver leur activité de soins aux animaux de production, en leur permettant de se confronter plus tôt à la réalité du terrain en tant que vétérinaire rural. Toutefois, il semblerait que les anciens stagiaires tutorés préfèrent travailler dans des bassins d'élevage, où l'activité rurale est souvent prédominante, en délaissant les zones péri-urbaines (qui semblent pourtant être les principaux déserts vétérinaires). Ainsi, le dispositif du tutorat ne permettrait pas de combler le manque de vétérinaires ruraux dans ces régions-là.

Afin d'avoir une vision plus nette et plus approfondie de l'efficacité du dispositif du tutorat, il serait intéressant de réaliser une étude longitudinale sur le long terme pour suivre et comparer les parcours scolaire et professionnel des étudiants tutorés et non tutorés, provenant idéalement des quatre ENV françaises.

AGREMENT SCIENTIFIQUE

En vue de l'obtention du permis d'imprimer de la thèse de doctorat vétérinaire

Je soussigné, Renaud MAILLARD, Enseignant-chercheur, de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse, directeur de thèse, certifie avoir examiné la thèse de **VIALA Charlène** intitulée « **PROFIL ET DEVENIR DES ÉTUDIANTS DE L'ENVT AYANT RÉALISÉ UN STAGE TUTORÉ DEPUIS 2013** » et que cette dernière peut être imprimée en vue de sa soutenance.

Fait à Toulouse, le 18/10/2021
Enseignant-chercheur de l'École Nationale
Vétérinaire de Toulouse
Professeur Renaud MAILLARD



Vu :
Le Président du jury
Professeur Gérard CAMPISTRON



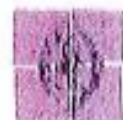
Vu :
Le Directeur de l'École Nationale
Vétérinaire de Toulouse
M. Pierre SANS



Vu et autorisation de l'impression :
Le Président de l'Université Paul
Sabatier
Monsieur Jean-Marc BROTO
Par délégation, le Doyen de la faculté de
Médecine de Toulouse-Rangueil
Monsieur Èlie SERRANO



Mme VIALA Charlène
a été admis(e) sur concours en : 2016
a obtenu son diplôme d'études fondamentales vétérinaires le: 06/07/2020
a validé son année d'approfondissement le: 15/07/2021
n'a plus aucun stage, ni enseignement optionnel à valider.



Université
de Toulouse

Bibliographie

- AGRESTE, La statistique agricole. 2018. « Enquête sur la structure des exploitations agricoles ». *Agreste Primeur* (350).
- ANDRUS, David M., Kevin P. Gwinner, et J. Bruce Prince. 2006. « Job satisfaction, changes in occupational area, and commitment to a career in food supply veterinary medicine ». *Journal of the American Veterinary Medical Association* 228(12):1884-93.
- CIBOIS, Philippe. 2003. « Les écarts à l'indépendance. Techniques simples pour analyser des données d'enquête ». *Méthodes quantitatives pour les sciences sociales (Sciences Humaines)* 2003:102.
- COMBELLES, Claire. 2002. « Chroniques d'un vétérinaire rural au cours du XXème siècle dans le Cantal ».
- DERNAT, Sylvain. 2016. « Choix de carrière dans l'enseignement vétérinaire et attractivité des territoires ruraux: Le facteur spatial dans les représentations socio-professionnelles des étudiants. » Clermont-Ferrand 2.
- DERNAT, Sylvain, et François JOHANY. 2018. « Pratique rurale, territoires et choix de carrière: nouvelles approches au service des futurs praticiens ». *Bulletin des GTV* (89):41-46.
- DERNAT, Sylvain, et Arnaud SIMEONE. 2014. « Représentations socio-professionnelles et choix de la spécialisation: le cas de la filière vétérinaire rurale ». *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* 30(30-2).
- DERNAT, Sylvain, et Arnaud SIMEONE. 2015. « Stages et transition professionnelle dans l'enseignement supérieur. Une approche psychosociale du cursus vétérinaire ». *Questions Vives. Recherches en éducation* (24).
- FEVRIER, Eric. 2012. « La profession vétérinaire dans le département du Cantal: évolution des structures au cours des 30 dernières années ». *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France*.
- GRANDADAM, Lorraine. 2010. « L'exercice rural est-il plus difficile pour une femme vétérinaire? Enquêtes auprès des vétérinaires praticiens et des éleveurs de bovins ». Thèse de doctorat vétérinaire, Université Claude Bernard, Lyon.
- GUENE, C. 2008. « Vers une profession vétérinaire du XXIe siècle, rapport au premier Ministre et au Ministre de l'Agriculture ». *DGAL, Paris: Ministère français chargé de l'Agriculture*.
- GUILIER, Aurélie. 2016. « Motivations des étudiants vétérinaires et insertion professionnelle: analyse à partir d'enquêtes sur la promotion entrée en 2005 ». Thèse de doctorat vétérinaire, Toulouse.
- GUYOT, Vincent. 2020. « Vétérinaires ruraux : La pénurie menace ». *La France Agricole* (3869):16.

- GWINNER, Kevin P., J. Bruce Prince, et David M. Andrus. 2006. « Attracting students into careers in food supply veterinary medicine ». *Journal of the American Veterinary Medical Association* 228(11):1693-1704.
- HASHIZUME, Cary T., Wayne Woloschuk, et Kent G. Hecker. 2015. « Changes in Veterinary Students' Attitudes Toward the Rural Environment and Rural Veterinary Practice: A Longitudinal Cohort Study ». *Journal of veterinary medical education* 42(2):112-19.
- HEATH, T. J. 1998. « Longitudinal study of career plans and directions of veterinary students and recent graduates during the first five years after graduation ». *Australian veterinary journal* 76(3):181-86.
- HEATH, T. J. 2002. « Longitudinal study of veterinarians from entry to the veterinary course to ten years after graduation: career paths ». *Australian veterinary journal* 80(8):468-73.
- HEATH, T. J. 2007. « Longitudinal study of veterinary students and veterinarians: effects of growing up on a farm with animals ». *Australian veterinary journal* 85(7):296-99.
- HERAULT, Bruno. 2016. *La population paysanne : repères historiques. Document de travail*. 11. Centre d'études et de prospectives.
- JELINSKI, Murray D., John R. Campbell, Michael W. MacGregor, et Jon M. Watts. 2009. « Factors associated with veterinarians' career path choices in the early postgraduate period ». *The Canadian Veterinary Journal* 50(9):943.
- JELINSKI, Murray D., John R. Campbell, Jonathan M. Naylor, Karen L. Lawson, et Dena Derksen. 2008. « Factors affecting the career path choices of graduates at the Western College of Veterinary Medicine ». *The Canadian Veterinary Journal* 49(2):161.
- JENSEN, Kimberly L., Burton C. English, R. Jamey Menard, et Robert E. Holland. 2009. « Livestock producers' views on accessing food-animal veterinary services: implications for student recruitment, training, and practice management ». *Journal of veterinary medical education* 36(1):30-38.
- KINNISON, T., et S. A. MAY. 2013. « Veterinary career ambitions correlate with gender and past experience, with current experience influencing curricular perspectives ». *Veterinary Record* vetrec-2012-101261.
- LAFON, Maud. 2021. « Déserts vétérinaires : les modalités du dispositif d'aide à l'installation sont définies ». *La Dépêche Vétérinaire* (1575).
- LANGFORD, Alexandra. 2010. « Origines, motivations et souhaits d'orientation professionnelle des étudiants vétérinaires ». *Médecine vétérinaire, Toulouse 3*.
- LE BOULC'H, Bleuvenn. 2019a. « Identification des facteurs de réussite des stages en milieu rural réalisés par les étudiants vétérinaires ». *Faculté de médecine de Nantes*.
- LE BOULC'H, Bleuvenn. 2019b. « Stages en milieu rural : des opportunités à saisir ». *Revue de l'Ordre National des Vétérinaires* (72):12.

- LEBOULANGER, Julien. 2008. « L'intégration des jeunes vétérinaires dans la profession: études de la promotion d'Alfort 1990 ». Thèse de doctorat vétérinaire, Créteil.
- LECOEUR, Jeanne. 2013. « Modification de la perception de la profession vétérinaire par les étudiants vétérinaires au cours du cursus au sein de l'école ».
- Observatoire national démographique de la profession vétérinaire. 2020. *Atlas démographique de la profession vétérinaire*.
- Ordre National Vétérinaire. 2019. « Les stages vétérinaires en alternance : un passeport pour le maintien du réseau de vétérinaires dans les territoires ruraux ».
- PIET, Laurent, et Legrand Dunold Fils SAINT-CYR. 2018. « Projection de la population des exploitations agricoles françaises à l'horizon 2025 ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires* (365):119-33.
- RICHARD L. 2021. « Maillage vétérinaire rural en Europe : état des lieux et solutions ». (n° 1884).
- RISSE, Jacques. 2002. « Constats et propositions pour la Médecine Vétérinaire rurale ». *Bulletin de l'Académie vétérinaire de France*.
- ROY, Christophe. 2014. « La place du vétérinaire en milieu de montagne: évolution et futur ». *INRA Prod. Anim* 27(1):41-48.
- RUSTON, Annmarie, Orla Shortall, Martin Green, Marnie Brennan, Wendela Wapenaar, et Jasmeet Kaler. 2016. « Challenges facing the farm animal veterinary profession in England: A qualitative study of veterinarians' perceptions and responses ». *Preventive Veterinary Medicine* 127:84-93.
- SANS, Pierre, Luc Mounier, Jean-Jacques Bénét, et Béatrice Lijour. 2011a. « Evolution de la perception par les étudiants vétérinaires de leur futur métier au cours de leur formation: résultats d'une enquête dans les écoles nationales vétérinaires françaises (2005-2008) ». *Bulletin de la société vétérinaire pratique de France* 95(3):79-85.
- SANS, Pierre, Luc Mounier, Jean-Jacques Bénét, et Béatrice Lijour. 2011b. « The motivations and practice-area interests of first-year French veterinary students (2005–2008) ». *Journal of Veterinary Medical Education* 38(2):199-207.
- SURDEZ, Muriel. 2009. « Les bouleversements de la profession vétérinaire. Lorsque la recherche d'une nouvelle légitimité sociale coïncide avec l'arrivée des femmes ». *Review of Agricultural and Environmental Studies-Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement (RAEStud)* 90(906-2016-71305):473-78.
- THEBAUD, Emmanuel. 2014. « Féminisation, un atout d'image ? »
- TIRADO A., POISSON F., VANHOYE B. 2019. *Installation et maintien de l'exercice vétérinaire dans les territoires ruraux*. CGAAER. n° 18119.
- TRUCHET, Stéphanie, Nicolas Mauhe, et Marie Herve. 2017. « Veterinarian shortage areas: what determines the location of new graduates? » *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies* 98(4):255-82.

- VALLAT, Bernard. 2009. *Le parcours de formation initiale des vétérinaires en France : Propositions pour son évolution.*
- VILLARROEL, Aurora, Stephen R. McDonald, William L. Walker, Lana Kaiser, René D. Dewell, et Grant A. Dewell. 2010a. « A survey of reasons why veterinarians enter rural veterinary practice in the United States ». *Journal of the American Veterinary Medical Association* 236(8):849-57.
- VILLARROEL, Aurora, Stephen R. McDonald, William L. Walker, Lana Kaiser, René D. Dewell, et Grant A. Dewell. 2010b. « A survey of reasons why veterinarians leave rural veterinary practice in the United States ». *Journal of the American Veterinary Medical Association* 236(8):859-67.

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire Google Form destiné aux étudiants en 5^{ème} année à l'ENVT

Questionnaire pour les étudiants en 5^{ème} année

En 2013, l'option « Tutorat » lors de la 5^{ème} année « Ruminants » a été créée à l'ENVT dans le but d'encourager les jeunes vétérinaires diplômés à s'installer en milieu rural. Pour rappel, ce stage d'une durée de 18 semaines, réservé aux étudiants en 5^{ème} année, est réalisé en immersion dans une structure vétérinaire habilitée (activité rurale majoritaire).

J'ai réalisé ce questionnaire dans le cadre de ma thèse portant sur les « Profils et devenir des étudiants vétérinaires ayant choisi le tutorat en 5^{ème} année, depuis sa création, à l'ENVT ». Dans ce questionnaire, je demande à tous les étudiants de 5^{ème} année de l'ENVT (Promotion 2016-2021) de répondre à des questions concernant leur environnement social, leurs origines, leurs motivations pour devenir vétérinaire et leur choix de carrière. Votre promotion sera pour moi un "lot témoin", auquel je pourrais comparer le profil des étudiants choisissant le tutorat.

La durée de ce questionnaire est d'environ 5 minutes, sans question ouverte. Il est convenu que l'activité « rurale », dont je parle dans ce questionnaire, rassemble uniquement les activités dédiées aux ruminants.

Je vous serai très reconnaissante de le remplir avec attention car ces données seront essentielles pour la significativité de mes résultats.

Mille fois merci pour votre participation,

Bon questionnaire !

Charlène Viala, étudiante en 5^{ème} année à l'ENVT

Genre *

- F
 M

Âge *

Votre réponse

Âge à l'admission à l'ENVT *

Votre réponse

Environnement social et choix de carrière

Avez-vous grandi dans un milieu : *

- Rural
- Urbain dans une ville < 10 000 habitants
- Urbain dans une ville > 10 000 habitants

Vos parents exercent-ils ou ont-ils exercé le métier d'éleveur ? *

- Oui
- Non

Environnement social (2)

Avez-vous des proches (famille plus lointaine ou ami) exerçant ou ayant exercé le métier d'éleveur ? *

- Oui
- Non

Choix du métier de vétérinaire

Aviez-vous des connaissances sur le milieu de l'élevage avant d'entrer en école vétérinaire ? *

- Oui, beaucoup
- Oui, un peu
- Non

Aviez-vous déjà travaillé ou réalisé des stages en exploitation agricole avant d'entrer en école vétérinaire ? *

- Oui
- Non

Avez-vous des proches (ami ou famille) exerçant ou ayant exercé le métier de vétérinaire ? *

- Oui, exerçant une activité rurale (mixte ou exclusive)
- Oui, exerçant une activité autre que rurale
- Non

Quand avez-vous choisi de devenir vétérinaire ? *

- Dès votre enfance (avant le lycée)
- Au lycée
- En classe préparatoire aux grandes écoles
- Au moment des résultats du concours ENS/ENV/Agro
- Autre : _____

Pourquoi avez-vous choisi de poursuivre des études dans la médecine vétérinaire ? Sur une échelle de 0 à 4 (0 = aucune importance, 4 = primordial) , notez l'importance de chacun des facteurs suivants dans votre choix personnel *

	0	1	2	3	4
Vocation depuis l'enfance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Contacts réguliers avec des animaux de compagnie (chien, chat de la famille)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Contacts réguliers avec des animaux de production	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pratique de l'équitation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Intérêt pour la médecine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Intérêt pour la biologie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diversité du métier de vétérinaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Influence des parents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bons résultats scolaires au lycée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Valorisation sociale (prestige)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Informations sur le parcours scolaire

Diplôme(s) obtenu(s) avant l'admission à l'ENVT (hors baccalauréat) : *

- Aucun
- BTS / BTS agricole
- DUT
- Licence
- Master
- Ingénieur agronome
- Autre : _____

Quel concours avez-vous passé pour entrer à l'ENVT ? *

- A (CPGE)
- B (Faculté)
- C (BTS ou DUT)
- D (autres voies)

Choix de carrière avant obtention du diplôme

A l'entrée à l'ENVT, quelle activité vétérinaire souhaitez-vous exercer ? *

- Je ne savais pas
- Animaux de production exclusive
- Animaux de compagnie exclusive
- Mixte à dominante "Animaux de production"
- Mixte à dominante "Animaux de compagnie"
- Mixte à dominante équine
- Equine
- Faune sauvage
- Productions industrielles (Porcs, volailles)
- Enseignement
- Recherche
- Industrie pharmaceutique
- Industrie agro-alimentaire
- Santé publique vétérinaire
- Organisations de producteurs, coopératives
- Laboratoire d'analyses vétérinaires
- Autre : _____

Ce choix a-t-il été modifié au cours de votre formation à l'ENVT ? *

- Oui
- Non

Quelle orientation avez-vous choisi pour votre 5ème année ? *

- Animaux de compagnie
- Animaux de production - Ruminants
- Equine
- Porc, volaille
- Animaux de compagnie - NAC
- Recherche
- Autre : _____

Quelle activité vétérinaire souhaitez-vous exercer (ou exercerez-vous) à la sortie de l'ENVT ? *

- Animaux de compagnie exclusive
- Animaux de production exclusive
- Mixte à dominante "Animaux de compagnie"
- Mixte à dominante "Animaux de production"
- Mixte à dominante équine
- Equine
- Faune sauvage
- Productions industrielles (Porcs, volailles)
- Enseignement
- Recherche
- Industrie pharmaceutique
- Industrie agro-alimentaire
- Santé publique vétérinaire
- Organisations de producteurs, coopératives
- Laboratoire d'analyses vétérinaires
- Autre : _____

Choix de la 5ème année "Rurale - Ruminants"

Avez-vous choisi l'option Tutorat pour votre 5ème année ? *

- Oui
 Non

Pourquoi avez-vous choisi d'orienter votre activité future vers l'activité rurale (exclusive ou mixte) ? Sur une échelle de 0 à 4 (0 = aucune importance, 4 = primordial) , notez l'importance de chacun des facteurs suivants dans votre choix personnel : *

	0	1	2	3	4
Déplacements et travail à l'extérieur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Salaire / bénéfice perçu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Facilité d'embauche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mode de vie rural	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Médecine collective	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Médecine individuelle sur grands animaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mobilisation des capacités intellectuelles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mobilisation des capacités techniques et pratiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diversité des actes et cas cliniques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relation de confiance avec les éleveurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Proximité de votre conjoint, famille, amis	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Première expérience professionnelle

Avez-vous été employé(e) pour réaliser une ou des campagne(s) de prophylaxie au cours de votre formation à l'ENVT ? *

- Oui
 Non

Avez-vous eu une première expérience professionnelle en tant que vétérinaire (hors campagne de prophylaxie) ? *

- Oui
 Non

Ressenti sur votre première expérience

Qualifieriez-vous votre premier emploi comme une expérience plutôt : *

	Tout à fait d'accord	Moyennement d'accord	Pas du tout d'accord
Enrichissante	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Difficile mentalement (stressante)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Difficile physiquement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Quelle était votre activité lors de votre première expérience professionnelle ? *

- Animaux de compagnie exclusive
- Animaux de production exclusive
- Equine exclusive
- Mixte à dominante "Animaux de compagnie"
- Mixte à dominante "Animaux de production"
- Mixte à dominante "Equine"
- Autre : _____

Activité rurale

Quels sont, selon vous, les aspects les plus contraignants de l'activité rurale ? *

	Pas d'accord	Moyennement d'accord	Tout à fait d'accord
Nombre d'heures de travail trop élevé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de gardes trop élevé, gardes contraignantes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dangerosité (manipulation de grands animaux)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Travail répétitif (ex : prophylaxies)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Frein à la vie familiale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Frein aux loisirs, activités culturelles, vacances	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Milieu de vie rural, isolement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombreux déplacements à l'extérieur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Revenu (salaire, bénéfice) insuffisant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Contact avec les éleveurs difficile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Annexe 2 : Questionnaire Google Form destiné aux anciens stagiaires tutorés de l'ENVT

Devenir des anciens tutorés de l'ENVT

Depuis une vingtaine d'années, la profession vétérinaire doit s'adapter à de nombreux changements. En effet, moins d'étudiants font le choix d'exercer une activité « Animaux de production » (exclusive ou mixte) après l'obtention de leur diplôme, ce qui a pour conséquence une grande difficulté de recrutement de jeunes vétérinaires dans les cliniques vétérinaires rurales. Les déserts vétérinaires en milieu rural sont donc aujourd'hui une réalité.

En 2013, l'option « Tutorat » lors de la 5ème année « Ruminants » a été créée à l'ENVT dans le but d'encourager les jeunes vétérinaires diplômés à s'installer en milieu rural. Pour rappel, ce stage d'une durée de 18 semaines, réservé aux étudiants en 5ème année, est réalisé en immersion dans une structure vétérinaire habilitée (activité rurale majoritaire).

J'ai réalisé ce questionnaire dans le cadre de ma thèse portant sur les « Profils et devenir des étudiants vétérinaires ayant choisi le tutorat en 5ème année, depuis sa création, à l'ENVT ». L'objectif de cette thèse est d'évaluer le profil des étudiants choisissant cette option ainsi que de faire un état des lieux de leur devenir après la réalisation du tutorat.

La durée de ce questionnaire est d'environ 15 minutes, sans question ouverte. Il est convenu que l'activité « rurale », dont je parle dans ce questionnaire, rassemble uniquement les activités dédiées aux ruminants.

Je vous serai très reconnaissante de le remplir avec attention car ces données seront essentielles pour l'interprétation de mes résultats. Un compte-rendu de mes résultats vous sera communiqué par la suite.

Mille fois merci pour votre participation,

Bon questionnaire !

Charlène Viala, étudiante en 5ème année à l'ENVT

Genre *

- F
 M

Âge *

Votre réponse

Âge à l'admission à l'ENVT *

Votre réponse

Année de tutorat (année scolaire, ex : 2018-2019) *

Votre réponse

Lieu de tutorat (numéro de département uniquement) *

Votre réponse

Environnement social et choix de carrière

Avez-vous grandi dans un milieu : *

- Rural
- Urbain dans une ville < 10 000 habitants
- Urbain dans une ville > 10 000 habitants

Vos parents exercent-ils ou ont-ils exercé le métier d'éleveur ? *

- Oui
- Non

Choix du métier de vétérinaire

Aviez-vous des connaissances sur le milieu de l'élevage avant d'entrer en école vétérinaire ? *

- Oui, beaucoup
- Oui, un peu
- Non

Aviez-vous déjà travaillé ou réalisé des stages en exploitation agricole avant d'entrer en école vétérinaire ? *

- Oui
- Non

Avez-vous des proches (ami ou famille) exerçant ou ayant exercé le métier de vétérinaire ? *

- Oui, exerçant une activité rurale (mixte ou exclusive)
- Oui, exerçant une activité autre que rurale
- Non

Quand avez-vous choisi de devenir vétérinaire ? *

- Pendant votre enfance (avant le lycée)
- Au lycée
- En classe préparatoire aux grandes écoles
- Au moment des résultats du concours ENS/ENV/Agro
- Autre : _____

Pourquoi avez-vous choisi de poursuivre des études dans la médecine vétérinaire ? Sur une échelle de 0 à 4 (0 = aucune importance, 4 = primordial) , identifier l'importance de chacun des facteurs suivants dans votre choix personnel *

	0	1	2	3	4
Vocation depuis l'enfance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Contacts réguliers avec des animaux de compagnie (chien, chat de la famille)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Contacts réguliers avec des animaux de production	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pratique de l'équitation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Intérêt pour la médecine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Intérêt pour la biologie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diversité du métier de vétérinaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Influence des parents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bons résultats scolaires au lycée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Valorisation sociale (prestige)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Informations sur le parcours scolaire

Diplôme(s) obtenu(s) avant l'admission à l'ENVT (hors baccalauréat) : *

- Aucun
- BTS / BTS agricole
- DUT
- Licence
- Master
- Ingénieur agronome
- Autre : _____

Quel concours avez-vous passé pour entrer à l'ENVT ? *

- A (CPGE)
- B (Faculté)
- C (BTS ou DUT)
- D (autres voies)

Choix de carrière avant obtention du diplôme

A l'entrée à l'ENVT, quelle activité vétérinaire souhaitez-vous exercer ? *

- Je ne savais pas
- Animaux de production exclusive
- Animaux de compagnie exclusive
- Mixte à dominante "Animaux de production"
- Mixte à dominante "Animaux de compagnie"
- Mixte à dominante équine
- Equine
- Faune sauvage
- Productions industrielles (Porcs, volailles)
- Enseignement
- Recherche
- Industrie pharmaceutique
- Industrie agro-alimentaire
- Santé publique vétérinaire
- Organisations de producteurs, coopératives
- Laboratoire d'analyses vétérinaires
- Autre : _____

Ce choix a-t-il été modifié au cours de votre formation à l'ENVT ? *

- Oui
- Non

Avez-vous été employé(e) pour réaliser une ou des campagne(s) de prophylaxie au cours de votre formation à l'ENVV ? *

- Oui
 Non

Pourquoi avez-vous choisi d'orienter votre activité future vers l'activité rurale (exclusive ou mixte) ? Sur une échelle de 0 à 4 (0 = aucune importance, 4 = primordial), identifier l'importance de chacun des facteurs suivants dans votre choix personnel : *

	0	1	2	3	4
Déplacements et travail à l'extérieur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Salaire / bénéfice perçu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Facilité d'embauche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mode de vie rural	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Médecine collective	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Médecine individuelle sur grands animaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mobilisation des capacités intellectuelles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mobilisation des capacités techniques et pratiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diversité des actes et cas cliniques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relation de confiance avec les éleveurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Proximité de votre conjoint, famille, amis	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Choix du tutorat

Pourquoi avez-vous choisi l'option Tutorat parmi les autres options proposées pour la 5ème année orientée vers l'activité rurale « Ruminants » ? Sur une échelle de 0 à 4 (0 = aucune importance, 4 = facteur primordial), notez l'importance de chacun des facteurs suivants dans votre choix personnel :

	0	1	2	3	4
Connaître la réalité du terrain en clinique ayant une activité rurale dominante	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gagner en autonomie concernant les gestes techniques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gagner en autonomie concernant la gestion de cas cliniques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Souhait d'entrer dans le monde professionnel (se détacher du « système scolaire » en ENV)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relation de confiance et d'échanges avec un vétérinaire expérimenté	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gagner de la confiance en soi (aux niveaux technique et médical)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Analyser précisément les relations éleveurs-vétérinaires sur le long terme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Communiquer avec les éleveurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pratiquer une activité mixte (en choisissant une clinique ayant une activité mixte)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Proximité de la famille, conjoint, amis	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Possible proposition d'embauche dans la structure d'accueil	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Raison financière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Sur quels critères avez-vous choisi votre structure d'accueil du tutorat ? Sur une échelle de 0 à 4 (0 = aucune importance, 4 = facteur majeur), notez l'importance de chacun des facteurs suivants dans votre choix personnel :

	0	1	2	3	4
Connaissance de la structure/du ou des vétérinaire(s) (par des stages ou expériences professionnelles précédentes)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Type de production animale majoritaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Taille de la structure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Part de l'activité rurale dans le temps de travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Facilité de logement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Proximité de la famille, conjoint, amis	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Niveau de rémunération	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Quel est le nombre de vétérinaires diplômés travaillant dans votre structure d'accueil ?

- Un
- Deux ou trois
- Quatre à six inclus
- Plus de six

Quelle était le type de production animale majoritaire dans votre structure d'accueil ? *

- Bovins allaitants
- Bovins laitiers
- Ovins allaitants
- Ovins laitiers
- Caprins
- Autre : _____

Quelle était la part (approximative) de l'activité rurale dans le temps de travail global de la clinique ? *

- ≤ 50 %
- > 50 % et ≤ 70 %
- > 70 % et < 90 %
- ≥ 90 %

Le logement vous était-il fourni ? *

- Oui
- Non

Que vous-a apporté votre tutorat en fin de 5ème année ? *

	Tout à fait d'accord	Moyennement d'accord	Pas du tout d'accord
Confirmation de la volonté d'exercer une activité rurale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autonomie dans les gestes techniques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autonomie dans la gestion des cas cliniques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vision pratique et opérationnelle du métier de vétérinaire rural	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Plus de sérénité (confiance en soi) pour commencer son premier emploi en tant que vétérinaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Meilleure compréhension de la relation vétérinaires-éleveurs sur le long terme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Meilleure communication avec les éleveurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un vétérinaire "réfèrent", à qui vous demandez conseil fréquemment	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Regrettez-vous d'avoir choisi l'option Tutorat parmi les autres options pour votre 5ème année ? *

- Oui
- Non

Si regret d'avoir réalisé un tutorat :

Si oui, pour quelles raisons ? Sur une échelle de 0 à 4 (0 aucune importance, 4 = facteur majeur), identifier l'importance de chacun des facteurs d'insatisfaction suivants : *

	0	1	2	3	4
Peu d'activité (dont rurale)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mauvaise entente avec un ou plusieurs vétérinaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Manque de confiance de la part du/des vétérinaire(s) (peu d'actes réalisés)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Peu de connaissances théoriques/pratiques acquises	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Faible disponibilité des vétérinaires pour la formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tâches assignées répétitives (ex : prophylaxies)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une autre option m'aurait apporté(e) plus de connaissances/pratiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vos premières expériences professionnelles suite au tutorat

Est-ce qu'un poste vous a été proposé à la fin de votre tutorat dans votre structure d'accueil ? *

- Oui
 Non

Réponse à une proposition d'emploi

L'avez-vous accepté ? *

- Oui
 Non

Souhait d'une proposition d'emploi

L'auriez-vous souhaité ? *

- Oui
 Non

Raison motivant un refus de proposition d'emploi

Pourquoi ne l'avez-vous pas accepté ? *

- Distance avec le conjoint ou la famille
- Envie de travailler dans d'autres structures/régions
- Structure et organisation du travail en inadéquation avec vos besoins
- Autre : _____

Ressenti sur votre premier emploi (après tutorat)

Qualifieriez-vous votre premier emploi (après tutorat) comme une expérience plutôt : *

	Tout à fait d'accord	Moyennement d'accord	Pas du tout d'accord
Enrichissante	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Difficile mentalement (stressante)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Difficile physiquement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Travaillez-vous aujourd'hui dans la structure qui vous a offert votre premier emploi ? *

- Oui
- Non

Emplois et durée

Quelle a été la durée de votre premier emploi (en mois), après tutorat ? *

Votre réponse _____

Combien de postes d'emploi différents (dans des structures différentes) avez-vous exercé ? *

- 1
- 2
- 3
- 4 ou plus

Informations sur votre parcours professionnel

Exercez-vous aujourd'hui votre métier de vétérinaire (praticien ou non) ? *

- Oui
 Non

Activité rurale

Exercez-vous aujourd'hui encore une activité rurale (mixte ou exclusive) ? *

- Oui
 Non

Si maintien d'une activité rurale (Oui) :

Suite du parcours professionnel vétérinaire

Quelle activité vétérinaire exercez-vous aujourd'hui ? *

- Rurale exclusive
 Mixte à dominante rurale
 Mixte à dominante "Animaux de compagnie"
 Mixte à dominante équine
 Autre : _____

Quelle est la production majoritaire dans votre activité rurale ? *

- Vaches laitières
 Vaches allaitantes
 Brebis laitières
 Brebis allaitantes
 Chèvres
 Autre : _____

Quels sont, selon vous, les aspects les plus contraignants de l'activité rurale ? *

	Tout à fait d'accord	Moyennement d'accord	Pas du tout d'accord
Nombre d'heures de travail trop élevé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de gardes trop élevé, gardes contraignantes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dangerosité (manipulation de grands animaux)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Travail répétitif (ex : prophylaxies)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Frein à la vie familiale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Frein aux loisirs, activités culturelles, vacances	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Milieu de vie rural, isolement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombreux déplacements à l'extérieur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Revenu (salaire, bénéfice) insuffisant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Contact avec les éleveurs difficile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Quelle proportion de votre temps de travail votre activité rurale représente-t-elle (approximativement) ? *

- ≤ 10 %
- > 10 et ≤ 30 %
- > 30 et ≤ 50%
- > 50 et ≤ 70 %
- > 70 et < 90 %
- ≥ 90 %

Votre activité rurale vous semble-t-elle ? *

- En augmentation
 - En diminution
 - Stable
-

Quel poste occupez-vous aujourd'hui ? *

- Libéral individuel
 - Libéral associé
 - Salarié
 - Collaborateur libéral
 - Autre : _____
-

Quel est votre temps de travail ? *

- Temps plein
 - Temps partiel
 - Autre : _____
-

Quelle est la taille de la structure dans laquelle vous travaillez aujourd'hui (en nombre de vétérinaires diplômés y travaillant) ? *

- Seul
 - Deux à trois vétérinaires
 - Quatre à six vétérinaires
 - Plus de six vétérinaires
-

Quel est le temps de trajet de votre lieu d'exercice à la grande ville la plus proche (plus de 10 000 habitants) ? *

- ≤ 15 minutes
- > 15 minutes et ≤ 30 minutes
- > 30 minutes et ≤ 45 minutes
- > 45 minutes

Aviez-vous réalisé votre tutorat dans cette structure ? *

- Oui
- Non

Aviez-vous déjà réalisé des stages/expériences professionnelles pendant votre parcours scolaire dans cette structure ? *

- Oui
- Non

Aviez-vous déjà réalisé des stages/expériences professionnelles pendant votre parcours scolaire dans ce département ? *

- Oui
- Non

Dans quel département (numéro de département) exercez-vous aujourd'hui ? *

Votre réponse _____

Pensez-vous exercer encore une activité rurale dans 5 ans ? *

- Oui, c'est sûr
- Peut-être, je n'en suis pas certain(e)
- Non, c'est sûr

Si arrêt de l'activité rurale (Non) :

Raisons ayant motivé un arrêt de l'activité rurale

Quelle activité vétérinaire exercez-vous aujourd'hui ? *

- Animaux de compagnie exclusive
- Mixte à dominante "Animaux de compagnie"
- Mixte à dominante équine
- Equine
- Faune sauvage
- Productions industrielles (Porcs, volailles)
- Enseignement
- Recherche
- Industrie pharmaceutique
- Industrie agro-alimentaire
- Santé publique vétérinaire
- Laboratoire d'analyses vétérinaires
- Autre : _____

Pour quelles raisons avez-vous décidé d'arrêter votre activité rurale ? Sur une échelle de 0 à 4 (0 = aucune importance, 4 = importance majeure), identifier l'importance de chacun des facteurs suivants dans votre choix personnel : *

	0	1	2	3	4
Nombre d'heures de travail trop élevé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombre de gardes trop élevé, gardes contraignantes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dangerosité (manipulation de grands animaux)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Travail répétitif (ex : prophylaxies)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Frein à la vie familiale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Frein aux loisirs, activités culturelles, vacances	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Milieu de vie rural, isolement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nombreux déplacements à l'extérieur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Revenu (salaire, bénéfice) insuffisant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Contact avec les éleveurs difficile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Préférence pour une autre activité moins contraignante	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Après combien de mois/année(s) d'expérience professionnelle avez-vous décidé de ne plus exercer votre activité rurale ? *

- Moins de 6 mois d'expérience
- Entre 6 mois et 1 an d'expérience
- Entre 1 et 3 ans d'expérience
- Entre 3 et 5 ans d'expérience
- Plus de 5 ans d'expérience

Annexe 3 : Formule et grille d'interprétation de l'indice de Cramer

Formule de calcul du V de Cramer :

$$V = \sqrt{\frac{\chi^2}{\chi^2_{max}}} = \sqrt{\frac{\chi^2}{n * (\min(l, c) - 1)}}$$

Avec : n = taille de l'échantillon

min(l,c)-1 = degré de liberté

Grille d'interprétation du V de Cramer :

Valeur du V de Cramer	Intensité de la relation entre les variables
< 0.10	Relation nulle ou très faible
>= 0.10 et < 0.20	Relation faible
>= 0.20 et < 0.30	Relation moyenne
>= 0.30	Relation forte

Source : Pr F. Lyazrhi, maître de conférences en biostatistiques à l'ENVT.

Annexe 4 : Plaquette de présentation du tutorat [Source : Ordre National Vétérinaire, sur le site www.veterinaire.fr]



Le point de vue d'un enseignant :

La durée assez longue du stage permet l'acquisition de certains gestes médicaux et chirurgicaux, de même que l'apprentissage du rapport aux clients et de la gestion humaine et financière d'une structure vétérinaire. L'étudiant acquiert une réelle autonomie au sein de l'établissement vétérinaire qui l'accueille, et l'alternance facilite ses échanges à la fois avec le praticien et l'enseignant vétérinaire.

Le point de vue de la structure vétérinaire d'accueil :

Le stage par alternance peut être assimilé à un contrat d'apprentissage. En premier lieu, l'étudiant se familiarise avec le monde agricole, car souvent il n'est pas habitué à évoluer dans les territoires ruraux. Un avantage indéniable est la longue durée de ce stage qui permet au vétérinaire de former le jeune et à ce dernier d'apprendre pas à pas des techniques comme la césarienne, dans le but d'être autonome sur l'ensemble de l'acte chirurgical en fin de stage. L'étudiant peut aussi s'approprier la relation éleveur-vétérinaire, basée, au-delà des soins apportés aux animaux, sur un échange et une confiance mutuels.

Le point de vue d'un étudiant en stage :

Le stage par alternance correspond à des étudiants qui souhaitent se lancer rapidement sur le terrain. On est mis en situation tout de suite avec des cas pratiques qu'on ne rencontre pas à l'école. On apprend la vraie réalité du terrain aux côtés de vétérinaires qui sont disponibles et prêts à former.



Le point de vue d'un jeune vétérinaire ayant fait un stage en alternance :

C'est une expérience très positive qui permet d'acquérir une grande autonomie mais aussi et surtout des gestes et des techniques qui ne sont pas enseignés à l'école vétérinaire. Le grand avantage réside également lorsque le stage est suivi d'une embauche dans la structure vétérinaire, dans le fait que le jeune diplômé est opérationnel immédiatement car il a déjà ses repères : il connaît la région, les clients et l'équipe de vétérinaires en place.

VÉTÉRINAIRE POUR LA VIE




Les stages vétérinaires en alternance :

un passeport pour le maintien du réseau de vétérinaires dans les territoires ruraux.

Le nombre de vétérinaires en zones rurales et en productions animales diminue régulièrement

5 000 vétérinaires déclarent soigner des animaux de rente, mais 50% le font seulement à titre occasionnel.
 Il est difficile de recruter des jeunes vétérinaires dans cette filière :

- Par méconnaissance du métier de vétérinaire rural
- Par incompréhension du potentiel d'attractivité des territoires ruraux

Les déserts vétérinaires sont une réalité. Quelles conséquences ?

- Pour les animaux et pour l'Homme : un risque pour leur santé et pour la santé publique
- Pour les vétérinaires : des déplacements de plus en plus lointains pour se rendre au chevet des animaux malades
- Pour les éleveurs : des difficultés complémentaires pour faire soigner leurs animaux dans un contexte économique déjà difficile

Une solution à promouvoir : la formation en alternance en milieu rural

C'est un stage d'une durée de 12 à 16 semaines en immersion dans une structure vétérinaire habilitée, ouvert aux étudiants en 5^{ème} année des quatre Ecoles Nationales Vétérinaires françaises.

Les avantages du stage tutoré :

- **Pour les stagiaires :**
 - Découvrir le fonctionnement de la structure vétérinaire et améliorer la préparation à l'exercice libéral
 - Découvrir le territoire rural et améliorer la préparation aux conditions de vie en milieu rural ou péri-urbain
 - Acquérir une autonomie dans l'exercice grâce à la mise en situation
 - Une insertion professionnelle facilitée en zone rurale
- **Pour les vétérinaires :**
 - Trouver des successeurs, des remplaçants
- **Pour les éleveurs :**
 - Maintenir leur accès aux soins vétérinaires en zone rurale

Toulouse, 2021

NOM : VIALA

Prénom : Charlène

TITRE : PROFIL ET DEVENIR DES ETUDIANTS DE L'ENVT AYANT REALISE UN STAGE TUTEUR
DEPUIS 2013

RESUME : Afin de lutter contre la désertification vétérinaire dans certains territoires français, l'une des propositions consiste en la mise en place, en 2013, d'un stage professionnalisant réservé aux étudiants vétérinaires en dernière année de formation en ENV. Ce stage de dix-huit semaines, appelé « stage tutoré », se déroule dans une clinique vétérinaire dont l'activité rurale est majoritaire. L'objectif de cette thèse est donc d'évaluer l'efficacité de ce dispositif de tutorat, avec la réalisation de deux enquêtes, l'une visant les étudiants en dernière année à l'ENVT et l'autre visant les anciens stagiaires tutorés issus de l'ENVT. Ainsi, les étudiants issus d'un milieu rural et/ou du monde de l'élevage semblent être plus susceptibles de choisir le tutorat. Par ailleurs, plus de 90% des anciens tutorés ont conservé leur activité de soins aux animaux de rente : le tutorat semble donc inciter les jeunes vétérinaires à maintenir leur activité rurale. Une étude approfondie pour suivre les parcours scolaire et professionnel des étudiants vétérinaires, en comparant les tutorés et non tutorés, permettrait cependant d'avoir une vision plus précise quant à l'efficacité du système du tutorat sur le maintien d'une activité rurale par les vétérinaires.

MOTS-CLES : Tutorat, Stage, Désertification, Vétérinaire, Etudiants, France, Questionnaire

TITLE : PROFILE AND FUTURE OF STUDENTS' OF THE NATIONAL VETERINARY SCHOOL OF
TOULOUSE WHO HAVE CARRIED OUT TUTORING SINCE 2013

ABSTRACT : In order to struggle against veterinary deserts in some French territories, one of the proposals is the establishment, in 2013, of a professional internship reserved for veterinary students in their final year of training in ENV. This eighteen-week internship takes place in a veterinary clinic where food animal production practice is predominant. Therefore, the aim of this thesis is to assess the effectiveness of this mentoring system, thanks to two surveys, one targeting final year students at ENVT and the other targeting former tutored trainees from of ENVT. Thus, students from rural background and/or from the breeding world seem to be more likely to choose tutoring. Besides, more than 90% of the former tutored students have kept their rural veterinary practice : the tutorship seems to encourage young veterinarians to maintain their rural veterinary practice. An in-depth study to follow the educational and professional careers of veterinary students, by comparing tutored students and non-tutored students, would provide a better vision of the effectiveness of the mentoring system on the maintenance of a rural veterinary practice by the veterinarians.

KEYWORDS : Mentoring, Internship, Desertification, Veterinarians, Students, France, Survey